



LA LUTTE C'EST PAS DU CINEMA

**UTOPIA, ABC, LES CARMES, BABYLON KINO, ETC.
DANS LES ENTREPRISES CULTURELLES,
DES PATRONS COMME LES AUTRES ...**

ÉDITIONS



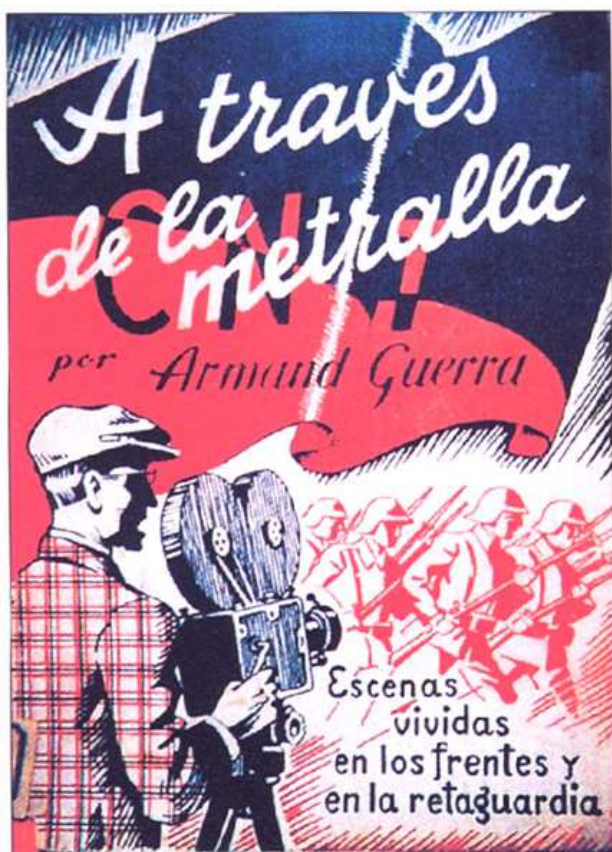
LA LUTTE C'EST PAS DU CINEMA

DANS LES ENTREPRISES CULTURELLES, DES S PATRONS COMMES LES AUTRES ...

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION : « La classe ouvrière et la classe patronale n'ont rien en commun. »	1
La maladie du Docteur Utopia.....	4
Cinémas UTOPIA : danger patrons de Gôche (2005).	6
Quelle est la différence entre un patron de « Gôche » et un patron.....	8
Sauve qui peut Utopia!	13
A propos d'un « droit de réponse patronal ».....	17
Danger : Faizant de gauche !	21
Petit voyage en Utopia.....	22
Justice : le cinéma toulousain, chantre de la dénonciation des injustices sociales, épinglé par le conseil des prud'hommes (2007)	27
Utopia mon amour	29
Cracher dans la soupe et mordre la main qui nourrit.....	31
Courrier de spectateur solidaire	35
La fabrique de l'Opinion ... Tentative d'enfumage gauchiste.....	37
Utopia, l'envers du discours	40
Malaise social au cinéma Utopia (2018).....	42
«Utopia, un cinéma alternatif, une entreprise comme les autres»	47
Rappels aux spectateurs du cinéma les Carmes d'Orléans (2004).....	49
2 salariés du cinéma les Carmes d'Orléans sont en grève ce mercredi 28 juillet	52
Suite et fin de grève au cinéma les Carmes	53
Cinéma des Carmes - Orléans (45) : Il y a compromission et compromission..	54
Nous soutenons les grévistes dans les films ... et dans les cinémas.....	55
ATTAC 45 et les Amis du Monde Diplo : pour soutenir une SARL, c'est la lutte	

des places	57
Exploitation... cinématographique ! (2005)	68
Licenciement à l'ABC : j'y tiens pas ... (2008)	70
ABC : polémique autour des licenciements.....	72
La lutte des travailleurs du Cinéma Babylon de Berlin (2010).....	73
Lettre ouverte aux militants du « Parti de Gauche » et à tous ceux pour qui les notions de lutte de classe et de solidarité ouvrière ont encore un sens	79
La révolte des travailleurs des cinémas	83
TRAVAILLEUR, CHOMEUR, ETUDIANT	2



*A través la mitraille, film d'Armand Guerra
produit par la CNT-AIT en Espagne en 1936*

INTRODUCTION :

« LA CLASSE OUVRIERE ET LA CLASSE PATRONALE N'ONT RIEN EN COMMUN. »

Préambule à la constitution des IWW, 1905

Ces mots qui introduisent le préambule des IWW, organisation syndicaliste révolutionnaire américaine sont plus que centenaires mais sont toujours d'actualité : *« la classe ouvrière et la classe patronale n'ont rien en commun ».*

Ce qui est une évidence pour tout militant de gauche, et *a fortiori* révolutionnaire, s'évanouit pourtant souvent quand on aborde le secteur de la « culture » ... Ah la Culture ! La Culture - ou plutôt devrait-on dire l'industrie du divertissement avec un habillage plus ou moins intello - serait un secteur « à part », où les lois du marché ne s'appliqueraient pas vraiment, où – sous couvert de faire réfléchir le gens – tout serait permis. On trouve dans le secteur du divertissement culturel une multitude de structures économiques : certaines sont un peu plus dégagées de la profitabilité économique directe comme les associations, d'autres sont un peu moins inégalitaires et hiérarchique dans la prise de décision comme les coopératives, mais on y trouve aussi une pléthore d'entreprises commerciales de statut classique, notamment des SARL. Il est fréquent que ces SARL développent, pour faire la promotion de leur production, un discours citoyeniste, altermondialiste, écologiste, anti-néo-libéral voire même anticapitaliste. Ces entreprises déclarent la guerre au libéralisme économique et à l'uniformisation culturelle. Mais en interne c'est souvent une autre histoire ...

Sous prétexte que certaines entreprises « culturelles » auraient une démarche « militantes », cela leur permettrait de s'affranchir des règles en matière de travail ... d'ailleurs ce n'est plus un travail ni une exploitation, mais un plaisir et un véritable don de soi pour la cause ... Des pratiques qui sont intolérables –avec raison – dans le moindre Mac Do (heures non payées, hiérarchie autoritaire, embrigadement et adhésion à l'idéologie portée par le patron), deviennent soudainement « normales » et même des vertus.

On nous rétorquera que les entreprises culturelles s'en tirent souvent difficilement économiquement. Certes, mais pas plus que les PME de l'agroalimentaire, ou les artisans plombiers-zingueurs. Est-ce que cela excuse pour autant l'exploitation qu'ils font subir à leurs salariés ? Comme le disaient les salariés grévistes du Cinéma des Carmes d'Orléans *« On nous a reproché de sous-estimer les difficultés financières du cinéma, que ce n'était pas le bon moment d'entamer une crise (sociale) au sein d'une entreprise dont la pérennité n'est pas assurée : nous*

aimerions savoir alors à quel moment nous devons nous “plaindre” ? et faut-il tout accepter quand une entreprise a des difficultés ? »

Oui mais c’est que les entreprises culturelles ne génèreraient pas de capital autre que « culturel ». Cela reste à voir : dans le cas des cinémas par exemple, il arrive que les patrons militants soient par ailleurs les propriétaires - via une SCI - des murs, ce qui leur assure - quand ils seront revendus une fois la retraite venue - un joli pactole, accumulé grâce à l’extorsion de la plus-value du travail de leurs salariés pour parler comme un vulgaire marxiste ... Et quand bien même, est ce que la fin justifie les moyens ? Comme le disaient toujours les grévistes des Carmes : *« On nous a aussi reproché de méconnaître voire d’ignorer la spécificité attendue de fonctionnement d’un cinéma d’art et d’essai, d’une entreprise indépendante, d’une programmation audacieuse: si nous sommes d’accord sur le constat, nous pouvons diverger sur la méthode : être salarié d’un cinéma d’art et d’essai implique-t-il une disponibilité et un investissement personnel plus importants que dans un autre cinéma ? dans quelle mesure, et avec quelle limite ? faut-il enfin ne pas critiquer une organisation du travail interne parce que le projet final (montrer des films différents) serait plus décisif ? »*

Il nous semble donc important de rappeler cette évidence : une entreprise culturelle c’est avant tout une entreprise, c’est-à-dire des propriétaires / patrons et des salariés ; or la classe ouvrière et la classe patronale n’ont rien en commun. Cela nous semble d’autant plus important à rappeler aujourd’hui : après la crise dramatique du Covid19, l’industrie du divertissement culturel fait face à une crise économique majeure, d’une ampleur inouïe. Déjà des voix s’élèvent dans l’intelligentsia pour exiger le sauvetage de l’industrie culturelle, c’est-à-dire le sauvetage de ses entreprises, appelant l’Etat à la rescousse à coup de subventions. Mais il y a fort à parier qu’en contrepartie l’Etat demande aux entreprises de réduire leurs « charges » (et pas leurs profits ...). Déjà l’Etat fait appel à l’esprit de l’Union Sacrée, il nous demande d’oublier les divergences d’intérêts de classes entre patrons et salariés. Dans un mouvement paradoxal, on peut s’attendre à ce que les entreprises culturelles « militantes » cherchent à nous faire croire qu’elles ont dépassé leur statut d’entreprise privée pour se hisser au rang de "symbole de résistance culturelle" qu’il faut sauver, à tout prix, pour montrer qu’un des bastions de l’"anti-néo-libéralisme" tient encore et contre tout. Et au nom de la lutte contre l’Union Sacrée on demandera aux salariés ... de faire l’union avec leurs patrons militants... pour le plus grand profit de ces derniers !

Encore une fois, il y a fort à parier que ceux qui payeront réellement la note du « sauvetage économique » de cette industrie ce seront les salariés à qui on va demander d’accepter de faire des heures non payées, de réduire leurs salaires, de travailler plus pour gagner moins ... avec ces arguments imparables propres à cette industrie « c’est pour la culture ! », « c’est de la Résistance au néolibéralisme ! ».

Nous avons voulu dans cette brochure rappeler un cycle de luttes, que la CNT-AIT avait activement soutenues, menées dans les années 2004-2010 dans le secteur de la projection cinématographique. Ce secteur est emblématique de cette industrie du divertissement culturel, qui prend un alibi militant pour couvrir ses pratiques managériales brutales. Ces luttes, qui se sont déroulés dans plusieurs villes de France et même en Allemagne, ont connues des scénarios sombres toutes assez semblables :

- des patrons « militants », exigeant une adhésion totale des salariés au projet managérial, impliquant leur dévotion corps et âmes à l'entreprise (horaires extensibles et non payés, primes à la gueule du patron, licenciement des éléments récalcitrants, ...) et avec des pratiques hiérarchiques et salariales identiques voire pire que dans des entreprises non militantes,
- un rideau de fumée organisé par le copinage patrons / organisations de gauches, chacun trouvant son intérêt dans la promotion pour son propre compte d'une *image* de questionnement social voire de contestation, mais qui n'est en fait que la consommation d'un *spectacle* pour public de gauche averti mais qui ne fait pas le lien entre ce qu'il voit à l'écran et la réalité de sa production.

La répétition de ces faits dans des entreprises qui n'ont aucun lien entre elles, montre qu'il ne s'agit pas d'un problème de personnes, mais bien d'un problème structurel, ancré de longue date dans l'industrie du divertissement culturel. Ce problème ne pourra être dépassé que par un changement structurel profond, d'un niveau global, qui fasse disparaître l'Etat et le Capitalisme, et leurs soubassements idéologiques tels que la propriété et la hiérarchie. Bref, une Révolution. Et en attendant, rien n'interdit que dans le domaine « culturel » et du divertissement, d'autres formes que celle de l'entreprise commerciale soient expérimentées, même si elles n'ont pas à elles-seules la capacité de remettre en cause le modèle social et économique dominant.

La lutte ce n'est pas du cinéma. Que ceux qui veulent être acteurs de leur destin et non des figurants, sachent que la CNT-AIT sera toujours au côté de ceux qui luttent contre ceux qui les exploitent.

Des travailleurs de la CNT-AIT

LA MALADIE DU DOCTEUR UTOPIA (2005)

Utopia contre Utopia

*Tract diffusé devant les Cinéma Utopia,
lors de la soirée « Haro sur le travail », 3 février 2005*

Beaucoup d'entre nous connaissent le cinéma Utopia de Toulouse mais ignorent tout de ses inquiétants symptômes, dont la préoccupante contradiction entre théorie et pratique.

1) La Théorie d'Utopia, quelques extraits de ses gazettes :

« Accepteriez-vous de travailler pour un psychopathe ? (...) Alors je vous le dis tout cru, il vous faut voir The Corporation de toute urgence, c'est le bon Docteur Utopia qui vous le prescrit. Une médication à prendre sans délais pour ne pas finir complètement idiot (...) Le moteur de l'entreprise, c'est le profit (sinon quoi d'autre ?) (...) qui détruit la santé des hommes, méprise leur force de travail (...) » *Gazette d'Utopia n°112*

« Les sucriers de Colleville est une formidable invitation à gamberger sur (...) les économies comptables mises en œuvre par des abrutis dont le cerveau et le cœur ont été remplacés par une calculette » *Gazette d'Utopia n° 102*

« Loin de provoquer un reflux massif et frileux autant qu'individualiste sous vos couettes, il faut que la vision lucide des choses nous jette hors de nos tanières, nous pousse à fourbir nos alternatives, rende érectiles nos imaginations (aie sweetie !) nous rapproche de nos semblables dans un grand élan cosmique, nous donne la force de renverser les montagnes qui nous gâtent la vue ... » *Gazette d'Utopia n°113*

« Y-a-t-il une fatalité à tout ce gâchis ? Faut-il s'y résigner, comme Christian Pierret, alors Secrétaire d'Etat socialiste à l'Industrie : « *il y a des gens qui refusent de manière magique et artificielle la réalité économique qui, qu'on le veuille ou non, est une réalité plus forte que la loi de la pesanteur* » ? Ou bien, est-il possible de s'opposer à ces pratiques, dévastatrices et imposer d'autres choix économiques et sociaux » *Gazette d'Utopia n°113*

2) La pratique d'Utopia, extrait du compte-rendu de la réunion d'équipe du jeudi 25 novembre 2004

« Point sur l'évolution de l'équipe. Pourquoi des licenciements ?

Licenciements indésirés mais tout même possible si « connerie » avec un manque de réflexion grave. Si refus de dialogue et mécontentement avec le reste de l'équipe, et **la condition d'un minimum de conscience politique.**

Les primes : pourquoi, comment, dans quel état d'esprit ?

1. La qualité de la prestation quotidienne,
2. L'évolution d'un savoir-faire **développé hors du temps de travail**,
3. La **participation bénévole à des activités internes à Utopia hors du temps de travail**, entraînant une ouverture d'esprit, un engagement, une progression dans le domaine du cinéma ou autre ...
4. La participation à des activités, (...) provoquant un « retour de réflexion » pour l'ensemble de l'équipe d'Utopia, pour les spectateurs, ... »

La conclusion s'impose : Utopia court le danger d'une grave schizophrénie. Nous devons d'urgence lui porter secours, avant que le mal ne devienne incurable. Aidons donc le bon *Docteur Utopia à prendre sa propre médication sans délai pour ne pas finir complètement idiot*. Soignons vite ces patrons, afin qu'ils ne soient point des *psychopathes, des abrutis dont le cerveau et le cœur ont été remplacés par une calculette*.

Tout en provoquant un reflux, il faut que la vision lucide des contradictions du Docteur Utopia nous jette hors de nos tanières, rende érectile nos imaginations (aïe sweetie !), nous donne la force de renverser les montagnes qui nous gâtent la vue ... des films que nous aimons tant.

Soyons utopistes : *Il n'y a pas de fatalité à tout ce gâchis. Il ne faut pas s'y résigner comme Christian Pierret. Il est possible de s'opposer à ces pratiques dévastatrices et imposer d'autres choix économiques ou sociaux.*

5

CINEMAS UTOPIA : DANGER PATRONS DE GOCHE

Ça se passe comme ça chez Utopia !

*Article publié dans le Combat Syndicaliste
Midi Pyrénées, n°89, mars avril 2005*

Le tract qui suit a été distribué par des militants de la CNT/AIT lors de la soirée d'ouverture du cycle "Haro sur le boulot», organisé par le cinéma Utopia. Cette entreprise y dénonce sévèrement l'exploitation capitaliste, alors même qu'elle la pratique allègrement comme le prouve le document interne cité dans le tract.

Il y a ceux qui, par hasard, par choix ou par force sont délivrés du travail comme le montre le film de Pierre Carles « Attention : Danger Travail ». Et puis il y a tous les autres, ceux qui en cherchent, et ceux qui en ont, tous ceux qui doivent bosser, non par plaisir, mais par nécessité, pour bouffer, pour dormir au chaud, pour élever leurs gosses, pour vivre tout simplement.

Et pour tous ceux-là, à l'injustice du temps de vie volé et de la force de vie vendue pour un salaire, s'ajoute l'obligation de subir les petits chefs et les patrons, leur suffisance, leur autoritarisme, et leurs mesquines combines de profiteurs. Certains croient limiter leur degré d'exploitation et d'humiliation en bossant pour des patrons de gôche. En effet, dans le paysage du turbin foisonnent ces associations dites non lucratives et ces petites boîtes dites culturelles où l'on bosse pour des salaires à gueule d'aumône, où les horaires sont dignes des rêves les plus flexibles du noblaillon Sellière, où le mépris et le cynisme servent de règlement intérieur. La région toulousaine n'échappe pas à la règle.

Ainsi une PME culturelle locale, spécialisée dans la « culture de gôche », faisant de la participation « *démocratique* » et du « *citoyennisme* » ses produits d'appel, a dans le même temps une conception de l'entreprise et du salariat très en pointe par rapport aux rêves les plus fous de l'aristocrate du MEDEF. A titre d'exemple, un compte rendu d'une réunion d'équipe du jeudi 25 Novembre 2004 aborde deux aspects intéressants montrant comment on traite les salariés dans cette entreprise citoyenne. Dans un premier paragraphe intitulé « *Point sur l'évolution de l'équipe. Pourquoi les licenciements ?* », on apprend que deux licenciements sont en cours, dont l'un pour un « *déficit d'heures de travail d'un délégué du personnel* » ainsi qu'un manque « *d'un minimum de conscience politique* ». On pourrait croire à une farce, mais il n'en est rien.

Le second paragraphe concerne « *Les primes : Pourquoi, comment, dans quel état d'esprit ?* ». Car dans ce temple de la démocratie, les primes cela se mérite. Et voici comment :

« *La répartition des primes se fera en concertation, au cas par cas, selon 4 critères :*

1/ La qualité de la prestation quotidienne,

2/ L'évolution du savoir-faire développé hors du temps de travail,

3/ La participation bénévole à des activités internes ... hors du temps de travail,...

4/ La participation à des activités provoquant un retour de réflexion pour l'ensemble de l'équipe ... »

Si vous souhaitez aider les employés de cette PME de l'exploitation à obtenir des conditions de travail décentes, si vous souhaitez rappeler à ces petits patrons exploiteurs que si la démocratie fait vendre, il convient au minimum d'en donner l'illusion, n'hésitez pas à manifester votre désaccord avec ces pratiques dignes du MEDEF devant cette entreprise. Vous n'en êtes pas très loin. Vous êtes même devant ! Car il s'agit bien d'UTOPIA !

La lutte ne fait que commencer !



ATTENTION

CNT/AIT, UL Toulouse. 7 rue St Rémy, 31000 Toulouse.

DANGER PATRONS DE GÔCHE.

Il y a ceux qui, par hasard, par choix ou par force sont devenus du travail comme le montre le film de Pierre Carles «Attention: Danger Travail». Et puis il y a tous les autres, ceux qui en cherchent, et ceux qui en ont, tous ceux qui doivent bosser, non par plaisir, mais par nécessité, pour bouffer, pour dormir au chaud, pour élever leurs gosses, pour vivre tout simplement.

Et pour tous ceux là, à l'injustice du temps de vie volé et de la force de vie vendue pour un salaire, s'ajoute l'obligation de subir les petits chefs et les patrons, leur suffisance, leur autoritarisme, et leurs mesquines combines de profiter. Certains croient imiter leur degré d'exploitation et d'humiliation en bossant pour des patrons de gôche. En effet, dans le paysage du turlin foisonnent ces associations dites non lucratives et ces petites boîtes dites culturelles où l'on bosse pour des salaires à queuille d'aumône où les horaires sont dignes des rêves les plus flexibles du nobilition Sellière, où le mépris et le cynisme servent de règlement intérieur. La région toulousaine n'échappe pas à la règle.

Ainsi une PME culturelle locale, spécialisée dans la « culture de gôche », faisant de la participation « démocratique » et du « citoyenisme » ses produits d'appel, a dans le même temps une conception de l'entreprise et du salariat très en pointe par rapport aux rêves les plus fous de l'aristocratie du MEDEF. A titre d'exemple, un compte rendu

d'une réunion d'équipe du jeudi 25 Novembre 2004 aborde deux aspects intéressants montrant comment on traite les salariés dans cette entreprise c'est royenne. Dans un premier paragraphe intitulé « *Point sur l'évolution de l'équipe. Pourquoi les licenciements ?* », on apprend que deux licenciements sont en cours, dont l'un pour un « *déficit d'heures de travail d'un délégué du personnel* » ainsi qu'un manque « *d'un minimum de conscience politique* ». On pourrait croire à une farce, mais il n'en est rien. Le second paragraphe concerne « *Les primes : Pourquoi, comment, dans quel état d'esprit ?* ». Car dans ce temple de la démocratie, les primes cela se mérite. Et voici comment : « *La répartition des primes se fera en concertation, au cas par cas, selon 4 critères :*

1/ La qualité de la prestation quotidienne,

2/ L'évolution du savoir faire

développé hors du temps de travail.

3/ La participation bénévole à des activités internes ... hors du temps de travail...

4/ La participation à des activités provoquant un retour de réflexion pour l'ensemble de l'équipe ... »

Si vous souhaitez aider les employés de cette PME de l'exploitation à obtenir des conditions de travail décentes, si vous souhaitez rappeler à ces petits patrons exploiteurs que si la démocratie fait vendre, il convient au minimum d'en donner l'illusion, n'hésitez pas à manifester votre désaccord avec ces pratiques dignes du MEDEF devant cette entreprise. Vous n'en êtes pas très loin. Vous êtes même devant ! Car il s'agit bien d'UTOPIA.

La lutte ne fait que commencer !



QUELLE EST LA DIFFERENCE ENTRE UN PATRON DE « GOCHE » ET UN PATRON... L'exemple de la SARL CINEMA UTOPIA

*Article publié dans le Combat Syndicaliste
Midi Pyrénées, n°89, mars avril 2005*

Le soir du 3 février, avait lieu au cinéma Utopia à Toulouse la soirée d'ouverture du cycle "Haro sur le boulot", cycle dont le thème étant la critique virulente des méfaits du capitalisme.

Le cinéma Utopia est peu banal : c'est une salle "militante" qui défend haut et fort le cinéma indépendant contre les lois du marché. C'est aussi un lieu très engagé politiquement, qui soutient toutes les luttes progressistes. D'ailleurs, l'extrême majorité des organisations de gauche y a recours. Bref, c'est une véritable institution de la contestation toulousaine, tellement incontournable qu'un groupe qui n'y a pas recours ne peut pas être tout à fait pris au sérieux. C'est pourtant à un tel "manque de sérieux" que s'est toujours livrée la CNT-AIT, n'ayant pas pour habitude de demander l'autorisation à un patron pour développer une propagande anti-patronale.

C'est donc sans son autorisation que les militants de notre syndicat ont dénoncé la patronne d'Utopia le soir de l'ouverture de son cycle contre le travail. Ces militants ont révélé, en effet, dans un tract, le contenu d'un document interne à l'entreprise : le compte-rendu de la réunion d'équipe du jeudi 25 novembre 2004. Ce dernier annonce que des licenciements sont possibles, entre autre, pour "manque de conscience politique" et qu'un des critères de l'attribution des primes est le "travail bénévole, en interne, hors du temps de travail...". A la lumière de ces informations, le cycle "Haro sur le boulot" prenait un sens tout à fait nouveau, et l'on pouvait se demander si la critique du travail qu'affichait la direction de ce cinéma visait son caractère trop ou pas assez aliénant.

En effet, un patron "normal" se préoccupe souvent peu de la "conscience politique" de son salarié, du moment que celui-ci effectue le travail pour lequel il est payé. Il ne s'y intéresse que si le travailleur manifeste trop cette conscience, en contestant par exemple ses conditions de travail et l'exploitation dont il fait l'objet. Dans les deux cas, elle reste une activité propre à l'individu, qui ne peut être monnayée et échappe donc aux transactions marchandes. Ce n'est plus le cas pour un patron "social", comme celui d'Utopia, puisqu'il annonce sanctionner un manque de conscience politique de son salarié. Notons qu'il est le seul, par son pouvoir de patron, à définir le contenu de celle-ci et à juger de sa valeur, c'est-à-dire de sa conformité à la sienne. Penser comme son patron devient une prestation que doit fournir le travailleur contre le salaire qui lui est versé, en plus de la prestation

technique pour laquelle il a été embauché (projection de films, vente de billets...). Du moment que cette conscience fait partie du contrat de travail, le travailleur n'en dispose plus. L'utiliser pour critiquer son patron reviendrait alors à une faute professionnelle. Dernière question : comment procède la direction d'Utopia pour évaluer en salaire la valeur de la conscience en question ? Combien de kilos de conscience politique doit fournir un smicard et combien de kilos supplémentaires doit-il produire pour espérer une augmentation ? Les directeurs de conscience de la SARL Utopia ne s'arrêtent cependant pas à cette transaction "conscience contre salaire", ils en proposent une autre tout aussi progressiste : "bénévolat du salarié contre prime". Il se trouve que le droit capitaliste prévoit que tout travail mérite salaire et que tout travail supplémentaire est payé en heures supplémentaires. La plupart des capitalistes, bon gré mal gré, l'appliquent. Mais nos patrons de "gôche", tout en menant une critique théorique du capitalisme, procèdent à une critique en acte des derniers acquis sociaux qui y subsistent et proposent à leurs salariés de fournir un travail "bénévole" contre une hypothétique "prime". Seulement, cela reste éloigné de l'Utopie par eux visée, puisque comme ils l'annoncent dans leur dernière gazette, de véritables bénévoles travaillent aussi à promouvoir cette SARL, parallèlement aux salariés qui, eux, ne sont bénévoles qu'occasionnellement. Mais revenons à la soirée du 3 février.

Une cinquantaine de spectateurs s'étaient déplacés pour assister au film d'ouverture. Elle était constituée de syndicalistes, de militants de gauche (d'ATTAC principalement) et de "citoyens" intéressés par la question du travail. On peut aisément imaginer l'indignation qui allait être la leur une fois informés de ce qui précède. Mais le film allait bientôt commencer, ce n'est que lors du débat qui lui succède, qu'ils allaient pouvoir laisser éclater leur courroux. En attendant, Geneviève Azam, d'Attac, plus orwellienne que jamais, après avoir lu le tract, a couvert de louanges Utopia qu'elle a présenté comme un espace de liberté. Après le film, le débat s'engage et le public, indocile, critique vertement les conditions de travail ... en Argentine, et non pas à Utopia Toulouse. Un jeune finit tout de même par s'alarmer du contenu du tract de la CNT-AIT. Une salariée accourt et lui répond en substance qu'Utopia est une sorte de paradis social. Que les patrons y sont très proches de leurs salariés, que ces derniers n'y travaillent que trente heures payées trente-cinq et que le fondateur rembourse de très lourds crédits. Seulement, cette zélée avocate de son couple de patrons oubliera de préciser au public qu'elle était la fille de l'une et la belle fille de l'autre. Oh ! Il s'agit d'un léger, très léger, oubli. Evidemment, les spectateurs avertis auraient rectifié d'eux-mêmes et compris : "Maman et Beau-Papa sont très proches de moi, et Beau-Papa paie des crédits, mais se constitue un joli capital".

Justement, quelques jours plus tard, Beau-Papa nous écrit une lettre furibonde. Son

contenu, qu'on nous permettra de trouver extrêmement confus, ne mérite pas d'être cité intégralement ici (Vous pourrez retrouver bientôt cette lettre ainsi que les principales pièces du débat sur le site <http://cnt-ait.info>).

Son idée principale est qu'une entreprise culturelle, du moment qu'elle est culturelle, n'est plus une entreprise, et que par voie de conséquence, lui-même n'est plus vraiment un patron. Visitée par une sorte de Saint-Esprit Culturel, la SARL enfante, par une conception immaculée, une nouvelle structure d'où disparaît, paraît-il, toute subordination, toute exploitation. La "Culture" sera le nouvel opium du peuple ou ne sera pas, semble-nous dire Beau-Papa, patron culturel.

Un exemple parmi d'autres : *"Vous-mêmes [la CNT-AIT] êtes-vous payés pour aller à une manif ou participer à une réunion syndicale ?"*. Triste époque que la nôtre où de tels patrons poussent l'insolence jusqu'à comparer notre activité, entièrement bénévole, dans un syndicat anticapitaliste, à l'exploitation du travail salarié dans leur entreprise...

Sur le plan factuel, la lettre de Beau-Papa affirme uniquement un fait : *"Il faut pourtant que vous sachiez que les "esclaves" d'Utopia font en moyenne chaque semaine entre 30 et 35 heures et personne ne les empêche d'aller prendre un chocolat au bistrot à condition de faire correctement leur boulot"*. Deux textes émanant de la direction d'Utopia démentent formellement cette affirmation et mettent en lumière la duplicité de ces propos. Un texte interne sur les plannings, semble-en partie- dire la même chose : *"le planning est dit fixe, c'est-à-dire qu'il est la trame de base qui tourne sur quatre semaines. Si les nouveaux sont comptés à 35 heures autant que possible régulières, le plus anciens sont la plupart du temps au-dessous, avec un volant d'heures gérées à la guise de chacun"*. Cependant, la manière dont il définit les termes *"à la guise de chacun"* ne laisse pas de place au doute puisqu'il le fait par les exemples suivants : *"séances scolaires, remplacements, travail de gazette, imprévus, etc..."*. On est bien loin *"d'aller prendre un chocolat au bistrot"*. On s'en éloigne encore plus, et on se rapproche d'autant de *"l'esprit Mac Donald's"* quand on lit dans le règlement intérieur d'Utopia : *"Comme ceux qui font les projections, profitez des temps morts pour lire la gazette, vérifiez la chaleur des salles, l'intensité du son, jetez un œil sur l'écran pour voir si tout va bien en cabine, veillez à ce qu'il y ait toujours des gazettes en vue, ne vous laissez jamais bercer par l'idée que quelqu'un d'autre a fait les choses : agissez comme si vous étiez seul(e) à devoir veiller à tout. Veillez à la propreté du hall, ramassez les papiers dans les salles entre les séances, mettez à jour les bordereaux ... n'hésitez pas à prendre des initiatives, portez des fleurs, offrez café ou thé à ceux qui assurent une permanence pendant une exposition"*.

Quelques semaines plus tard, la nouvelle gazette d'Utopia (mars 2005) apparaît avec une réponse à notre tract. Celle-ci contient en deux pages huit mensonges déconcertants et une bonne question. Cette densité tranche avec le style habituel des patrons d'Utopia, creux et bavard. L'hilarant Charb, véritable Jacques Faizant de "gôche", y place quelques-uns des désopilants chefs- d'œuvre que le Figaro a dû lui refuser. On y voit des syndicats manipulateurs – la CNT-AIT - prendre en otage des salariés naïfs, pour nuire à d'innocents patrons – ceux d'Utopia. Charb nous accuse aussi de ne pas "*vérifier nos informations*". Lui-même a simplement oublié de nous contacter pour vérifier cette information. N'ayant pas de temps à perdre avec "*le concubin de Maman*" et, plus généralement ayant comme principe de ne pas discuter avec un patron, nous ne lui avons pas répondu. Nous avons préféré utiliser notre temps à revenir souvent distribuer nos tracts devant ses salles à Toulouse, Tournefeuille et St Ouen, à les coller en ville, et à les diffuser sur internet. Sur le net, ils ont suscité nombreuses réflexions et messages d'encouragement et aussi, des témoignages d'anciens salariés d'Utopia relatant la manière dont ils ont été grugés par leur patron. Une seule réaction hostile nous est parvenue : celle de François Simon, ex-candidat socialiste aux municipales. Il jugeait "*inadmissibles*" non pas les agissements de ses amis exploiters mais le fait que nous les dénoncions : "*Attaquer, dénigrer, surtout de préférence les plus proches, est une attitude insupportable*".

Précisons d'abord que nous n'avons jamais été "*proches*" d'Utopia. D'abord parce que ce sont des patrons et que la lutte des classes (qu'ils nient) en fait nos adversaires si ce n'est nos ennemis, et par ailleurs parce que leurs positions politiques et les nôtres ont toujours été opposées (exemple : en 2002, alors que nous appelions à une abstention massive, ils étaient pour le vote Chirac...). Quant à Simon, un internaute n'a pas tardé à lui répondre : "*Aucun syndicaliste ne peut trouver normal qu'un comportement EXTERIEUR à une entreprise puisse influencer sur le salaire versé [...] Mais si le principe de l'Utopia ne choque pas le docteur Simon, ses patients savent ce qu'il leur reste à faire : moduler le prix de sa consultation ... en fonction, par exemple, du temps de présence de François Simon dans les diverses manifs toulousaines.*" A notre tour d'ajouter que si ce prix ne lui convient pas, Simon pourrait arrondir ses fins de mois en monnayant sa "*conscience politique*", certains patrons seraient preneurs.

Qu'il s'empresse, cela dit, parce que la concurrence est rude. En effet, depuis que leur vérité se sait, les patrons d'Utopia n'ont pas manqué de main d'œuvre (bénévole ou payée ?) pour l'occulter. Ainsi l'UEC (Union des étudiants du PCF) s'est évertuée à coller, de manière sélective, ses affiches sur celles où notre syndicat dénonce le patron auquel elle est associée, puisque le PC organisait un débat à Utopia dans le cadre du fameux cycle "Haro sur le boulot". On le voit, ce parti ne manque pas de savoir-vivre et sait donc défendre un exploiteur contre les droits de

ses salariés. La CGT, longtemps (toujours ?) courroie de transmission du PC, sait, elle aussi, bien se tenir à table. Un de ses forum de discussion a laissé passer tous les messages reprenant les mensonges baroques des patrons d'Utopia (il y est affirmé que nous n'avons pas vérifié nos sources, alors même qu'au verso de notre tract figurait le fac-similé du document incriminé), mais a censuré la réponse d'un de nos sympathisants.

Enfin, nous venons d'apprendre que le groupe CNT des Vignoles, (associé au SCALP ressuscité), compte fêter les 20 ans de la création du premier SCALP historique (qui n'a rien à voir, si ce n'est le nom, avec le SCALP actuel¹) par une semaine de festivités, dont deux soirées à Utopia.

Il ne suffit pas de mépriser ce genre d'accointances, il est nécessaire de les analyser pour en tirer les leçons politiques. Si l'ensemble de ces militants altermondialistes et de ces pseudos syndicalistes "radicaux" continuent d'alter-fréquenter ces alter-patrons pourtant peu fréquentables, ce n'est pas sans raison. Utopia est en effet un véritable "média" pour ces organisations ; ils peuvent y laisser leur presse, y organiser des débats. Ce qui leur permet d'accéder à leur "clientèle" et de tenir à distance les concurrents. Que le prix en soit de s'associer à leur adversaire de classe et de fermer les yeux sur le sort de ses salariés compte si peu à leurs yeux. L'intérêt de leur organisation prime sur celui de la cause qu'elle est censée défendre.

Quant au salarié d'Utopia, il sait qu'il a une pluralité de patrons : les patrons-militants d'Utopia & les militant-patrons de la quasi-totalité de la gauche toulousaine.



Pétula

¹ Le SCALP historique, premier du nom en France, fut créé à Toulouse en 1984 ... dans les locaux de la CNT-AIT, avec la participation significative de ses militants ! Les Vignoles tentaient ainsi de faire une OPA sur la mémoire militante à laquelle ils étaient pourtant totalement étrangers. NDLR

SAUVE QUI PEUT UTOPIA!

*Article publié dans le Combat Syndicaliste
Midi Pyrénées, n°89, mars avril 2005*

Texte écrit par le Collectif d'anciens salariés d'Utopia en réaction à l'article paru dans la gazette n°114 sous le titre : « Utopia salaud, le peuple aura ta peau »

Utopia défend une certaine vision de la société ...pourtant, ce n'est peut-être pas l'entreprise que vous imaginez. Pour notre part, nous en avons fait la triste expérience.

Un simple constat : 25 départs entre juin 2002 et octobre 2004. Départs protéiformes qui, exception faite de trois licenciements - n'en déplaît à nos anciens employeurs qui n'en comptent que deux « vrais en treize années » - ont été pour beaucoup à l'initiative des employés eux-mêmes. En plus des démissions, des congés de formation, certains n'ont pas hésité à interrompre un CDD avant terme ou à décliner une proposition de CDI, préférant ainsi l'incertitude du chômage à la "sécurité de l'emploi".

L'origine de ce collectif outre le besoin de manifester notre mécontentement, est un article publié dans la gazette d'Utopia n° 114 sous le titre « Utopia salaud ! Le peuple aura ta peau », lequel est écrit en réaction contre un tract des anarchosyndicalistes de la CNT/AIT révélant le contenu d'un compte-rendu de réunion d'équipe.

Pour sa défense, Utopia n'hésite pas à discuter la fiabilité des propos rapportés, alléguant qu'ils ne sont qu'« un résumé subjectif » rédigé par « une adorable stagiaire dont c'était le premier jour ». Cet argument, s'il atteste la nécessité pressante pour Utopia de disqualifier ses détracteurs, laisse surtout transparaître sa volonté d'esquiver le sujet épineux des licenciements pour « manque de conscience politique », l'entreprise préférant débattre du rôle des délégués en son sein. Quoi qu'il en soit, nous savons pertinemment que chaque compte-rendu de réunion, lorsqu'il n'a pas été rédigé par la gérante des cinémas ou l'un des responsables, est systématiquement soumis à leur approbation avant d'être distribué à l'ensemble de l'équipe.

En ce qui concerne l'attribution des primes, les justifications fournies par Utopia comme quoi il serait « légitime et juste » de prendre en compte entre autres critères, « la participation bénévole (des salariés) à des activités internes à Utopia hors du temps de travail » ne nous satisfont pas. Nous pensons que ces primes sont seulement là l'aboutissement d'une manœuvre intellectuelle destinée à convaincre les salariés qu'il est plus honorable de travailler pour son employeur pour le plaisir que pour obtenir de quoi vivre, les amenant ainsi à toujours plus de dévouement.

A cette fin, Utopia a imaginé d'occulter les aspects laborieux et salarié du travail en le présentant comme une activité gratuite et sans obligation : le bénévolat. Dès lors, il devient légitime pour les employeurs de ne pas inclure certaines activités dans le comptage du temps de travail tout en motivant leurs choix par souci d'objectivité. L'accueil des réalisateurs et l'organisation de manifestations par les salariés en sont deux exemples caractéristiques au sujet desquels le règlement intérieur déclare : « outre que faire un bon repas (pris dans ce cas en charge par Utopia) avec Tavernier, les invités d'ATTAC (...), il y a un aspect formateur, valorisant, enrichissant sur le plan humain et professionnel qui fait de la chose un avantage plus qu'un effort ». Le règlement renchérit sur ce dernier point, ajoutant qu'« habituellement, ce sont les "directeurs" qui se réservent cette part gratifiante des choses ». Nous pouvons donc comprendre que bien plus qu'un avantage, c'est une faveur que nous accorde Utopia. Or, demanderiez-vous à être payés en échange d'une faveur que l'on vous fait ?

Quant aux activités jugées moins gratifiantes telles que la réception et la distribution des gazettes, le transport de matériel et de films d'un cinéma à l'autre (le tout avec nos véhicules personnels) et les réunions d'équipe, Utopia s'en remet à la conscience de ses salariés en les laissant "libres" de les inclure ou pas dans le comptage du temps travaillé. Parallèlement, la direction ressasse un discours alarmiste où l'entreprise - malgré son essor - est toujours présentée comme mise en péril par ses concurrents les multiplexes, oubliant qu'Utopia participe à cette concurrence et met également des cinémas en difficulté. Dans ce contexte, le salarié qui voudrait réclamer le paiement de ses heures travaillées est soumis à un cruel dilemme. Finalement, ne serait-il pas plus « légitime et juste » de prendre ces aspects en compte dans les salaires, et non dans les primes comme en est convaincu la direction ?

Le Collectif d'anciens salariés d'Utopia.

Extraits de témoignages d'anciens salariés d'Utopia :

« Comme à toute personne ayant fait des études de cinéma, Utopia me paraissait être le lieu de travail idéal : excellente programmation, respect des films, engagement politique, collègues sympas et cinéphiles ...Quelle désillusion ou devrais-je dire « désutopie » ! La paranoïa, la délation, les lettres recommandées et les réunions sanctions faisaient aussi partie de cette aventure. La gazette est prompte à critiquer les autres entreprises, cela tend à masquer la réalité du travail dans ce cinéma : des idées incongrues sur une nécessaire dévotion à Utopia, des heures non comptabilisées dans le temps de travail, des idées politiques que les

salariés doivent pouvoir justifier auprès des spectateurs et surtout aucun droit à l'erreur sous peine de recevoir une lettre recommandée. Ma déception dans ce cinéma a été immense, j'ai quitté Utopia à la fin de mon contrat sans vouloir discuter avec mes employeurs d'une éventuelle reconduction, j'ai fui sans me retourner. (...) » Héloïse

« J'étais une Utopiste convaincue lorsqu'en mai 2004 les directeurs d'Utopia m'ont proposé d'embarquer pour une aventure salariée de six mois. Nous nous connaissions mieux depuis un certain temps puisque nous avions créé l'association des Utopistes Associés ensemble et j'en étais alors la vice-présidente. (...) J'ai trouvé cette opportunité extraordinaire. (...) Malheureusement (et le mot est faible ...), j'ai vite déchanté. (...) Le fait, ensuite, de ne pas avoir notre salaire complet un mois paraît anecdotique ; mais il est important de souligner que lorsque ça nous est arrivé, nos patrons si engagés dans la cause des salariés nous ont reproché en réunion d'être mesquins, de nous monter la tête pour ce genre de détails. Mesquinerie, que de nous soucier de savoir si nous allions pouvoir payer notre loyer en début de mois ou donner à manger à nos enfants lorsque nous ne gagnons que 1100€ par mois ? Mesquinerie, que de leur dire qu'en tant que patrons d'entreprise, ils ont des devoirs envers leurs salariés, surtout quand le salaire n'est pas versé pour la simple et unique raison qu'en août le comptable est en congés, et qu'ils n'ont pas prévu un évènement qui se répète chaque année à ladite période ? (...) » Anne

« (...) Une collègue venait de quitter l'entreprise avec une balance horaire déficitaire lorsque je me suis moi-même retrouvée avec environ 70 heures à rattraper. Ce cumul s'explique de deux manières : contrairement à la législation sur l'annualisation du temps de travail, l'entreprise ne remettait pas les balances horaires à zéro au 31 août de chaque année et pendant de nombreuses semaines on ne m'a pas fait travailler un minimum de 35 heures. Cela a eu des répercussions physiques et morales : j'ai dû enchaîner des semaines de travail supérieures à 35 heures (parfois supérieures à 42 heures sans avoir été rémunérée en heures supplémentaires). L'impossibilité d'organiser ma vie personnelle m'a contraint à un état d'isolement auquel s'est ajouté un état de grande fatigue (le temps que je ne passais pas à travailler, je le passais à dormir pour récupérer). (...) » Christine

« Je garde, fort malheureusement, un pitoyable souvenir de mon court passage dans la SARL Utopia. C'est avec regret que j'ai constaté très vite à quel point ses créateurs et dirigeants faisaient peu de cas des conditions de travail et de vie de leurs salariés. Et ce, en contradiction complète avec les discours lénifiants et les effets de communication dont ils se sont fait une image de marque. (...) Les fonctions les plus pénibles se révélèrent vite être celles du ménage : aspirateur, poubelles, serpillière dès 6 heures du matin, m'obligeaient à me lever à 5. Tout cela bien sûr pour un SMIC. A cela, vinrent se rajouter, hors du temps de travail, hors

rémunération : la relecture des gazettes (pour les volontaires !), leur distribution auprès des commerçants, le démarchage pour de nouveaux emplacements de relais gratuits à cette même gazette, la mise en place de publicité dans les rues pour le lancement d'Utopia Tournefeuille, l'organisation de futures rencontres avec des metteurs en scène, ces rencontres elles-mêmes, une réunion par mois de 4 heures minimum. Au total, mon 1/4 de temps finissait par devenir un bon mi-temps sans rémunération appropriée. Si l'on comptait frais de déplacement, parking, nourriture ...je finissais aussi par perdre de l'argent en travaillant et surtout... beaucoup trop de temps ! (...) » Christian

« On sait pourquoi on souhaite travailler à Utopia. Sous peu, on sait tout autant pourquoi on souhaite en partir. Dans mon cas, sept mois auront suffis. (...) Les plannings ont été une des principales sources de conflits. Modifiés chaque semaine, ils nous étaient souvent remis le dimanche soir pour la semaine à venir, ce qui rendait pour le moins difficile l'organisation de notre vie personnelle. A plusieurs reprises, il est arrivé que la durée minimale de repos entre deux jours travaillés ne soit pas respectée. Régulièrement, nous avons évoqué ces problèmes au cours de réunions, ce qui ne manquait pas d'exaspérer nos responsables. Selon eux, cela n'était dû qu'à notre évidente mauvaise volonté (je laisse à d'autres le soin d'évoquer l'épisode de la psychothérapie de groupe). » Guillaume

« J'ai été opérateur projectionniste à Utopia pendant 2ans et demi. A l'ouverture des salles de Tournefeuille, les conditions de travail se sont profondément altérées. Très vite, les emplois du temps sont devenus impossible à établir et n'étaient connus que quelques jours à l'avance. Cela a créé d'énormes tensions dans le personnel. (...) La demande incessante d'investissement et de volontariat pour l'essor de l'entreprise a définitivement fâché beaucoup de salariés. Consciente de ces gros dysfonctionnements, la direction a proposé en réunion une psychothérapie de groupe financée par les primes annuelles des salariés (...). » Yane

« Je me souviens que pendant longtemps il m'a été impossible de terminer une journée de travail à l'heure prévue par l'emploi du temps ; non parce que je ne m'étais pas acquittée de mes tâches mais parce que j'étais habitée par le sentiment de ne jamais en faire assez. J'ai compris plus tard que ce sentiment de culpabilité ou mauvaise conscience m'était insufflé par le discours ambiant et les apartés de certains dans l'équipe tendant à sanctifier le travail désintéressé. Une manière pour Utopia de s'attirer le dévouement de ses salariés. (...) » Stéphanie

Contact : cas-u@wanadoo.fr

A PROPOS D'UN « DROIT DE REPONSE PATRONAL » Un cinéphile averti en vaut deux ...

*Article publié dans le Combat Syndicaliste
Midi Pyrénées, n°90, mai juin 2005*

Sous le titre "*Utopia salaud ! le peuple aura ta peau*" la dernière gazette de ce cinéma publie deux pages, illustrées par Charb, pour s'attaquer à la CNT-AIT de Toulouse. Le prétexte en est de répondre aux deux tracts dans lesquels nous dénoncions des pratiques inadmissibles : le licenciement pour "*manque de conscience politique*" et les critères d'attribution des primes (participation "*bénévole à des activités internes à Utopia*" (!), formation "*hors du temps de travail*"...). Loin de nous répondre, ce texte est un fatras verbeux, qui contient un nombre impressionnant de contre-vérités. Les extraits de leur gazette sont en gras. A vous d'apprécier :

"Nos lurons [...] n'ont pas daigné répondre à notre invitation de participer au débat sur le travail"

Quelle invitation ? Nous n'avons jamais reçu d'invitation d'Utopia pour quelque débat public que ce soit. Les rédacteurs de la Gazette le savent pertinemment. C'est pourquoi ils complètent leur assertion mensongère d'une précision, pour tenter de rattraper le coup : leur cinéma, écrivent-ils, est "ouvert pourtant à tous sans exclusive". Et alors ? Il fallait peut-être qu'on se sente invité d'office ? Gaumont et UGC aussi, sont ouverts à tous. Les restaurants tout autant. De là à dire que chacun y est invité.... Les mots ont un sens. Gérer un lieu "ouvert à tous", c'est une chose. "Inviter" quelqu'un, s'en est une autre. Nous n'avons pas été invités au débat sur le travail. C'est un premier mensonge.

"Nos joyeux drilles prennent la parole à la place des salariés d'Utopia sans même les consulter".

Nos tracts n'ont jamais porté pour signature "*les salariés d'Utopia*" ou quoi que ce soit dans ce style. Ils sont clairement signés "CNT-AIT", avec notre adresse. De plus, ils ne citent pas des propos des salariés. Ils ne présentent même pas leurs revendications. Ils ne les mettent pas en avant. Ecrire que nous prenons la parole à leur place est un deuxième mensonge.

Précision : bien que nous ne nous exprimions pas en leur nom, nous l'avons fait avec l'accord d'un certain nombre de salariés. Ils nous ont d'ailleurs informés que, malgré la béatitude qu'ils affichent en public, les patrons d'Utopia ont parfois du mal avec leurs exploités. Ils l'écrivent eux-mêmes : à Utopia St Ouen (une des branches de la maison) "*la non-motivation d'une partie de l'équipe est inquiétante*"

tellement inquiétante que cette salle *"pourrait bien décliner et disparaître très vite"*². Vu les conditions de rémunération et de travail, faut-il s'étonner que des salariés soient *"non motivés"* ?

"Ils gratifient la licenciée du titre de "déléguee du personnel"

Troisième mensonge. Le camarade gazetier se mélange carrément les pinceaux : ce n'est pas nous qui gratifions la salariée virée de ce titre, c'est ... Utopia ! Ce qu'il critique, n'est qu'un extrait du compte-rendu de la réunion d'équipe³, dont nous avons fait simplement citation. Ceci dit, puisque le sujet est sur la table, voici quelques précisions. A Utopia, les "délégués du personnel", c'est comme les "invitations" : bidon. C'est le patron qui labellise le titre. Les patrons d'Utopia ont une vision toute "perso" du rôle du délégué du personnel. Il s'agit selon eux de : *"... transformer en outil de réflexion et de progrès [...] ce qui pourrait être tout l'inverse"* ⁴ Traduction : le délégué est prié d'être dans la ligne du "progrès" patronal. C'est pas franchement pour ça qu'il existe en principe. Mais nous ne sommes pas étonnés c'est toujours comme ça que le voient les patrons.

Remarque en passant : à la CNT-AIT, pour de multiples raisons, nous sommes contre les élections professionnelles, ce qui est un autre débat.

"Utopia [...] n'est pas une association, contrairement à ce que vous avez l'air d'insinuer"

Le précédant n'était pas mal, mais ce quatrième mensonge est à mourir de rire. Non seulement nous n'avons jamais pensé qu'Utopia était une association, mais nous nous sommes évertués à écrire le contraire, qu'il s'agit d'une "S.A.R.L. (et non pas une association comme le croient certains)"⁵ et d'une PME⁶, c'est-à-dire d'une entreprise au sens juridique du terme. Pourquoi l'avons-nous fait ? D'abord, parce qu'on ne peut pas dire que la mention *"Utopia = Société Anonyme à Responsabilité Limitée"* crève les yeux quand on lit la gazette. Deuxièmement, parce qu'Utopia met continuellement en avant ses bénévoles. Or, ce sont les associations qui ont des bénévoles. Les SARL ont des salariés.

"On n'aurait d'ailleurs rien contre l'idée d'être gavés de bénéfices [...] la banque de France [...] trouve la "rentabilité d'Utopia insuffisante"

Le gazetier ajoute que cette rentabilité est insuffisante *"comparé à Total"*. Là, ce n'est pas un trait d'humour. C'est de la prudence. Utopia ne ment pas en disant que

² Texte interne du 6 janvier 2004.

³ En date du jeudi 25 nov. 2004

⁴ Texte interne de mars 2004.

⁵ Cf. notre tract "La maladie du docteur Utopia.

⁶ Cf. notre tract "Danger patron de gauche"

la SARL fait moins de bénéfices que Total. Mais c'est un cinquième mensonge que de laisser entendre qu'elle n'est pas très rentable. La preuve ? *"le CNC lui-même [...] est époustouflé"*⁷ du nombre d'entrées réalisé à Tournefeuille. Et il en faut, pour époustoufler le Centre national du cinéma ! Il est vrai qu'avec 600 000 entrées en 2004 (Toulouse + Tournefeuille), Utopia bat à plate couture UGC centre-ville (550 000 entrées)⁸. Mais au fait, pourquoi ne pas publier dans la prochaine gazette les organigrammes et les comptes détaillés de **toutes** les sociétés liées à Utopia ? Pour mettre l'eau à la bouche, voici les chiffres d'affaire 2003 de quelques SARL, qui ont toutes la même gérante : Utopia Latin, 1 626 058 euros. Utopia St Siméon, 1 207 151 euros. Félicité Films (spécialisée dans le conseil pour les affaires et la gestion), 299 705 euros. Colossal, non ? Ajoutons que la même personne est aussi gérante de la Société civile immobilière St Siméon, au capital social rondet.

"Ah, c'est vrai, la CNT est contre les primes ! Ce chat jaloux préférerait sans doute qu'on refille de juteux dividendes à des actionnaires".

Comme si la seule alternative était de verser des primes ou des dividendes. Manifestement, l'idée de diminuer légèrement les profits pour augmenter les salaires (dont certains se traînent tout de même...) ne vient pas aux patrons d'Utopia. C'est pourtant si simple. Ceci dit, les critères utopiastes d'attribution des primes constituent un véritable scandale sur lequel la direction reste terriblement silencieuse. Pourvu que [le premier ministre] Raf'[farin] ne pique pas l'idée à Utopia... et demande aux enseignants de distribuer gracieusement la loi Fillon dans les boîtes à lettres pour toucher leurs primes...

POURQUOI LA CNT TOULOUSE
NE VÉRIFIE PAS SES INFOS ?



"Pourquoi la CNT Toulouse ne vérifie pas ses infos ?"

Si nos informations étaient non vérifiées (sous-entendue, fausses), il suffirait à Utopia de le dire. Nous constatons qu'aucune n'est démentie sur le fond. Pour éluder le problème, Utopia se camoufle derrière une rédaction maladroite d'un compte-rendu par une *"jolie [sic] stagiaire"* dont *"c'était le premier jour"*. Outre le cliché parfaitement misogyne de la *"ravissante idiote"*, on nous ressert l'explication de tous les patrons pris la main dans le sac : *"C'est pas moi, c'est le lampiste (pardon, le stagiaire)"*. Soyons sérieux, rédigé

⁷ Compte-rendu interne 16 sept 2004 ; CNC = Centre National du Cinéma

⁸ Télérama, 9 mars 2005

par qui que ce soit, un compte-rendu officiel de réunion d'entreprise est relu par la direction avant d'être diffusé. Nous connaissons trop le poids des mots à Utopia pour douter que cette relecture puisse être autre chose qu'attentive.

Finissons de rassurer Charb : à la CNT-AIT quand nous avançons quelque chose, c'est que non seulement nous avons rencontré quelques-uns des intéressés, mais que nous avons en main les preuves matérielles de ce que nous écrivons. Un certain nombre de pièces de notre dossier sont citées dans cette page. Prétendre que nous n'avons pas vérifié nos infos, c'est un mensonge de plus.

[Le cycle haro sur le boulot est] "...un sacré travail, réalisé en partie par les bénévoles [...] qui profite aux spectateurs, mais aussi aux salariés..."

Et voici un beau mensonge par omission. Si le travail des bénévoles profite aux spectateurs et aux salariés (?), le gazetier se garde de mentionner à qui il profite le plus : au patron. Grâce aux bénévoles, par exemple, la fréquentation du cycle Haro sur le boulot s'est hissée à 10 432 entrées, soit plus de 40 000 euros de recette. Ça n'a pas dégagé un petit bénéfice, ça ?

Ceci dit, on peut avoir quelques doutes sur la considération dont les bénévoles jouissent dans le fond, puisque Utopia a comme position de ne pas leur offrir, de places gratuite. En effet, écrit le Règlement intérieur, *"s'ils aident Utopia, c'est parce que la chose leur semble d'importance, ou qu'ils y trouvent d'une façon ou d'une autre une satisfaction personnelle"*. Et, comme ils ont déjà la "satisfaction" de travailler pour rien, ils doivent *"d'abord payer (leur) cote part pour les films"* s'ils veulent les voir. Pas question, sauf exception, de leur refiler des entrées gratuites. Plus radin que ça, tu meurs !

"Les salariés devenus patrons, passent-ils du jour au lendemain, du statut de prolétaire douloureux à celui de salopiaux ventripotents ?"

Nous laissons la responsabilité des qualificatifs employés au gazetier. Si lui-même voit les patrons d'Utopia comme des "salopiaux ventripotents", c'est son point de vue, et il sait certainement de quoi il cause. Pour notre part, nous n'avons jamais écrit ça dans nos tracts sur Utopia. Nous affirmons tranquillement qu'un patron, quelles que soient les couleurs idéologiques dont il se pare, est un ennemi de classe. Parce qu'il participe directement à l'exploitation de l'Homme par l'Homme. Et que c'est justement avec cette exploitation, (qui est à la base de toutes les perversions sociétales que chacun constate aujourd'hui) qu'il faut en finir. C'est clair ?

Léopold

DANGER : FAIZANT DE GAUCHE !

*Tract distribué en Septembre 2005
à une dédicace de Charb*

Tout le monde connaît les dessins à l'humour caustique et glacial de Jacques Faizant dans le Figaro⁹, fustigeant les syndicats qui manipulent les travailleurs et qui prennent le public en otage. On aurait pu craindre l'extinction de ce menhir de la pensée politique française avec sa disparition prochaine. Heureusement, l'excellent Charb, dessinateur de Charlie Hebdo de son état, a courageusement repris le flambeau. Qu'on en juge :

La société UTOPIA est une chaîne de cinéma d'art et d'essai implantée dans différentes villes de province et banlieue. Elle développe dans sa gazette un discours alternatif, fustige le capital et prend la défense des petits (cinémas) contre les gros (multiplexes). Ils appellent même parfois à voter Arlette, rendez vous compte ! Las, dans le cinéma de Toulouse, les conditions de travail, et notamment les conditions salariales, sont loin d'être à la hauteur des prétentions de cette entreprise citoyenne. Par exemple, les primes sont attribuées en fonction de critères que le Baron Seillière ne renierait pas : la conscience politique qui - bien sur - doit être alignée sur celle du patron ... Et mieux que le lundi de Pentecôte, qui ne concernait qu'une journée, les salariés sont « invités » (sous peine de licenciement ...) à effectuer du travail bénévole pour l'entreprise ...

La CNT-AIT, modeste syndicat de salarié, a donc fait ce que ferait tout syndicaliste en cette occasion : elle a dénoncé cet abus d'autorité patronale. Bien entendu, ceci n'a pas été du goût de la direction de l'entreprise. Dans sa riposte, elle a demandé à l'humoriste Charb de faire des gribouillis dans sa gazette. Celui-ci, en digne héritier « alter » de Jacques Faizant, fustige donc cette action syndicale qui bien entendu ne peut être qu'une manipulation des travailleurs par des gens mal informés, qui prend l'alter-public en alter-otage.

Alors, puisque l'ami Charb indique que nous n'avons pas vérifié nos sources d'informations, nous avons le plaisir de reproduire ci-dessous des extraits de témoignage d'anciens salariés de l'entreprise Utopia [NDLR : cf. articles précédents]. Nous tenons également à disposition les Règlements intérieurs et d'autres documents internes, pour ne pas être accusé de n'avoir qu'une seule version de l'affaire, celle des (ex) salariés en l'occurrence. Ainsi, celui qui n'aime pas les gens mais semble par contre bien apprécier les patrons pourra se faire sa propre opinion et deviner qui manipule qui dans cette affaire.

Des lutteurs de classe du Syndicat Interco Paris Nord CNT-AIT

⁹ Jacques Faizant (1918 – 2006) dessinateur politique de droite réactionnaire.

PETIT VOYAGE EN UTOPIA

*Article publié le lundi 10 octobre 2005
sur <http://cnt-ait.info>*

Utopia est une chaîne de salles de cinéma qui se veut différente des grands multiplexes : programmation décalée et alternative, affichage politique "de gauche" clairement proclamé, notamment dans la "Gazette", journal des programmes du cinéma qui est distribué gratuitement à l'entrée du cinéma et diffusé dans tous les lieux culturels ou alternatifs de la zone d'achalandage du cinéma. Drainant par des tarifs avantageux et une politique différente une clientèle d'étudiants et de personnes "engagées", ils se veulent les archétypes d'une nouvelle forme de militantisme.

Mais l'envers de l'écran n'est pas aussi rose. En effet, Utopia c'est aussi une entreprise, avec des patrons et des salariés. On aurait pu s'attendre à ce que les relations de travail à Utopia soient différentes de ce qu'on retrouve dans une entreprise classique. Elles le sont en effet puisque à l'Utopia Toulouse, le patron a expérimenté une politique sociale dont le Medef n'ose pas toujours rêver : travail bénévole, primes à la gueule du salarié et en fonction de son degré d'accord avec l'idéologie du patron, etc. ... Des anciens salariés d'Utopia Toulouse ont osé briser la loi du silence et dire tout haut ce qu'un certain milieu militant connaissait depuis longtemps, mais préférerait taire pour ne pas écorner l'image et surtout pour continuer à bénéficier des largesses d'une salle où ils peuvent organiser "cycles ciné" et autres "fêtes militantes".

De la même façon que lorsque les salariés d'un Mac Do sont en grève, des copains de la CNT-AIT de Paris Nord sont allés à la rencontre du public et des salariés de l'Utopia de St-Ouen L'Aumône (95), en banlieue Nord, pour y faire savoir comment ça se passe à Utopia Toulouse et susciter des solidarités.

La guerre d'Utopia (Part one)

Une première distribution de tract a donc été organisée un soir de février. Nous nous sommes retrouvés avec des copains du Groupe Makhno de la Fédération anarchiste et du Collectif libertaire "l'Insurgé du 95". Nous mettons en pratique les techniques rodées sur les piquets tenus devant les fast-foods et autres Pizza Hut : distribution de tracts et slogans ("A Utopia l'exploitation c'est pas du cinéma", "A Utopia les primes à la gueule de l'emploi»). A l'affiche il y avait notamment "Le couperet" de Costa Gavras (l'histoire d'un tueur de chômeurs) et surtout "La corporation", film de dénonciation des multinationales américaines auquel participent Chomsky, Michael Moore ("Fahrenheit 9/11") et Naomi Klein ("No Logo"). Bref, des films où le capitalisme est mis en accusation. Nous pensions dès lors trouver un public

réceptif à notre action. Grave erreur ! En fait, pour la plupart des spectateurs "alternatifs", les conditions humaines dans lesquelles un film peut leur être projeté n'ont pas d'intérêt. Il semble qu'aucun des spectateurs présent ce soir-là n'ait réalisé que pour qu'un film soit projeté, il faut qu'il y ait des humains qui mettent la bobine dans le projecteur ... Seul comptait leur désir de consommation culturelle.

L'argument massue -ou plutôt qui se voulait tel- qui nous était asséné c'était "de toute façon Utopia, c'est quand même mieux que les multiplexes UGC"... Nous en étions là de nos discussions quand nous avons vu sortir du cinéma le gérant, visiblement sur les dents, venu nous dire que s'il ne nous empêchait pas de distribuer nos tracts (!) il nous demandait de bien vouloir ne pas gêner l'entrée des clients. Éclat de rire général ! C'est mot pour mot la phrase que nous sortent les managers de Mac Do quand nous piquetons "leur" restaurant !

Avant de partir, nous avons discuté avec des membres du personnel du restaurant associatif qui partage ses locaux avec Utopia et qui nous ont confirmé qu'à St-Ouen non plus, tout n'était pas rose ... Fin du premier épisode.

L'empire Utopia contre-attaque (Part Two)

Dans la Gazette d'Utopia de Toulouse, la contre-attaque patronale s'était étalée avec force mauvaise foi. Pour appuyer ce pur moment de propagande patronale, le dessinateur Charb s'était fendu de plusieurs gribouillis dont l'un qui disait *"Pourquoi la CNT Toulouse ne vérifie pas ses infos ? Parce que c'est du boulot ducon"*.

Ayant appris que le sieur Charb devait dédicacer ses œuvres dans une sympathique librairie parisienne, nous avons décidé de lui amener la dite Gazette, ainsi qu'un tract *"Attention, Jacques Faizant de gauche !"*.

A notre arrivée, Charb tout sourire dédicaçait aux quelques badauds présents ses "Gromit et Tartempion", arborant un magnifique t-shirt jaune poussin. Un compagnon lui fit remarquer que - vu les dessins qu'il avait fait dans la Gazette - le jaune était une couleur qui lui allait particulièrement bien. On assista alors à un festival de Charb qui - sans jamais se départir de son flegme- alterna entre pure mauvaise foi et cynisme intégral. Il nous ressortit les arguments patronaux qu'il connaissait par cœur -c'est donc que l'histoire l'avait touché, et ses amis avec. Nous les avons démontés un par un, preuves à l'appui (nous avons amené avec nous les documents permettant d'étayer toutes nos affirmations). Il finit par admettre que nous avions bien vérifié nos affirmations, et que c'était lui qui n'était pas suffisamment informé. Il nous expliqua qu'en fait son premier travail après les études avait été illustrateur dans la gazette d'Utopia St-Ouen. Il était donc redevable aux patrons du ciné de lui avoir mis le pied à l'étrier. Les patrons de St-Ouen ayant monté l'Utopia de Toulouse, à titre amical il avait donc fait l'illustration en

reconnaissant que "c'est un dessin de pure mauvaise foi".

Il nous sortit également que de toute façon pour travailler à Utopia il fallait "*adhérer à l'idéologie de l'entreprise*". Des anciens équipiers de Mac Do, présents parmi nous, crurent entendre leur ancien manager...

Pour lui, l'exploitation à Utopia existait, comme dans toute entreprise, mais ce n'était pas pire qu'à l'Huma ou à Charlie Hebdo où il travaille par ailleurs. Nous l'avons invité à nous envoyer des textes de dénonciations, que nous serons ravis de publier.

Il vanta également la création de petites entreprises ou encore la marchandisation de la culture, et autres sottises qui nous laissèrent sans voix (ainsi que d'autres personnes présentes). Il conclut en disant que de toute façon, quand il allait au cinéma, il ne s'intéressait pas à ce qui se passait derrière l'écran. Il finit par nous dédicacer notre tract d'une illustration qui se passe de tout commentaire.¹⁰

[illegible][illegible][illegible][illegible]

1. **Impress** *im-pris* *im-pris* *im-pris*

Syndicat Intereco Paris Nord CNI-ALL

Pour recevoir gratuitement et sans engagement votre journal, il suffit de bar a

A11 JL C 65 AAFB DTIC 28800 PARISCde 7111

Σύμφωνα με τα αποτελέσματα της έρευνας, οι περισσότεροι από τους ερωτηθέντες είναι άνδρες, ηλικίας 25-34 ετών, με μεταπτυχιακή εκπαίδευση, που εργάζονται ως εκπαιδευτικοί.

Answer : :

... ..

6

http://www.irs.gov e-file

Journal of Management Studies, 2006; 43(7): 1098–1114

— 3 —

r Jul. qui était aussi pré

22

.. Nous avons recroisé

11. *Journal of Biological Chemistry*, 1910, 39, 1.

ec l'urgentiste Pelous.

• 111 •

es qui validait toutes les

...cace ...

[illegible]

¹⁰ Le dessinateur Jul, qui était aussi présent à la dédicace, était semble-t-il mal à l'aise pour son ami Charb ... Nous avons recroisé ce dernier un an après, au salon du livre de Paris, où il dédiquait avec l'urgentiste Pelous. Cela nous a donné l'occasion de donner à Charb le verdict du procès qui validait toutes les informations de la CNT-AIT ... et de lui pourrir de nouveau sa dédicace ...

Le retour du Jedi (Part Three)

Suite à l'épisode précédent, nous avons donc organisé une nouvelle distribution de tracts à Utopia St Ouen l'Aumône, fin juin, avec les mêmes participants et le même scénario. Certes la période n'était pas propice question public, qui avait visiblement déserté la culture pour les plages estivales, mais cette absence de spectateurs a permis à des salariés d'Utopia de sortir pour discuter avec nous.

La première personne, assez énervée, nous cria que de toute façon tout ce que nous disions c'était des mensonges et des méchancetés. Et que d'abord Utopia St-Ouen n'avait rien à voir avec Utopia Toulouse, que c'était des entreprises distinctes. Un compagnon lui fit remarquer qu'elles avaient quand même le même nom, le même logo, la même enseigne, les mêmes formes de gazette ... il lui expliqua alors ce qu'était le système des franchisés. L'employé finit par admettre que certes, il y avait des Utopia où il y avait de sacré problèmes, mais que ce n'était pas le cas ici et qu'il ne fallait pas que nous continuions à semer la zizanie.

La seconde personne est venue vers nous beaucoup plus détendue et ouverte à la discussion. Tout d'abord elle nous dit que le premier épisode n'était pas passé inaperçu. Les employés ayant appris qu'une distribution de tracts avait eu lieu par rapport à un problème en province, ils ont cherché à comprendre d'où cela pouvait venir. Le problème c'est que les salariés des différents Utopia ne se connaissent pas entre eux et donc il est difficile d'avoir des informations. Pensant que les problèmes venaient de Bordeaux (une invitation aux copains de Bordeaux pour agir ?), ils avaient cherché à contacter les employés du cinéma girondin, mais sans succès.

La direction quant à elle a convoqué tout le personnel pour une réunion "de crise", pour leur dire que la CNT avait distribué un tract à l'entrée du cinéma, que cela concernait Toulouse et seulement Toulouse et que de toute façon tout était expliqué dans un article de la Gazette d'Utopia de Toulouse dont un exemplaire fut remis à chacun des employés. Bien sûr la direction n'eut pas le scrupule démocratique de donner un exemplaire de notre tract aux employés afin qu'ils confrontent les deux versions ... Ce que nous fîmes, en expliquant le problème de Toulouse et notamment les heures sup' non payées. La pratique toulousaine le scandalisa et il nous dit de façon très nette qu'à St-Ouen s'il leur arrivait aussi de faire des projections-presse ou autres extras, les heures étaient notées et intégralement payées et que si ce n'était pas le cas, ils refuseraient de venir bosser. Message transmis aux salariés toulousains ...

La menace fantôme (conclusion)

En plus des actions terrains, nous avons publié sur notre site les différents tracts concernant l'affaire Utopia. Ceci nous a valu un abondant courrier d'anciens salariés de différents cinés, qui corroborait tout ce que nous dénoncions. Nous sommes aussi entrés en contact avec des compagnons d'Orléans qui connaissaient les mêmes problèmes dans un ciné fonctionnant sur le même mode.

Pour le syndicat Paris Nord, ces actions s'inscrivaient dans une triple démarche logique, de solidarité avec des travailleurs qui réclament leurs droits, de dénonciation de l'hypocrisie d'une gauche-spectacle à l'intelligence servile, et d'unité dans la lutte avec des compagnons sur des bases anarchosyndicalistes. Ces interventions, les rencontres et les discussions qu'elles permettent nous renforcent dans la conviction que l'autonomie des travailleurs et l'action directe peuvent être des leviers puissants, qui inquiètent les patrons. En ces temps où tout est marketing, l'image de marque devient un capital important de l'entreprise. Pour toutes ces entreprises culturelles, qu'elles soient sous le statut privé ou associatif, une certaine image "engagée" leur sert de caution morale. Aller à la rencontre de leur public, c'est commettre un vrai crime de lèse-majesté car c'est dévoiler l'imposture. Mais il n'y a pas d'autres alternatives pour des révolutionnaires -sauf à se renier- que d'être en rupture et de dénoncer aussi les marchands de sommeil et d'illusion.

Un militant CNT-AIT Paris-Nord



JUSTICE : LE CINEMA TOULOUSAIN, CHANTRE DE LA DENONCIATION DES INJUSTICES SOCIALES, EPINGLE PAR LE CONSEIL DES PRUD'HOMMES (2007)

La Dépêche du Midi, 06 février 2007

LADEPECHE.fr



9° / 18° Toulouse

Rechercher

Jour

Publié le 06/02/2007 à 08:59

[Accueil](#) / [Grand Sud](#) / [Vie locale](#)

Toulouse. Utopia condamné pour licenciement abusif

Utopia condamné pour licenciement abusif

Utopia Toulouse épinglé pour licenciement abusif, voilà qui fait tache dans la vitrine de cette institution du cinéma engagé à gauche, plateforme de l'alter-pensée, grand pourfendeur de l'exploitation capitaliste sauvage et chantre de la dénonciation de l'ultralibéralisme économique. Le conseil des prud'hommes de Toulouse a pourtant bien condamné Utopia, en septembre dernier, à verser 11 000 € de dommages et intérêts à une ancienne salariée. Les causes du conflit remontent à plus de deux ans. À l'origine, parce qu'elle conteste ce déficit de 90 heures de travail que lui reproche la direction, et que les conditions de travail ne lui paraissent pas conformes à ses droits, cette ex-salariée saisit l'inspection du travail. « À partir de ce moment, mon travail n'était plus satisfaisant », se souvient-elle.

EXPLOITATION ?

Pour Anne-Marie Faucon, l'un des fondateurs du réseau Utopia, c'est avant tout le « comportement » de la jeune femme qui est en cause. En particulier lors de la venue du réalisateur Robert Guédiguian, soirée où l'employée aurait déserté son poste. Et il n'y aurait chez Utopia pas plus de harcèlement pour manque « d'un minimum de conscience politique » que d'incitation à travailler bénévolement pour servir la cause, comme « les ragots et les cancans » du syndicat anarchiste CNT-AIT le prétendent. CNT-AIT qui aurait suffisamment de talent de persuasion et d'entregent, selon elle, pour « influencer les prud'hommes ».

Ragots ou cancans, un collectif d'anciens salariés d'Utopia s'est quand même constitué. Et même marginaux, leurs témoignages évoquent la « nécessaire dévotion à Utopia », les « réunions sanctions », la « demande incessante d'investissement et de volontariat » ou « la participation bénévole à des activités internes à Utopia hors du temps de travail ». Sans compter 25 départs d'employés en deux ans, de juin 2002 à octobre 2004, certains avant même la fin de leurs contrats parce qu'ils

ne supportaient plus leurs conditions de travail. Rue Montardy, les actuels salariés d'Utopia démentent de telles horreurs. Mais, d'une certaine manière, pour Sophie, Raf, Clément ou Peggy, la fin justifierait les moyens. Rien ni personne ne les contraint à rester au-delà des heures de boulot, sinon le militantisme. Au risque de s'affranchir du code du travail et ainsi de fauter par les pratiques qu'on dénonce.

Me Jean-Marc Denjean, l'avocat de la salariée abusivement licenciée, lui, se garde bien de conclure à une exploitation généralisée chez Utopia. Il s'en tient à la décision de justice : « *Le conseil des prud'hommes, dans une décision motivée et détaillée, a jugé que le licenciement n'était pas étayé par des éléments de preuve suffisants pour caractériser l'existence d'une faute.* »

Jean-Louis Dubois-Chabert

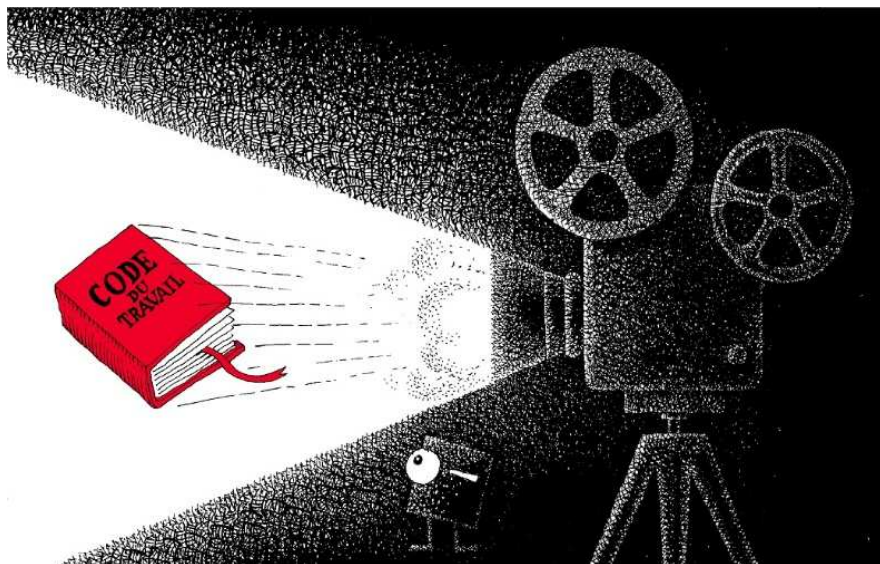


Illustration : Jean-Paul Van Der Elst

UTOPIA MON AMOUR

Dernières nouvelles d'Utopia

***Le Combat Syndicaliste Midi Pyrénées,
Février Mars 2007, numéro 99***

Utopia, c'est un réseau de cinémas, spécialisé dans le film intello de contestation. C'est une affaire qui marche bien, fort bien même¹¹ L'essaimage progressif du réseau dans toute la France en est d'ailleurs une preuve qui ne trompe pas. Utopia, c'est aussi une "Gazette" gratuite mensuelle (50 000 exemplaires sur Toulouse à ce qu'on dit) qui fait, bien sûr, la promotion des films mais surtout qui consacre ses pages à l'alter mondialisme, aux idées progressistes et autogestionnaires. Utopia, c'est aussi le support de multiples soirées organisées par (presque) tous les mouvements de gauche et d'extrême gauche.

Avec une programmation de qualité, des moyens financiers impressionnants, un discours très ouvert, une audience considérable, Utopia est pour le "peuple de gauche", une institution. Et une institution intouchable. Pourtant, Utopia, c'est aussi un patron et des salariés. Et c'est là que ça se gâte. Parce qu'il n'y a pas de commune mesure entre le discours de la boîte et ... la réalité. C'est pourquoi, la CNT-AIT a dénoncé publiquement¹² deux pratiques inadmissibles : l'attribution des primes en fonction du travail bénévole pour l'entreprise, et la nécessité d'une "*conscience politique*" chez les salariés ! Réponse patronale quelques jours après dans une "Gazette" consacrant deux pages à critiquer la CNT : rien sur les points soulevés, mais la double accusation de ne pas nous être informés sérieusement et de parler au nom des salariés sans leur accord. Mal en a pris au patron d'Utopia. Ce sont des anciens salariés eux-mêmes qui lui ont clos le bec publiquement en publiant des témoignages accablants sur ce qu'ils avaient vécu dans cette entreprise sans jamais pouvoir l'exprimer jusqu'à présent.

A la suite de plusieurs contacts de salariés ou ex-salariés d'Utopia, la CNT-AIT a levé le voile sur des pratiques de cette entreprise qui crie « *Haro sur le boulot* », fait son fond de commerce de la dénonciation de l'exploitation capitaliste, mais peut éventuellement se conduire comme le dernier des patrons.

Tout d'abord, pourquoi les salariés d'Utopia, dénonçant leurs incroyables conditions de travail, se sont-ils adressés à la CNT-AIT ? Pas parce qu'ils étaient anarchosyndicalistes ! Simplement parce que, « *ailleurs* », on leur avait conseillé

¹¹ Ainsi, dans le grand Toulouse, les deux Utopias, avec 600 000 entrées payantes battent à plate couture le multiplex UGC centre-ville. Chiffre d'affaire cumulé 2003 des Utopias : plus de trois millions d'euros.

¹² Voir dans "Le Combat syndicaliste" n°90, les deux articles sur le sujet.

de la fermer : « *Pas touche à Utopia* » semble bien être le mot d'ordre de la plupart des organisations de gauche et d'extrême-gauche, qui ne veulent pas perdre les avantages substantiels que leur boutique y trouve.

« UTOPIA SALAUD ! LE PEUPLE AURA TA PEAU »

C'est sous ce titre ravageur dont nous lui laissons l'entière responsabilité, que la « Gazette d'Utopia » (février 2005) tentait, sur deux grandes pages, de répondre à nos critiques. Nous n'étions que des lurons « *pas sympathiques* » et « *pleins de haine* », accusés de propager des « *on-dit pénibles* », d'avoir « *des comportements inadmissibles* », d'être « *bourrés de méchancetés* »... Bref affreux, sales et méchants, nous n'avions rien compris. Depuis, même un verdict du Conseil des Prud'hommes, qui n'est pas une instance réputée pour ses positions anti-patronales, est venu, le 13 septembre 2006, apporter un démenti cinglant aux affirmations du patron d'Utopia en le condamnant tout d'abord à 11.000 euros de dommages et intérêts envers une ex-salariée. Bien que trois « Gazettes » soient parues depuis cette date, on n'y trouve pas l'information que l'importance de ce fait appelait. Pourquoi une discrétion si inhabituelle chez un champion du devoir d'information et de transparence ? Il est vrai que sa condamnation pour licenciement abusif (comme un vulgaire gros patron de droite) est éclairante.

Tout d'abord, les Prud'hommes pulvérisent les trois motifs avancés par Utopia pour justifier le licenciement : le premier « *ne concerne en rien la salariée* », le deuxième « *n'est pas plus réel que sérieux* », quant au troisième, il repose sur « *une position tout à fait inversée de la part de la gérante* ». Bien plus, « *la genèse de l'histoire démontre que les problèmes...ont...entre autre, comme point de départ...le fait que le salarié ait pris contact avec un inspecteur du travail* »... ce qui constitue pourtant un droit élémentaire !

Ensuite, le florilège continue : les Prud'hommes relèvent un courrier « *menaçant* » de la direction ainsi que des propos « *pour le moins surprenant(s)* » quand ils ne sont pas « *particulièrement condescendants* » d'un « *actionnaire non-salarié* » d'Utopia. Les Prud'hommes valident « *qu'un collectif d'anciens salariés d'Utopia a été formé* » et que « *assurément plusieurs anciens salariés témoignent* » dans leur tract « *Sauve qui peut Utopia* » (dont nous ne pouvons que conseiller la lecture très instructive : http://cnt-ait.info/article.php3?id_article=1083).

Pour ce qui est des accusations d'Utopia concernant la CNT-AIT, les Prud'hommes constatent que le patron les profère « *sans apporter le moindre commencement de preuve de ses affirmations* ». Ajoutons pour finir qu'Utopia s'est bien gardé de faire appel.

Au-delà du constat que les faits diffusés par la CNT-AIT sont parfaitement fondés, ce qui est posé à tous ceux qui ne se reconnaissent pas dans le système actuel (et

qui donc apprécient les films critiques qui passent à Utopia), c'est la question éthique. En cette période électorale où les candidats ne craignent pas d'avancer les propositions les plus contradictoires et les plus scabreuses pour grignoter quelques points dans les sondages, parler d'éthique n'est certainement pas à la mode. Mais pour nous, les actes doivent être en accord avec les paroles ; c'est un préalable à toute lutte, que l'oppresseur soit « de droite », « de gauche » ou « du milieu ».

4 janvier 2007

CRACHER DANS LA SOUPE ET MORDRE LA MAIN QUI NOURRIT

*Le Combat Syndicaliste Midi Pyrénées,
Février Mars 2007, numéro 99*

De nombreux militants syndicalistes et politiques se sont donnés beaucoup de peine, depuis près de deux ans, pour expliquer combien cette affaire n'en valait pas la peine. Cela, y compris dans des milieux se déclarant révolutionnaires, se revendiquant de l'anticapitalisme voire des idées libertaires. Le texte qui suit, émanant d'un certain Redrum, que nous pêchons sur internet, résume bien leur campagne :

"Ce soir ... au cinéma Utopia, mes camarades "traîtres de classes" (smile) du Scalp/No pasaran organisent un débat précédé d'une projection... je me permets un petit commentaire évidemment qui n'est pas une défense d'Utopia mais une petite mise au clair face à une entreprise publicitaire de la CNT-AIT. (...) Utopia, c'est effectivement une possibilité pour les groupes militants (...) d'organiser des débats/projections et de toucher un large public, plus large en tout cas que dans des réseaux militants ultra-sectaires. Tout comme ces mêmes groupes militants utilisent des salles municipales sans forcément être d'accord avec la politique de l'État, ils utilisent Utopia sans forcément défendre et cautionner les éventuels problèmes. Qui prétend aussi qu'Utopia est "intouchable" pour le "peuple de gauche" ? Personne. (...) Personne n'est dupe (...). Utopia est un bon cinéma avec une bonne présentation mais comme dans toutes (ou presque) les assos et boîtes de gauche, [ils] jouent sur la corde "militante et bénévole" pour pousser un peu plus les salariéEs. L'AIT Toulouse découvre la réalité du travail dans les boîtes de gauche. Révolution. Et quand je dis que c'est comme ça dans beaucoup de structures, ça ne veut pas dire que c'est "normal" ou qu'il n'y a pas de raison de changer les choses, ça veut dire que ce n'est pas exceptionnel. Alors, le battage organisé par l'AIT de Toulouse aurait-il pour origine -comme il tente de le faire penser- la colère des salariés d'Utopia organisé en collectif ou dans un syndicat ? Niet ! Le battage de l'AIT a pour origine des témoignages d'ancien salariéEs et surtout le conflit d'une

salariée qui est allée aux prud'hommes. Je trouve ça mince (...)"

Reprenons depuis le début : les patrons d'Utopia vendent leur produit "culturel" grâce à un puissant marketing altermondialiste. Cette offre "anticapitaliste", ils la servent au public grâce au travail de salariés auxquels ils appliquent une "gestion des ressources humaines" violemment capitaliste : travail "bénévole" des employés, licenciement pour "manque de conscience politique", et même, face à la colère des salariés, tentative de séances de "psychothérapie de groupe payée par [leurs] primes annuelles" !

Quant au "produit" proposé, il est bien plus que le film projeté¹³. C'est ce qui fait le succès de la firme. Car, ce que les patrons d'Utopia, proposent à la vente, ce n'est pas simplement un film, c'est une identité, un rôle à consommer : celui d'un spectateur intellectuel et critique.

Marketing et cœur de cible

Pour que leur marketing reste crédible et le "cœur de cible" fidèle, ils ont besoin d'un label. Celui-ci est apporté par la multitude de groupes radicaux et alternatifs qui y organisent des soirées "politiques". En retour, la direction les sponsorise, ne serait-ce que par la publicité qu'elle leur accorde dans sa "Gazette". Situation bien différente, contrairement à ce qui est avancé dans le texte que nous citons plus haut, de celle des groupes qui utilisent "des salles municipales" : on peut difficilement penser en effet que le Maire de Toulouse cherche à se donner une image anticapitaliste, antilibérale, voire anarchiste par ses prêts ou locations. A l'évidence, les enjeux politiques sont bien différents.

Quoiqu'il en soit, une fois connu tout ce qui précède, on comprend que les salariés et les anciens salariés d'Utopia en colère ont des intérêts diamétralement opposés à ceux de leurs patrons : pour les premiers, rendre visible ce qu'ils ont subi ; pour les seconds, l'occulter.

La CNT-AIT a naturellement choisi de soutenir les salariés, tout en respectant leur autonomie et leur démarche : chacun a parlé en son nom, chacun a choisi les méthodes qu'il a voulues. Quant à ces "groupes militants" auxquels Utopia offre effectivement une possibilité de "toucher un large public", quelle a été leur position ? La même que celle des patrons !

Pour commencer, pendant des mois, ils ont tout simplement nié l'existence même de ce conflit. Que 25 salariés aient quitté une boîte numériquement aussi

¹³ Ainsi, le même film projeté dans un autre cinéma (par exemple, l'ABC -cinéma sur lequel nous aurons probablement l'occasion de revenir bientôt) reçoit infiniment moins de spectateurs.

modeste¹⁴ en deux ans (certains avant même la fin de leur contrat), que plusieurs aient tenu à apporter un témoignage écrit,... tout cela n'était que du pipi de chat : d'après eux, à partir du moment où un salarié quitte une entreprise (ou est mis dehors), il n'aurait plus rien à dire !

Abandonnant progressivement cette défense désespérée, ils ont tout fait pour minimiser la portée de la lutte, en soulignant son caractère forcément individuel (du fait de la disparition régulière des opposants !).

Pour finir, passant à la contre-attaque, voici qu'ils nous accusent pêle-mêle de "*découvrir la réalité du travail dans les boîtes de gauche*" et d'instrumentaliser les salariés dans une opération publicitaire. Au-delà du ridicule de ces accusations, l'objectif est toujours le même : détourner les regards de l'essentiel, l'exploitation des salariés.

Remarquons que si "*la réalité du travail dans les boîtes de gauche*" était si bien connue de nos contradicteurs avant que nous ne la dénoncions, il est à se demander pourquoi ils ne l'ont jamais dénoncé eux-mêmes et surtout pourquoi ils ont nié les faits aussi longtemps ! A l'ensemble de ces arguments patronaux qui se retrouve dans le texte de Redrum, il faut ajouter son silence éloquent pendant deux ans, lui et ses amis, pourtant si prompts à dénoncer la domination au Liban ou au Mexique. Jamais -jamais- ils n'ont apporté le moindre soutien aux salariés.

Comment expliquer la collaboration de classe et la dérive bureaucratique (qui consiste à préférer les intérêts de son organisation à ceux des exploités) de ces militants qui ont pourtant choisi de se situer en dehors des partis et syndicats majoritaires, avec toutes les difficultés que cela entraîne ? Ce n'est pas, du moins nous ne le pensons pas, qu'ils soient mus par la passion de trahir. L'optimisme nous pousse à penser que leur comportement est, à leurs yeux, l'unique réponse possible à une question réelle et récurrente : celle de la nécessité d'allier éthique et efficacité (ici, conserver nos idées et pratiques tout en gagnant un large public). Pour tout militant, cette question est centrale, elle nous est d'ailleurs commune. Mais pourquoi alors nos réponses s'opposent-elles ? Parce que, ne se donner à choisir, comme nos contradicteurs le font, qu'entre deux solutions caricaturales, est une

¹⁴ La modestie de l'effectif employé n'empêche pas l'importance des ressources financières. Il est vrai, comme nous l'écrivions dans un précédent numéro, qu'avec 600 000 entrées en 2004 (Toulouse + Tournefeuille), Utopia bat à plate couture UGC centre-ville (550 000 entrées) et que les chiffres d'affaire 2003 de quelques SARL, qui ont toutes la même gérante, s'établissent comme suit : Utopia Latin, 1 626 058 euros. Utopia St Siméon, 1 207 151 euros. Félicité Films (spécialisée dans le conseil pour les affaires et la gestion), 299 705 euros. Colossal, non ? Ajoutons que la même personne est aussi gérante de la Société civile immobilière St Siméon, au capital social rondelet, et que nous ne sommes pas sûrs d'avoir tout retrouvé...

façon, probablement inconsciente, de justifier un mauvais choix. En effet, contrairement au discours qui sous-tend leur position, le choix n'est pas entre soit d'observer une éthique rigoureuse de tous les instants soit de s'asseoir définitivement sur cette même éthique sous prétexte d'être pragmatique. Il est clair, que vivant dans une société qui met l'individu sous pression, le premier choix est, dans la réalité, pratiquement intenable : je me sers (même à minima) de l'électricité fournie par EDF, alors que je suis anti-nucléaire ; je pars au travail, alors que je suis contre le salariat ; je paye des impôts indirects sur tout ce que j'achète alors que je suis contre l'État,... Bref, au quotidien, mon éthique en prend un coup. Mais l'autre choix, celui qui consiste à jeter l'éthique par-dessus bord sous prétexte qu'on ne peut pas la mettre en pratique à 100 % est tout simplement, pour des révolutionnaires, suicidaire. Il revient à renoncer progressivement à toute résistance et à faire sien "le mode d'emploi de la révolte" fourni par le pouvoir, à se rendre dépendant de ses procédures et institutions. On garde le silence sur les mœurs d'un patron qui nous prête ses salles un jour, on se présente aux élections professionnelles un autre, on s'allie aux autoritaires plus ou moins ponctuellement un troisième, ... on prend progressivement le chemin de tous ces anciens 68ards qui ont intégré le système et en sont souvent devenus les meilleurs défenseurs.

Quand ceux qui nous critiquent posent le problème de façon aussi tranchée, aussi sectaire, en ne laissant comme seule solution finalement que de se lancer le jour même dans une révolution totale ou de se trahir soi-même, ils se précipitent dans une impasse. La situation à Utopia n'exigeait d'ailleurs pas un choix aussi cornélien. Pour tout révolutionnaire -et, même pour tout syndicaliste- le choix était fort simple. Quand des salariés dénoncent les pratiques abusives du patron c'est naturellement du côté de l'exploité qu'il se range, même s'il a quelque avantage à perdre. Si certains tiennent à aller, malgré tout, dans une salle où a lieu un tel conflit, une règle simple est de refuser toute contrepartie au "service" que son propriétaire vous rend. En somme, cracher dans la soupe et mordre la main qui nourrit. Pour Utopia, refuser un silence complice aux exploiters.

C'est d'ailleurs exactement ce qu'a fait le groupe Scalp-No Pasaran. Dans le débat qui a suivi la projection, il a déclaré en substance ceci : "*Nous remercions Utopia, mais nous tenons à dire que nous sommes gênés d'être là, parce qu'Utopia est une entreprise avec des patrons et des salariés. Or, nous sommes anticapitalistes et libertaires, nous sommes contre les patrons. Surtout ceux d'Utopia qui maltraitent leurs salariés et ont été condamnés aux prud'hommes*". Cette prise de position du Scalp No-Pasaran, tout à fait cohérente, est allée droit au cœur de ceux des anciens salariés qui en ont pris connaissance et qui, jusque-là, se sentaient abandonnés par le "peuple de gauche".

Bidule

COURRIER DE SPECTATEUR SOLIDAIRE

*Le Combat Syndicaliste Midi Pyrénées,
Février Mars 2007, numéro 99*

Jeudi 1er février, mes camarades et moi-même, assistions à la séance d'un film consacré à Action directe, projeté au cinéma Utopia de Toulouse. Après la projection, au moment des débats j'étais posté en fond de salle. J'y distribuais le tract figurant ci-après. Les réactions ont été vives, pour ne pas dire violentes. Très vite on me priait de «dégager». Lorsque la première voix hostile se fit entendre, on mesure avec quelle lâcheté d'autres voix jusqu'alors contenues se sont jointes à un concert de réprobations que le sens démocratique et le courage réprouvent.

J'ai pu à cet instant comprendre le sens qui est donné au mot "meute", de laquelle deux voix féminines manifestement plus ouvertes d'esprits et ne craignant pas se disjoindre du troupeau de quelques cinq, six braves, m'invitaient à m'expliquer. Ce à quoi je ne pouvais consentir sans troubler les débats sur Action directe. Je m'y refusais donc. A demi-mot, dans l'encoignure d'une porte, on me fit entendre qu'on avait envie d'en découdre, puis plus ouvertement on m'arracha un tract des mains et me le jeta au visage. Lorsque, devant tant d'hostilités, je me décidais à disposer des arguments qui ne figuraient pas sur le tract, mais y étaient largement suggérés, supposant qu'on ne savait peut-être pas bien lire, j'eus le sentiment qu'on voulait me rosser.

Il est vrai, je prenais la peine de dire que depuis plus de dix ans, Jean-Marc Rouillan et Nathalie Ménigon avaient souvent évoqué le problème de la précarité. A ce titre je voyais mal comment on entendait débattre d'Action directe dans un lieu où, si évidemment, les propriétaires maintiennent leurs salariés dans la précarité ou les y envoient par le licenciement lorsque certains s'opposent à leurs méthodes. Il faut le croire, de telles vérités, si évidentes portent à la violence la plus primaire dans un lieu où l'on se fait fort d'en appeler, pourtant, aux vertus du dialogue. On voit sans peine ce qu'il en est.

Une partie des réactions désagréables a pu être suscitée par la méfiance. On se demandait d'où je parlais. En vérité cela importe assez peu, l'essentiel de ce qui devait se dire était exprimé dans le texte. Merci à mes camarades présents de l'avoir prolongé en suscitant le débat puisque la question d'Utopia fut évoquée. Comme je m'y attendais le débat a d'ailleurs été pour une large part occulté, c'est pourquoi je n'ai pas souhaité prendre la parole comme des spectateurs m'y invitaient. Les tribunes sont souvent des pièges, elles ont l'apparence démocratique du "cause toujours" et restent, en tous les cas, sans effets réels. Ainsi l'un des débatteurs proposait aux salariés de venir s'exprimer. Cette fausse naïveté me confirmait dans

mon sentiment. Point, non plus, d'invitations adressées aux gérants d'Utopia à venir s'en expliquer, comme le suggérait une de mes camarades.

Le désespoir en agace plus d'un. Les quelques salariés qui sont restés sur place s'accrochent à la précarité de leur situation. Pour pathétique qu'en soit réduite leur lutte dans un lieu où l'on prétend volontiers être politisé, on se range bien plus opportunément au côté d'un exploiteur dont on tire une poignée de sous, qu'au côté d'un homme esseulé, tenterait-il de provoquer un débat authentique et d'y trouver des alliés. Ceux-là ont, il est vrai, une énergie à dépenser et ils entendent le faire, parfois de manière violente, pourvu qu'ils aient à portée de main un homme esseulé, de préférence à des flics, certainement mieux armés et plus nombreux. Surtout si l'homme esseulé met sur la schize le doigt et leur suggère qu'ils ne feront pas l'économie de la vérité s'ils entendent combattre le capitalisme.

Mais peut-être, spectateurs ou salariés, venaient-ils simplement assister entre ami ou convier à une séance de cinéma ?

La rédaction de Taputaki Migila



LA FABRIQUE DE L'OPINION ... TENTATIVE D'ENFUMAGE GAUCHISTE

La direction d'Utopia, fortement agacée de la révélation publique de ses pratiques managériales, se devait d'allumer des contre-feux. S'ils utilisèrent pour cela leur gazette (30 000 exemplaires diffusés ...), des individus et des organisations dont certaines se réclamant du syndicalisme révolutionnaire voire du mouvement libertaire, jouèrent complaisamment les pompiers d'Utopia, gauchistes - sans que l'on sache s'ils furent sciemment commandités ou pas-

Leurs attaques ciblaient la CNT-AIT, pour essayer de casser le lien entre les ex-salariés en lutte et l'organisation anarchosyndicaliste, et ainsi les priver du seul soutien organisé dont ils bénéficiaient¹⁵. Les attaques furent d'une violence incroyable, avec même des appels à des agressions physiques comme ce message publié sur le RedForum¹⁶ publié par le dénommé Redrum¹⁷ : « *l'AIT c'est des petits talibans incapables... une fessée et au lit, ils ne valent même pas le plomb pour les abattre* ». Ce même Redrum, publia un long texte pour essayer de dénigrer l'action des ex-salariés, texte qui fut généreusement relayé sur tout ce qu'internet comportait alors de sites de publication ouverte (indymédia et autres) et que nous republions ci-après pour éclairer le climat de l'époque.

Pour finir, alors que *la Gazette d'Utopia* avait titré au moment de la lutte pour la déprécier "*Utopia salaud le peuple aura ta peau*", elle ne dit pas un mot du résultat de sa condamnation par le Tribunal des Prud'hommes pourtant rendue – comme dans tous les tribunaux - « *au nom du peuple français* ». Il aurait été fort logique que *la Gazette* titre alors « *Le peuple a eu la peau d'Utopia !* ». De la même façon, les gauchistes qui avaient attaqué la CNT-AIT, traitant ses militants d'affabulateurs, ne dirent rien, sur aucun forum ni aucun Indimedya, de ce jugement qui reconnaissait comme vraies et fondées en droit les revendications des ex-salariés et qui lavait de tout soupçon d'instrumentalisation les anarchosyndicalistes de la CNT-AIT. Qui a dit que l'absence de transparence de l'information et la manipulation de l'opinion est l'apanage de la grande presse bourgeoise ?

¹⁵ Dans leur analyse de leur lutte, les salariés du Cinéma des Carmes d'Orléans expliquent bien que ce qui a rendu possible leur répression – et leur licenciement – c'est le silence de la gauche qui a fermé les yeux sur les pratiques de la direction « *En l'absence de tout soutien extérieur officiel, les pratiques de la direction ont répliqué à ces offenses. A la fin de l'été 2004, (...) un écrémage de l'équipe ("la Belle Équipe" comme titrait jusqu'alors illusoirement le programme du cinéma Eden Carmes) s'est fait en catimini.* »

¹⁶ Forum aujourd'hui disparu animé par un « *redskin* » militant des Vignoles,

¹⁷ leader des Vignoles de Toulouse de l'époque

Pour rebondir sur l'article : UTOPIA : L'EXPLOITATION C'EST PAS DU CINEMA

Certains connaissaient déjà les positions de ce groupuscule [la CNT-AIT], qui avaient abouti à un splendide isolement dans leur pureté idéologique. Leurs ennemis ? Tout ce qui n'est pas dans leur organisation, ce qui fait beaucoup de monde. Avec une prédilection toute particulière pour ceux qui mènent des luttes différentes des leurs, ce qui représente l'essentiel de leurs interventions.

Si les critiques politiques sont légitimes et nécessaires, il faudrait peut-être les élever à un niveau autre qu'obsessionnel et populiste, genre "*José Bové préfère le roquefort au hamburger*". Ou bien : "*La CNT-AIT avait choisi de ne pas être au Larzac. Notre refus de participer au spectacle médiatique est une constante [sic]. Cette année, le Larzac était couvert de bistrotiers. Ils ont vendu à prix d'or eau, bière et autres boissons. La canicule n'a pas que des inconvénients : le moindre groupuscule politique a fait 100, 200, 300 000 francs de bénéfice. Pour la bonne cause, évidemment. L'anti marchandisation est en marche.*" (*Le Combat Syndicaliste CNT-AIT* n° 82, oct.-nov. 03)

Et si les conditions de travail à Utopia peuvent être critiquées, elles méritent de l'être d'une façon autre que cette campagne délirante, comme si c'était l'événement du siècle et qu'il ne se passait rien d'autre sur la planète.

Mais demander une attitude plus politique à ces gens-là serait faire abstraction de leur fonds de commerce. Car au-delà de leurs obsessions sur ATTAC, José Bové, Le Monde diplo ou Utopia, leurs ennemis sont aussi l'ensemble du mouvement libertaire extra-muros de la CNT-AIT Toulouse.

On l'a vu dans leur compte-rendu du Forum social libertaire, où ils étaient venus visiblement dans le seul but de faire de la provoc' et d'écrire un "papier". Jugez vous-même : *«Le Forum Social Libertaire, c'était aussi le salon du livre anarchiste ! J'avais oublié ! Le salon du livre anarchiste, c'est comme un vrai salon du livre sauf que les prix ne sont pas affichés. Il faut le demander au vendeur, en général un type ou une meuf plus tout jeune, placide et l'air habité par la sagesse. Il y a des stands avec des piles de livres, des CD, des vidéos, des tee-shirts (avec ou sans capuche, la tendance "chien noir sur fond rouge" fait fureur) des pin's, des affiches. En anarchie comme ailleurs, tout est à vendre bien sûr. Même la révolte et le désespoir s'achètent, en pack, en promo, en "soutien", en leasing, à crédit. Les maisons d'édition parmi les plus prestigieuses du microcosme anar sont là : la FA, le Gallimard de la révolte, l'OCL, bien fourni dans le style fémino-écologique branché, AL*

ou l'Anarchie Liquéfiée, les zéditions Agone, rien que du beau papier et des textes truffés de phrases en français imbitables, et des zindépendants mi-bouquinistes - mi-militants. [...] comme une dernière et définitive négation de ce que le mot anarchosyndicalisme veut dire, le Service d'Ordre de la CNT Vignoles. [...] Moi, je les emmerde tous, ces réformards rouge et noir, ces chefaillons de bataillons de clowns, ces penseurs sans idées, ces anarchistes sans révolte."

Le comble de la mauvaise foi a été atteint, avec l'affaire Utopia, dans leur journal n° 90 du 6 mai 2005 où l'on peut lire : « "SOUTIEN "SYNDICALISTE" AU PATRON : La "CNT-31"-Vignoles, sous prétexte de "fêter" les 20 ans du SCALP, vient d'organiser deux projections-débats. Une façon indiscutable de se positionner du côté du patron ». [cf. le communiqué intégral ci-dessous]

Pour satisfaire à la démagogie de la CNT-AIT Toulouse, il faudrait ne pas utiliser les rares salles qui permettent des débats. Mais pourquoi s'arrêter en si bon chemin et ne pas interdire le cinéma tout court, puisque 99,99 % des productions ne satisfont pas à ses critères d'"anarcho-syndicalisme" ? Les camarades qui soutiennent les prisonniers d'AD et qui organisent la projection du film de Pierre Carles "Ni vieux ni traîtres" le 17 mai à Utopia seront heureux d'apprendre qu'eux aussi ne font que "soutenir les patrons".

Tout ça en dit long sur les méthodes de ces gens-là et sur le crédit qu'on peut accorder à des accusations tous azimuts dont on NE PEUT AVOIR QUE LEUR VERSION. Sauf qu'en inondant les divers sites Indymedia, tactique nouvelle, ils s'exposent à UN DROIT DE RÉPONSE AUQUEL ILS N'ÉTAIENT PAS HABITUÉS.

Soutien « syndicaliste » au patron

**Article publié dans le Combat Syndicaliste
Midi Pyrénées, n°90, mai juin 2005**

En pleine lutte contre un licenciement, au mépris des témoignages accablants, la « CNT 31 » Vignoles, sous prétexte de « fêter » les 20 ans du SCALP vient d'organiser à Utopia deux projections-débats. Une façon indiscutable de se positionner du côté du patron, un patron qui a bien besoin de cautions morales en ce moment ! Cette mascarade morose, qui est d'ailleurs tombée à plat, a été vertement dénoncée sur son versant historique par les fondateurs du SCALP eux-mêmes (qui ne se reconnaissaient pas dans ce spectacle marchand) et par la CNT-AIT sur son versant syndical. Ajoutons pour lever toute ambiguïté que les Vignoles ont agi en connaissance de cause, puisque nous les avons informés par courrier de la lutte en cours.

UTOPIA, L'ENVERS DU DISCOURS

**Publié le 14/12/2007 sur la liste de diffusion
Actualité de l'Anarcho-syndicalisme, <http://liste.cnt-ait.info>**

Pour information, un texte sur l'Utopia Bordeaux, trouvé ce jour sur le web.

Où l'on apprend que le cinéma Bordelais n'a rien à envier à la franchise toulousaine : en effet, le directeur du Café Utopia (associé au cinéma) n'avait pas hésité à embaucher deux contrats CNE en plein mouvement anti CPE/CNE ...

Sinon petite précision : s'il n'y a pas à proprement parler de CNT AIT sur Bordeaux, c'est par contre là que se trouvait le bureau confédéral de la CNT Vignoles pendant l'affaire

=====

Utopia, l'envers du discours

Place Camille Jullian vit un petit monde étrange. Une communauté de beaux parleurs qui a construit, derrière les murs inoffensifs d'un cinéma, un monde à son image, sans OGM, sans nucléaire, où les films sont tous en VO. On parle des ouvriers sans les voir, mais ça rapporte... Petit voyage dans les coulisses du discours de l'Utopia.

Marché bio tous les mercredis, soirées spéciales organisées par l'Espace Marx Aquitaine ou la LCR, pétitions à perte de vue.... A l'Utopia, on s'inscrit contre.

Bien sûr l'Utopia est un lieu culturel particulier, un cinéma d'Art et d'Essai renommé et solide. Le cadre est magnifique. Immenses plafonds, fresques d'un autre temps, escaliers feutrés... Dans l'ancienne église Saint-Siméon rénovée, on a envie de se lover devant l'écran toute la journée.

La programmation ferait saliver n'importe quel adepte du VO et du cinéma d'auteur : les films sont soigneusement choisis, la ligne est cohérente, on peut y rencontrer les réalisateurs lors de soirées-débats qui font la renommée de l'Utopia.

Incohérences et petites contrariétés

Mais on est loin de la petite salle en péril décrite dans la Gazette de l'Utopia de novembre-décembre.

L'Utopia, c'est huit cinémas en France, un chiffre d'affaire de 1,3 millions d'euros et 1000 visiteurs par jour pour le seul site de Bordeaux... A Toulouse, l'Utopia fait plus de chiffre d'affaire que l'UGC : 600 000 entrées payantes en 2003, plus de 3 millions d'euros de chiffre d'affaire.

En politique, l'Utopia est ostensiblement engagé. Celui de Bordeaux participe à tous les forums sociaux locaux, et la chaîne des cinémas Utopia est liée avec une branche du parti socialiste, le mouvement Utopia. Les intervenants dans les conférences et les soirées spéciales sont la crème de la crème du monde politique de gauche. Mais l'entreprise et ses salariés vivent bien dans notre petit monde libéral à nous.

Malgré les discours qui crient "haro sur le boulot" et "travailler moins pour gagner moins", les employés de l'Utopia ne sont pas vernis. A Toulouse, le CNT-AIT a été contacté par d'anciens salariés se plaignant de licenciements abusifs. L'une d'entre eux aurait notamment été licenciée pour "*manque de conscience politique*". Le conseil des Prud'hommes a tranché en sa faveur.

A Bordeaux, pas de scandale autour de licenciements, même si l'embauche en CNE de deux employés, Sylvie et Mario, par le café de l'Utopia avait fait un peu de bruit en 2006. Tous deux se déclarent ravis de leurs conditions de travail, mais c'est le contraste entre les mots et les actes qui surprend, et qui choque. Le journal Sud-Ouest avait publié un article, et certaines personnes avaient réagi au cours du forum social local. **Selon Patrick Troudet, directeur de l'Utopia Saint Siméon, si le scandale n'a pas éclaté c'est qu' "il n'y a pas de CNT à Bordeaux". Cynisme ?**

Quoi qu'il en soit, un coup d'œil suffit pour remarquer que les seuls pauvres présents à l'Utopia sont ceux qui font chaque jour la manche devant le cinéma. A l'intérieur, pour citer le patron d'un café voisin, c'est "une belle clientèle". Qui aime les beaux discours.

Jessica Thomas

Un exercice de production en ligne

par les étudiants de première année de l'IJBA

Le labo multimédia



Accueil
Ce blog

Utopia, l'envers du discours.

Place Camille Julian vit un petit monde étrange. Une communauté de beaux parleurs qui a construit, derrière les murs inoffensifs d'un cinéma, un monde à son image, sans OGM, sans nucléaire, où les films sont tous en VO. On parle des ouvriers sans les voir, mais ça rapporte... Petit voyage dans les coulisses du discours de l'Utopia.

30
11
2007

Agenda (1)

animaux (1)

étudiants (4)

Bouffe (1)

coutumes locales (1)

LES RUBRIQUES

<http://ceciestunexercice.wordpress.com/2007/11/30/utopia-lenvers-du-discours/>

MALAISE SOCIAL AU CINEMA UTOPIA (2018)

Médiacités, 1^{er} Mai 2018

[Nous reproduisons ci-après deux articles parus dans le journal Médiacités le 1^{er} Mai 2018 : Le premier relate un nouvel épisode de licenciement abusif pour lequel Utopia a été condamné en 2018, démontrant ainsi que les faits pour lesquels Utopia avait été condamné en 2006 continuaient - tout comme les leçons de morale gauchistes dans la gazette, sans que cela ne trouble le moins du monde le milieu activiste toulousain qui continuait aussi à y organiser ses « soirées militantes »¹⁸ sans se soucier de savoir si les salariés effectuaient bénévolement des heures sup au prétexte que c'était "militant"]

Le second est une interview d'Olivier Alexandre, sociologue qui a écrit en 2007 un livre à la gloire d'Utopia et qui essaye dans l'interview de trouver des circonstances atténuantes aux patrons-fondateurs de la marque UTOPIA, au motif qu'ils ont dû se professionnaliser. Certes, mais ils auraient pu pour professionnaliser leur activité choisir comme cadre légal la SCOP plutôt que la SARL. Ils ont fait dès le début de leur projet un choix politique, celui de la propriété privée individuelle, et de tout ce qui y est rattaché, notamment le pouvoir et la hiérarchie. Au final, comme le rappelle bien Olivier Alexandre : « Utopia est une entreprise comme les autres ». A la différence que Mac Do ne nous fait pas des préchis préchas contre l'exploitation salariale sur ses cornets de frites ...]

Le cinéma d'Art et essai vient d'être condamné pour une rupture abusive de contrat de travail. Mediaticités a recueilli de multiples témoignages qui décrivent une ambiance de travail à l'opposé des idéaux défendus sur ses écrans.

Le film fétiche des fondateurs des cinémas Utopia s'appelle The Molly Maguires. Tourné en 1969, il raconte le combat de mineurs sabotant les installations du patron

¹⁸ Par exemple : « Jeudi 2 juin 2011 à 20h30 à l'Utopia Toulouse, dans le cadre de la fête d'Alternative Libertaire Toulouse : séance unique suivie d'une rencontre avec les réalisateurs et des membres d'Alternative Libertaire Toulouse du film D'ÉGAL À ÉGALES. Être syndicaliste, en règle générale ça complique sérieusement la vie professionnelle ; être femme dans une société patriarcale (en existe-t-il d'autre ?) est certainement plus difficile que je ne peux l'imaginer et être immigré-e ou fils/fille d'immigré-e par les temps qui courent c'est un combat quotidien... et voilà le sujet du film : un portrait de quatre femmes, migrantes ou filles d'immigré-es, qui ont fait le choix de lutter pour leur droits et ceux de leur collègues. Le film présente leur parcours, ce qui les a menés à s'engager dans le syndicalisme et les problématiques liées à leur condition de femmes au sein d'un milieu (celui du militantisme et celui de l'entreprise) qui n'échappe pas à la triste règle du patriarcat. En quelques mots, c'est un film qui pose des questions rares : celles de la domination masculine, du racisme, et du harcèlement subi sur le lieu du travail lorsqu'on a la mauvaise idée de vouloir défendre ses droits...

C'est un film qui fout la pêche, qui vous donne du cœur à l'ouvrage et vous fait penser en voyant ces quatre nanas débordantes d'énergie et d'optimisme que la fin d'un système capitaliste pourri jusqu'à la moelle est à portée de main ! » Publié le 11 mai 2011 »

qui les exploite. Cette « déclaration formidable d'insoumission à l'ordre injuste et mutilant qui enrichit toujours plus les uns et affame toujours plus les autres », comme l'écrivent Anne-Marie-Faucon et Michel Malacarnet dans le journal maison, la Gazette d'Utopia, leur a donné envie d'ouvrir des cinémas. Le symbole est beau. Mais colle-t-il vraiment à la réalité ?

Cinéma emblématique en Haute-Garonne, reconnu pour la qualité de sa programmation et ses prix bas, Utopia est une institution pour le milieu associatif et syndicaliste. Mediacités s'est intéressé aux pratiques patronales du duo Faucon-Malacarnet. Depuis septembre 2017, nous avons rencontré ou échangé par téléphone et messagerie avec plus d'une vingtaine de personnes (actuels et anciens salariés d'Utopia, professionnels du secteur, syndicalistes et chercheurs). Sur la foi de ces témoignages, il semble que le climat social de l'entreprise soit plus proche de celui dépeint dans les mines de Pennsylvanie de The Molly Maguires, que de l'utopie imaginée par les spectateurs toulousains.

Le cinéma Utopia de Toulouse a vu le jour en 1993, celui de Tournefeuille en 2003. Ils rencontrent un succès important auprès du public, regroupant une moyenne annuelle de 500 000 entrées par an à eux deux. Jusqu'en 2016, date à laquelle le cinéma toulousain est vendu par Anne-Marie-Faucon et Michel Malacarnet et devient l'American Cosmograph, les deux cinémas Utopia de Haute-Garonne sont exploités par la SARL (société à responsabilité limitée) Utopia Latin. Bon an, mal an, la gérante, Anne-Marie Faucon, emploie une vingtaine de salariés. Mais le roulement des effectifs est important. Depuis 1993, 177 personnes y ont signé 219 contrats en CDD et CDI. Certains employés – requérant l'anonymat – quittent l'entreprise après « *une bonne expérience de quelques mois* » ; d'autres avec plus d'amertume...

Une demande de licenciement rejetée par l'Inspection du travail

Depuis l'an dernier, Olivier Fernandez, salarié à mi-temps, est aux prises avec des employeurs tentant de le licencier pour motif disciplinaire au prétexte de « *troubles au fonctionnement du cinéma* », d'envois « *de lettres comminatoires et de réprimandes aux salariés* », de non-respect de son contrat de travail et du règlement intérieur et d'une « *attitude de dénigrement et d'irrespect à l'égard d'Anne-Marie Faucon* ». Quatre griefs invalidés par l'Inspection du travail qui a rejeté en début d'année la demande de licenciement.

De guerre lasse, l'élus syndical Sud et étudiant en droit a pourtant décidé de quitter l'entreprise à la mi-avril. « *J'ai porté plainte le 11 avril pour faux et usages de faux témoignages à mon encontre et je me réserve le droit de porter l'affaire devant les prud'hommes* », annonce-t-il à Mediacités, en feuilletant un épais dossier d'éléments juridiques.

En mars, une condamnation pour une rupture abusive de contrat de travail

Utopia Latin a aussi subi une déconvenue le 26 mars dernier devant le Conseil des prud'hommes de Toulouse. Embauché en 2015, Guillaume F. demandait la requalification de son contrat en CDD en CDI et contestait son licenciement en 2016. « *La direction m'a dit qu'il n'y avait plus de place, alors qu'ils ont embauché un nouveau salarié en CDD à mi-temps pour me remplacer à mon poste* », explique le jeune homme auquel les Prud'hommes ont donné raison, condamnant Utopia à lui verser 7 800 euros, pour rupture abusive.

Nous avons contacté Anne-Marie Faucon le 22 avril. Mais la cofondatrice des cinémas Utopia a refusé une rencontre ou un entretien téléphonique par manque de temps. Elle a répondu par écrit à nos premières questions concernant l'évolution d'Utopia Latin, avant de cesser tout échange à partir du 24 avril lorsque nous avons abordé les conditions de travail, et cela malgré nos relances envoyées les 26 et 30 avril.

Un licenciement abusif en 2006

Dans une affaire plus ancienne, les patrons d'Utopia ont aussi été condamnés en septembre 2006 à verser 11 000 euros de dommages et intérêts à Stéphanie R. Embauchée en août 2002 comme projectionniste polyvalente à temps plein, pour un salaire net de 1 067 euros, cette ancienne salariée est licenciée le 28 septembre 2004 pour faute professionnelle, déficit d'heures travaillées et mauvais comportement. Après étude du dossier, le Conseil des prud'hommes remarque que « *les problèmes relationnels entre l'entreprise et la salariée ont comme point de départ le fait qu'elle ait pris contact avec un inspecteur du travail* », en 2004, au sujet d'une augmentation de salaire refusée par la direction.

Les motifs de licenciement n'étant « *ni réels, ni sérieux* », le licenciement est alors déclaré abusif. À l'époque, l'affaire fait grand bruit, car la salariée est soutenue par le CNT-AIT, une confédération anarcho-syndicaliste. Tractages devant le cinéma de Toulouse et prises de parole pendant des débats organisés à l'intérieur attirent le courroux d'Anne-Marie Faucon et Michel Malacarnet qui dénoncent ces actions dans leur Gazette. En réaction, un collectif d'anciens salariés s'assemble et publie les témoignages de sept « Utopistes dissociés » sur les conditions de travail à l'intérieur de la structure.

Parmi eux, Héloïse Bodin, embauchée en mars 2003 en contrat de qualification en alternance à l'occasion de l'ouverture du cinéma de Tournefeuille. « *Utopia me paraissait être le lieu de travail idéal, écrit-elle alors. Excellente programmation, respect des films, engagement politique, collègues sympas et cinéphiles... Quelle désillusion ou devrais-je dire désutopie ! (...) La paranoïa, la délation et les réunions sanctions faisaient partie de cette aventure. (...) Tout comme la nécessaire*

dévotion à Utopia, des heures non comptabilisées dans le temps de travail, des idées politiques que les salariés doivent pouvoir justifier auprès des spectateurs et surtout aucun droit à l'erreur sous peine de recevoir une lettre recommandée. » Déçue, Héloïse Bodin quitte l'entreprise en 2004 à la fin de son contrat, « fuyant sans se retourner ». Des mots qu'elle confirme aujourd'hui à Médiacités.

« Il y a souvent eu un malaise à Utopia, des tensions difficiles à expliquer, reconnaît Jeremy Breta, l'actuel co-directeur de l'American Cosmograph. Les effectifs ont toujours bougé car le boulot est très exigeant. Je sais que certains sont partis fâchés ou pour d'autres projets ». Embauché à mi-temps en 2004, ce dernier prend la direction du cinéma Utopia de Tournefeuille en 2010, puis de celui de Toulouse en 2013. Une salle qu'il rachète donc en 2016 avec une autre salariée, Annie Mahot, pour en faire l'American Cosmograph. « J'ai eu des doutes, mais pour moi, c'est une expérience positive au final, poursuit-il. **Utopia a une réputation importante.** Cela met une certaine pression car cela demande beaucoup d'énergie et d'investissement personnel. »

Telle n'est pas la conclusion d'Asmaa A, une ancienne journaliste Franco-Palestinienne de 39 ans : « On faisait des débats avec la CGT. On diffusait le film « Merci Patron » et tout ça, alors qu'à l'intérieur, c'est pourri ». D'abord motivée par cette première expérience dans un cinéma, Asmaa déchantée « au bout de trois mois », minée par les tensions constantes entre salariés. « J'en ai parlé à Anne-Marie Faucon mais elle n'a rien fait, assure-t-elle. **Je pense que ça l'arrange qu'il n'y ait pas de solidarité entre l'équipe. Elle divise pour mieux régner.** » « Anne-Marie Faucon ne fait rien pour apaiser les relations entre salariés », affirme Esther Catafau, contrôleur de gestion en alternance de 2013 à 2015 à Tournefeuille. « Un conflit a éclaté entre les salariés début 2015. Nous avons essayé de temporiser. Il y a eu des médiateurs, des coaches... C'était compliqué », se défend Anne-Marie Faucon.

D'abord adulée par la gérante, Asmaa A. aurait ensuite subi ses critiques. « On se dit que le problème vient de soi car le travail est génial. On se remet en cause personnellement, raconte-t-elle. J'ai commencé à être en dépression, à prendre du poids. Je me suis mis en arrêt maladie pour me protéger. » Après trois années à mi-temps, Asmaa A. quitte l'entreprise en 2016. Une autre salariée regrette l'absence de « confiance dans les capacités et la probité des salariés », **l'incitation perpétuelle au bénévolat pour « écrire la Gazette ou la distribuer »**. Elle poursuit : « Un jour, Anne-Marie Faucon a fait mine de me donner un bouquet de fleurs et m'a dit ensuite "tu n'as pas cru que c'était pour toi quand même". Ce genre de remarques anodines est difficile à conscientiser et à dénoncer. On se sent mal-à-l'aise, mais quand on veut donner un exemple, cela semble ridicule. »

Un autre souvenir revient à sa mémoire. Lors d'une réunion, Anne-Marie Faucon

évoque l'achat d'une maison : « *Elle nous parle de la piscine, du jardin, du luxe des maisons qu'elle visite, alors que les salariés, eux, vivent dans des HLM.* », s'afflige-t-elle. Antoine Bast, recruté à un poste de direction à Tournefeuille pendant un an entre 2013 et 2014, se souvient lui-aussi de « *remarques désagréables* ». Notamment cette fois où « *Michel Malacarnet s'exclame, devant des salariés au Smic, qu'il ne comprend pas comment on peut vivre avec moins de 1 500 € par mois.* »

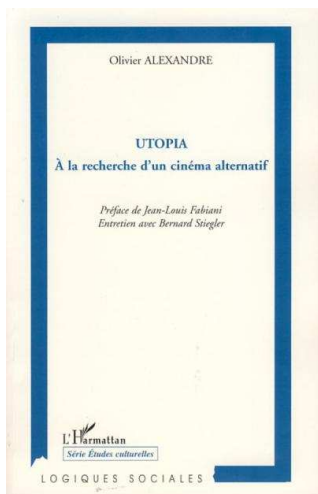
Fabienne Lauffer-Neff a fait partie de l'aventure Utopia de 2005 à 2016. Avec le recul, le constat de la fondatrice des premières AMAP (Association pour le maintien d'une agriculture paysanne) de Midi-Pyrénées en 2003, est sans appel : « ***Les patrons se disent contre Val Tolosa, pour les Zad et les faucheurs volontaires, alors qu'ils appliquent en interne une mentalité de capitalistes.*** » Proche d'Anne-Marie Faucon dans les premières années, Fabienne Lauffer-Neff a depuis pris ses distances. « *À chaque fois qu'elle embauche un jeune, elle lui fait miroiter des responsabilités pour ensuite le laisser à un poste basique de vendeur de ticket, sans pouvoir écrire dans la gazette. Elle gaspille les compétences pour lesquelles elle les choisit* », ajoute-t-elle.

Toutes ces pratiques, une majorité de salariés interrogés les trouveraient presque « *normales* » dans une entreprise classique de leur avis. Mais pas à l'Utopia ! « *On s'imagine que c'est un espace qui valorise le bien-être des salariés, où la décision est collective, relève Antoine Bast. Ce n'est pas ce qui se passe et ça, c'est décevant.* »

Gael Cerez, Mediacités, 1 mai 2018



«UTOPIA, UN CINEMA ALTERNATIF, UNE ENTREPRISE COMME LES AUTRES»



Gael Cerez, Mediacités, 1 mai 2018

Chercheur au CNRS et auteur d'un ouvrage consacré au réseau de cinémas d'Art et essai Utopia, Olivier Alexandre analyse le malaise social au sein des salles obscures toulousaines.

Quelle est la place des cinémas Utopia dans le paysage cinématographique français ?

Utopia est considéré comme une réussite exemplaire au sein du secteur. Le cinéma français, ce sont les stars, Cannes, les Césars, et au-delà, tout un écosystème de professionnels qui fait vivre les films au jour le jour. Utopia y occupe une place à part, essentielle pour certains films, que le réseau met en avant des mois

durant, ce qui lui vaut la reconnaissance et le respect de tout le métier. Partis de rien dans les années 70, les fondateurs d'Utopia Anne-Marie Faucon et Michel Malacarnet sont devenus des références. Dans le même temps, ils suscitent régulièrement de l'agacement, parce qu'ils n'hésitent pas à donner leur avis, à prendre des positions fortes, voire à faire la leçon sur le cinéma et d'autres sujets liés à la vie de la cité. Cette position les expose à des critiques et à quelques contradictions.

Lesquelles ?

Anne-Marie Faucon, Michel Malacarnet et les autres figures historiques d'Utopia ont été longtemps dans la débrouille et une logique de survie. Des années durant, l'existence de ces cinémas a été rendue possible par leur engagement total, un enthousiasme souvent communicatif pour le cinéma qu'ils voulaient voir et défendre. Ils se sont acharnés à proposer un cinéma différent. Ce dévouement n'est pas si commun, particulièrement si on se replace dans le contexte des années 1980, période de crise générale du cinéma français. L'entreprise porte la trace de cet engagement : l'architecture, la décoration, le style de la Gazette [le journal des cinémas Utopia, NDLR], qui jouent la carte de l'authenticité et de la proximité avec les spectateurs, etc. Dans les différentes salles, il n'y a pas de grades, pas de marques de déférences ou de code vestimentaire imposé. Pourtant, les différences salariales, de rôles, de responsabilités juridiques, d'autorité et de légitimité sont réelles. Les animateurs historiques se retrouvent dans la peau de patrons devant rendre des comptes, prendre des décisions, assurer une continuité de l'entreprise, signer des fiches de paye, se plier au droit du travail et faire respecter des plannings. Leur

engagement et leurs valeurs, hérités des années 1960 et 1970, se heurtent parfois à ces impératifs de gestion. En résultent des incompréhensions, des frustrations et dans certains cas des conflits plus ou moins larvés avec le personnel.

À quel moment situez-vous la professionnalisation du réseau Utopia et ce passage à un esprit d'entreprise ?

Il faudrait s'accorder sur le terme de professionnalisation. De leurs débuts, à l'entame des années 1970 jusqu'au début des années 1990, Utopia n'a dégagé aucun bénéfice. Ils ont dû faire face à l'hostilité de nombreux exploitants, à des groupes et associations politisées ne souhaitant pas leur implantation, à des problèmes de fonctionnement lié à une forme d'amateurisme ou de non soutenabilité de leur modèle comme à Paris où ils n'ont pas réussi à s'implanter durablement. La professionnalisation correspond donc d'une part à un apprentissage du métier d'exploitant dans ses différentes dimensions (développer des rapports de confiance avec les distributeurs, savoir défendre un film, tenir une salle, recruter, parfois licencier, développer des relations de confiance avec les élus et le tissu d'associations locales), d'autre part à une forme d'acceptation, voire de reconnaissance du réseau par la filière cinématographique. Ce qui est jugé par certains comme une forme de rationalisation, voire de trahison de leur programme politique originel, est d'un autre point de vue l'histoire d'une réussite entrepreneuriale.

Pourquoi ces conflits avec le personnel ?

L'ambiguïté de la trajectoire d'Utopia tient à la professionnalisation d'un cadre originellement anti-professionnel, à l'institutionnalisation d'un cinéma anti-institutionnel, et à la reconnaissance durable d'un outsider absolu. Les contradictions entre un message très progressiste, humaniste, désintéressé et la réalité d'une entreprise en partie verticale et contraignante ont pu alimenter une forme d'usure chez certains de leurs salariés. Au-delà de la structure, elles appellent la critique de tous ceux ayant le sentiment que la promesse d'Utopia, celle d'une entreprise différente, n'est pas complètement tenue, qu'elle est trahie, et leur confiance avec elle. L'image d'un cinéma alternatif laisse alors la place à celle d'une entreprise comme les autres.

Le désenchantement est d'autant plus brutal et cruel que le réseau porte un discours moral et engagé. **Chez Amazon ou McDonald's, les salariés s'attendent à une forme de violence au travail et d'agressivité dans les pratiques commerciales. Avec Utopia, les employés et les spectateurs se tournent vers une entreprise qui revendique une conscience politique forte. Cette dernière fait la force, le charme d'Utopia aux yeux de ses défenseurs. Mais sans une exigence et une vigilance quotidiennes sur leurs propres pratiques, elle se retourne en faiblesse en nourrissant le feu des critiques.**

RAPPELS AUX SPECTATEURS DU CINEMA LES CARMES D'ORLEANS (2004)

*Article publié le 1er juillet 2004,
http://www.associations45.ras.eu.org/article.php3?id_article=247*

"Si pour les spectateurs le cinéma Les Carmes est avant tout un lieu culturel, pour nous, il est devenu avant tout... une entreprise. "... 2 SALARIÉS DES CARMES DONNENT LEUR POINT DE VUE SUR LES DIFFICULTÉS DE CE CINÉMA

Nous sommes 2 salariés du cinéma des carmes, et voyons un débat public s'ouvrir autour de l'avenir de ce lieu, et de cette entreprise qui nous emploie. Tous les jours nous venons travailler alors que nos emplois sont menacés et que nous sommes dans l'incertitude depuis 2001. Nous apprenons les rebondissements de ce que nous vivons au quotidien par les médias ou par des spectateurs. En marge des positionnements de chacun(e)s délivrés par des articles dans la *République du Centre*, des affichages dans le hall du cinéma ou des messages sur les forums d'orleanscity, nous souhaitons apporter - hors de tout règlement de compte - des commentaires sur ce que nous vivons, sur la réalité et le devenir d'un projet d'ensemble qui nous motivait. Que veulent vraiment défendre les spectateurs et/ou l'association Citizens Carmes dont le but est (selon ses statuts) de "servir de relais et de médiateur entre l'ensemble des spectateurs du Cinéma, d'une part, et l'équipe des Carmes, d'autre part, ainsi que de liaison entre tous les spectateurs" ?

CEUX QUI SAVENT EN TOUTE "CONFIDENTIALITÉ" ... ET LES AUTRES

Dans le feuilleton "la vie et survie du cinéma les Carmes", nous savons que beaucoup se présentent désormais comme les "sauveurs" de cette entreprise (Citizens Carmes dans sa lettre d'infos n°30, le Maire d'Orléans dans La République du Centre du 5 juin), et ils acquièrent ainsi et selon eux toute la légitimité pour devenir les vrais interlocuteurs afin de "sauver", une nouvelle fois, le cinéma des Carmes.

Citizens Carmes tient à souligner qu'elle "*reste en contact avec la mairie*", et qu'elle "*pourra(it) soutenir et accompagner*" un projet suffisamment viable pour être une alternative à la vente des murs du cinéma au supermarché discount. Si des spectateurs ont des idées, ils doivent les présenter à Citizens Carmes puisque cette association est devenue incontournable. Incontournable, hier pour le directeur du cinéma et aujourd'hui, pour la mairie. La lettre d'infos (n°37) de Citizens Carmes indique qu'elle souhaite organiser "*une réunion publique d'information et de débat avant les vacances*" (les vacances de qui ? Si les adhérents partent en vacances, les employés seront à leur travail pendant ces mois d'été pour que le cinéma reste

ouvert et accueille le public). Qui fait tourner le cinéma des Carmes au jour le jour depuis son ouverture en novembre 1999 ? Est-ce le (simple) employé ou les membres de Citizens Carmes ? Si ces derniers revendiquent la lutte, l'engagement, le soutien à la culture sur Orléans, les salariés du cinéma sont eux aussi des spectateurs (des films et des événements) qui aimeraient pouvoir s'investir et répondre en leur nom sans devoir passer par ce hobby associatif dont l'objectif principal est... de voir des films en VOST.

Une des motivations de l'association Citizens Carmes est, désormais, *"d'appeler solennellement les autorités publiques à prendre en compte dans cette opération le devenir des salariés des Carmes en termes de maintien de leur emploi ou de reconversion"* (point 3 de "l'appel du 15 juin"(sic) de Citizens Carmes) Nous notons que le devenir professionnel des salariés se place en dernière position dans la hiérarchie des priorités de l'association. Personnellement Nous ne demandons rien *"aux autorités publiques"*, et encore moins à l'association de spectateurs qui -après 3 ans d'activité- décide de se préoccuper de nous, du *"maintien de notre emploi"* ou *"de notre reconversion"*. Sur le forum internet nous apprenons que les membres de Citizens Carmes sont *"tenus à la confidentialité sur les informations dont ils disposent"* mais *"imaginent que cela peut paraître frustrant pour un spectateur qui est attaché à ce Cinéma et qui craint pour sa survie"*. *"Frustrant"* ? Peut-on qualifier comme tel cette rétention d'informations pour des spectateurs qui veulent sincèrement aider le cinéma et pour des employés qui craignent la perte de leur emploi.

Avant la promesse de vente au supermarché, l'attitude et le discours de Citizens Carmes ont toujours été de privilégier comme interlocuteur, le directeur du cinéma... et réciproquement. La direction du cinéma a donc favorisé l'omniprésence de Citizens Carmes. Certaines informations ont été d'abord transmises à Citizens Carmes avant d'être divulguées aux employés. Ainsi le 17 novembre 2003, c'est par des affiches dans le hall du cinéma que les employés prennent connaissance de l'initiative lancée par Citizens Carmes et la direction du cinéma *"une 4ème salle ou plus rien"* (avec souscription de carreaux à la clé)... Aujourd'hui cette opération est abandonnée. Pourquoi ? Sommes-nous au stade du *"plus rien"* ? Nous, employés, nous sommes dans l'incapacité de répondre à cette question... mais il ne faudrait surtout pas gêner *"la confidentialité"* -les tractations ?- de Citizens Carmes avec *"les autorités publiques"* ? Par contre cette association demande aux caissier(e)s du cinéma de rendre l'argent aux souscripteurs... D'un côté il y a ceux qui savent, qui négocient en secret et de l'autre il y a les employés, juste bons à appliquer les directives des premiers, devenus des bénévoles d'une association... dont ils ne sont pas membres.

ENTREPRISE (CULTURELLE) ET "DRÔLES" DE MOYENS

Si pour les spectateurs le cinéma Les Carmes est avant tout un lieu culturel, pour nous, il est devenu avant tout... une entreprise. Nous aussi nous avons choisi de défendre un projet d'ensemble : sa programmation subjective, ses débats ouverts au public, son partenariat avec des associations, ses expositions et son *"accueil différent"*... Mais quels moyens la direction s'est-elle donnée pour réaliser ce projet initial d'action culturelle ? Peut-on parler d'un projet "original" encore actuellement lorsque les conditions de travail des salariés se sont dégradées depuis 4 ans ? Si notre directeur précise *"que la qualité du service va forcément baisser"* (République du Centre 11 juin), il omet de dire que le projectionniste est devenu le midi un projectionniste-caissier-agent d'accueil et que les simples heures d'accueil ont constamment diminué depuis l'ouverture du cinéma.

En même temps, *"on"* nous dit que l'ouverture d'une 4ème salle aurait permis d'*"augmenter le nombre d'entrées"* *"sans charges supplémentaires"*, cela veut donc dire qu'il n'y aurait pas d'heures en plus pour les 7 salariés (sur 9) à temps partiel pour des activités d'accueil et de vente supplémentaires. Un internaute, Stéphane L., souligne sur un des forums d'orleanscity : *"sorte de no man's land, l'accueil des Carmes est froid et ne propose rien de plus qu'un cinéma "commercial" (...) Ils (le personnel) sont derrière la caisse, point ! Pas de possibilité de s'asseoir pour prendre le temps de lire le programme et de se laisser tenter. Un bar sans personne derrière, c'est morbide !"*. En somme, le cinéma Les Carmes se donne-t-il les moyens humains, d'organisation et de gestion pour se différencier d'une autre salle ?

Au cinéma Les Carmes, tout est à l'image de ce qu'est *La Belle Équipe*, titre éponyme du programme du cinéma, qui n'est qu'une malencontreuse référence au film du Julien Duvivier. C'est un journal, qui jusqu'au numéro 16 publiait les noms des employés, donnant ainsi l'illusion d'un lieu animé par les motivations communes et l'implication des salariés, qui formeraient un collectif : *"La Belle Équipe"*, alors que les choix de programmation et d'animation du cinéma sont réservées à la direction de l'entreprise. Certains décident, les autres exécutent. Dans le dernier numéro de cette *Belle Équipe* (le n°94), nous découvrons - comme les spectateurs - que l'édito est signé *"Luc Engélibert et la Belle Équipe"*... mais comme nous n'avons absolument rien écrit de cet encart, nous en déduisons que *"La Belle Équipe"* s'incarne bien en la seule direction de la société Eden Carmes.

Le cinéma Les Carmes a aujourd'hui pris une autre dimension. Il a dépassé sa dénomination d'entreprise privée pour se hisser au rang de *"symbole de résistance culturelle"* qu'il faut sauver, à tout prix, pour montrer qu'un des bastions de l'*"anti-néo-libéralisme"* tient encore et contre tout. Mais au bout du compte, le spectateur orléanais ne défend qu'une image : il plaide pour des films *"différents"* (à petit budget, étrangers, en VO), et pense résister à l'uniformisation marchande de la

culture. Le spectateur réagit ici en simple consommateur de films, il défend une idée généreuse et plaisante, pour certains gratifiante, (défendre David contre Goliath) sans s'interroger sur les conditions de sa réalisation. Et il y a pourtant chez des spectateurs autant d'ardeur et de sincérité à défendre le cinéma les Carmes aujourd'hui qu'au départ nous avions de motivation pour animer ce lieu. L'avis des employés ce n'est pas du cinéma...

2 [puis 3] salarié-e-s du Cinéma Les Carmes.

2 SALARIES DU CINEMA LES CARMES D'ORLEANS SONT EN GREVE CE MERCREDI 28 JUILLET

*Article publié le 1er août 2004,
<http://www.associations45.ras.eu.org/>*

A partir du 28 juillet, le cinéma prend ses quartiers d'été et réduit considérablement son nombre de séances : une en début d'après-midi et, après une coupure, deux séances en soirée. Cette réduction d'horaires devait au départ de permettre aux salariés de prendre des vacances sans faire appel à des remplaçants saisonniers. Cette mesure d'économie pourrait tout à fait se comprendre et être acceptée par les salariés si elle ne se faisait aujourd'hui à leur détriment.

AUJOURD'HUI MERCREDI 28 JUILLET 2 SALARIÉS DU CINÉMA LES CARMES SONT EN GRÈVE

A partir du 28 juillet, le cinéma prend ses quartiers d'été et réduit considérablement son nombre de séances : une en début d'après-midi et, après une coupure, deux séances en soirée. Cette réduction d'horaires devait au départ de permettre aux salariés de prendre des vacances sans faire appel à des remplaçants saisonniers. Cette mesure d'économie pourrait tout à fait se comprendre et être acceptée par les salariés si elle ne se faisait aujourd'hui à leur détriment. En effet pour la première séance de l'après-midi il est prévu que le projectionniste, en plus de sa fonction d'opérateur, devra assurer seul la caisse et l'accueil du public, gérer les possibles venues de centres de loisirs (un courrier spécifique vantant la programmation jeune public vient de leur être envoyé), vérifier les salles, remonter la caisse... Parallèlement des caissières n'étant présentes au cinéma que pour les deux séances du soir, devront plusieurs heures à l'entreprise... à la rentrée de septembre. Il s'agit là d'une véritable dégradation de nos conditions de travail, tant pour les salariés que pour le service offert au public (... pourquoi ne pas aller jusqu'au bout de cette logique de réduction de présence dans l'entreprise, et laisser le projectionniste faire

aussi seul la première séance du soir ???!!).

Nous demandons donc pour ces trois semaines où le cinéma n'offrira que trois séances quotidiennes que :

- le projectionniste ne fasse pas la caisse pour la première séance de l'après-midi,
- la caissière prenne son poste pour toutes les séances.

Notre double revendication n'ayant pas obtenu satisfaction, nous nous déclarons en grève à partir de ce mercredi 28 juillet.

2 salariés du cinéma les Carmes
salariescarmesenlutte@no-log.org

SUITE ET FIN DE GREVE AU CINEMA LES CARMES

Article publié le 2 août 2004
<http://www.associations45.ras.eu.org/>

On nous a reproché de sous-estimer les difficultés financières du cinéma, que ce n'était pas le bon moment d'entamer une crise (sociale) au sein d'une entreprise dont la pérennité n'est pas assurée : nous aimerions savoir alors à quel moment nous devions nous "plaindre" ?

Ce jeudi soir 29 juillet, nous arrêtons notre mouvement de grève entamé le mercredi 28 juillet au matin et reprenons notre travail ce vendredi 30 juillet 2004.

Nous avons trouvé un accord avec la direction du cinéma et obtenu en partie satisfaction sur notre double revendication.

Pour le projectionniste en grève, une caissière-agent d'accueil sera présente lors des séances de l'après-midi qu'il assure. Pour la caissière en grève, elle devra 5 heures au cinéma... qu'elle rendra lors de la première semaine de septembre et en une seule fois.

Nous regrettons cependant que la revendication que nous jugions collective ne puisse s'appliquer finalement qu'aux salariés grévistes, et qu'il y ait eu, pour sortir de ce conflit, un traitement individuel des problèmes soulevés. Notre mouvement de grève a aussi souligné au bout de plus de 4 ans de présence au cinéma, un manque de dialogue avec la direction. Après les sacrifices accumulés et consentis par les salariés pour le bon fonctionnement de l'entreprise, l'organisation du travail

proposé pour cet été (du même type que celui de l'été 2002 et 2003, et que nous avions à l'époque accepté) aura été l'élément déclencheur de ce mouvement.

Nous pensons avoir aussi posé plusieurs questions sur le fonctionnement du cinéma les carmes, et d'un cinéma d'art et d'essai en général :

On nous a reproché de sous-estimer les difficultés financières du cinéma, que ce n'était pas le bon moment d'entamer une crise (sociale) au sein d'une entreprise dont la pérennité n'est pas assurée : nous aimerions savoir alors à quel moment nous devons nous "plaindre" ? et faut-il tout accepter quand une entreprise a des difficultés ?

On nous a aussi reproché de méconnaître voire d'ignorer la spécificité attendue de fonctionnement d'un cinéma d'art et d'essai, d'une entreprise indépendante, d'une programmation audacieuse (accompagner les films de Laurent Cantet, le faire venir aux carmes, ce n'est pas faire du chiffre avec des films dits commerciaux) : si nous sommes d'accord sur le constat, nous pouvons diverger sur la méthode : être salarié d'un cinéma d'art et d'essai implique-t-il une disponibilité et un investissement personnel plus importants que dans un autre cinéma ? dans quelle mesure, et avec quelle limite ? faut-il enfin ne pas critiquer une organisation du travail interne parce que le projet final (montrer des films différents) serait plus décisif ?

2 salariés du cinéma les Carmes. le 30 juillet 2004

CINEMA DES CARMES - ORLEANS (45): IL Y A COMPROMISSION ET COMPROMISSION

Article publié le 4 septembre 2004.

On peut rétorquer à ceux qui dénoncent la passivité des associations et militants face à une situation de conflit social dans ce genre d'établissement socioculturel - qui ne sont pas fous -, que quoi que l'on fasse comme action, militante ou non, on se trouve toujours corrompu d'une manière ou d'une autre.

Effectivement on se trouve dans un état de société où on se compromet tout le temps. Ne serait-ce qu'en allant au supermarché, on cautionne l'exploitation des caissières (entre autres). Mais - même si c'en est un - le problème dénoncé n'est pas celui-là !

La comparaison à faire porte plus sur quelle réaction apporteraient les associations et militants, si (poursuivons notre exemple) des caissières de leur supermarché (préféré ?) se mettaient en grève ? S'il était diffusé l'information qu'une procédure

de licenciement pour fait de grève avait été engagée ?

Quelle aurait été la réaction de nos joyeux drilles militants si un conflit social avait eu lieu dans leur librairie préférée, celles où ils essayent de mettre en dépôt leur canard par exemple ?

Ces associations participent à l'animation de ces lieux culturels, qui prennent ainsi surtout grâce à elles, une teinte sociale voire militante. Ces structures mélangent alors de fait (de façon plus ou moins poussée) militantisme et tiroir-caisse (si ce n'est bénéfice). Il est donc d'autant plus important ne serait-ce que d'un point de vue de cohérence au sein même de leur activité militante, que ces associations - impliquées par leurs partenariats - prétendant intervenir sur un plan économique et social, réagissent (inutile de préciser qu'en présence du loup et de l'agneau, la neutralité - libérale - consiste à se ranger du côté du plus fort).

Reste à savoir si ces associations sont prêtes à mettre en cause leur mode de rentabilisation militante.

NOUS SOUTENONS LES GREVISTES DANS LES FILMS ... ET DANS LES CINEMAS

Article publié le 6 octobre 2004.

Le cinéma "Les Carmes", "art et essai" et indépendant, est apprécié pour sa volonté d'être un cinéma différent. Sa programmation est en effet souvent audacieuse, les films proposés nous font réfléchir, voyager, partager le monde actuel et ses diversités. Son ambiance fait "petit ciné" avec ses 10 salariés, et son activité s'organise régulièrement avec des associations locales. On pouvait donc penser qu'être salarié de cette fameuse "Belle équipe" aurait pu un peu échapper aux sanctions après un conflit social.

Et pourtant c'est bien la société exploitante "Eden Carmes" qui a licencié pour faute grave l'un de ses salariés, à la suite d'une grève cet été visant à améliorer des conditions de travail.

En tant que spectateurs, salariés nous aussi, nous ne voulons pas cautionner une entreprise culturelle qui sanctionne un de ses salariés ayant exercé son droit de grève pour revendiquer. Nous nous opposons à cette arrogance patronale qui remet en cause l'action collective, sous prétexte de difficultés financières de l'entreprise, de "particularisme" d'un cinéma "art et essai" où l'on mélange allègrement bénévolat et salariat...

Nous regrettons aussi l'indifférence de certains membres d'associations "sociales et culturelles" ayant organisé des débats au cinéma "Les Carmes", plus préoccupés de délivrer leur message, et soigner leur image que de s'interroger sur le fonctionnement interne de cette entreprise cinématographique que ces associatifs ont tacitement accepté.

Des spectateurs, le 2 octobre 2004.

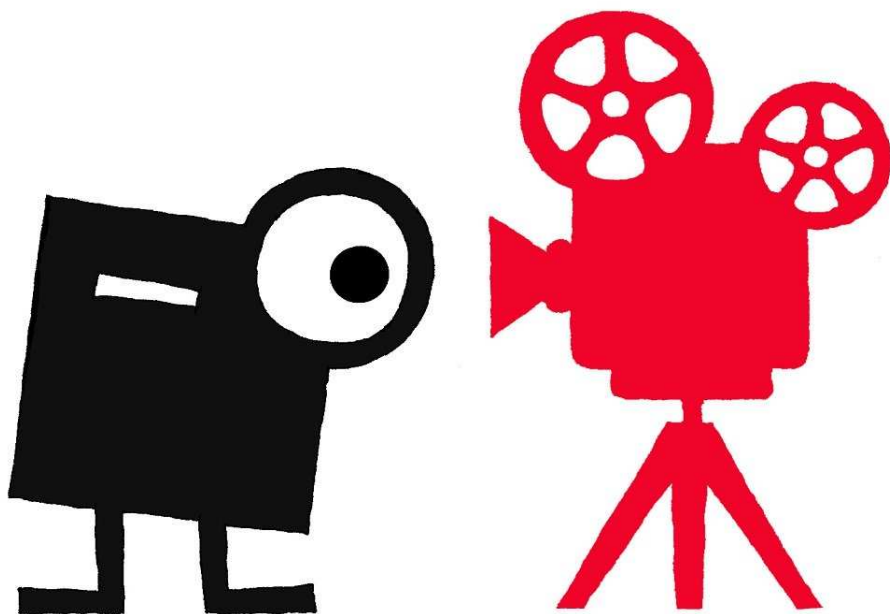


Illustration : Jean-Paul Van Der Els

ATTAC 45 ET LES AMIS DU MONDE DIPLO: POUR SOUTENIR UNE SARL, C'EST LA LUTTE DES PLACES

Brochure publiée en Août 2005
<https://infokiosques.net/spip.php?article392>



Derrière les discours radicaux des anti-néo-libéraux et altermondialistes citoyennistes, il y a des pratiques plus conciliantes. La lutte déclarée au libéralisme économique et à l'uniformisation culturelle prend alors une tournure anti-lutte de classes ; et devant l'objectif ultime de la Culture et de sa promotion militante, certains supportent finalement l'exploitation salariale et ses extravagances.

Pour illustrer cette posture, nous allons revenir sur ce qui s'est passé à Orléans autour d'un cinéma, où une partie du mouvement social, culturel et associatif orléanais, notamment ATTAC 45 et le groupe local des Amis du Monde Diplomatique (AMD), s'est arrangé de pratiques patronales bien concrètes.

Les Révoltés du Bounty

Quand l'ancienne SARL gérante du cinéma Les Carmes d'Orléans a eu des difficultés financières (dès 2001 jusqu'à son départ d'Orléans en automne 2004), les seules réponses d'ATTAC 45 puis des AMD furent de demander des subventions publiques pour renflouer cette entreprise ; à aucun moment ces associations dites militantes n'ont pris la peine de rencontrer les salariés pour avoir leur point de vue. Et en août 2004, quand cette même entreprise privée dite culturelle a licencié un de ces salariés pour faute grave, à la suite d'une grève (engagée les 28-29 juillet 2004) considérée par l'ancien patron du cinéma comme "*injustifiée*" (sic)... puis "*illicite et abusive*", il n'y a eu aucune réaction de ces associations alter-mondaines. Celles-ci, ne souhaitant certainement pas revenir sur leur soutien public à l'ancien exploitant des lieux, poursuivirent leurs partenariats avec ce cinéma et avec la nouvelle direction.

MOBILISATION POUR UNE SARL CULTURELLE SUBVENTIONNÉE

Ouvert depuis novembre 1999, le cinéma Les Carmes revendiquait légitimement sa spécificité cinématographique et d'offres culturelles, et est devenu progressivement

un lieu important de l'activité socio-culturelle orléanaise (globalement faiblarde). Beaucoup d'associations ont recours à ce cinéma pour des soirées-débats. Mais après un an et demi d'existence (courant 2001), la direction fait part au public de ses difficultés financières. Des spectateurs se mobilisent alors pour récolter de l'argent, auprès de spectateurs et surtout des collectivités publiques locales (celles-ci donneront près de 90.000€), afin d'aider à la pérennité de ce cinéma privé. De ces mobilisations de spectateurs naîtra en 2002 l'association Citizens Carmes, qui deviendra omniprésente dans la vie de ce cinéma.

De nombreuses associations soutiennent alors cet appel à subventions. C'est ainsi qu'Attac 45 s'enquérât promptement (il a été en effet évoqué en CA *"la nécessité d'agir rapidement si l'on souhaite venir en aide à ce cinéma."*¹⁹) dans cette mobilisation. L'association faisait même bénéficier de son réseau de relations dans le but de récolter de l'argent public pour la société gérante du cinéma. Ainsi on pouvait lire ainsi dans La lettre d'ATTAC n°10 du 12 septembre 2001 que *"ATTAC 45 a décidé d'apporter son appui au comité de soutien du cinéma "Les Carmes", créé à l'initiative de spectateurs."* Et que *"le 13 juillet, une lettre a été envoyée à la municipalité de Saran (membre du réseau des villes ATTAC), afin d'encourager à répondre favorablement à la demande de subvention"*²⁰

Et les raisons invoquées pour le soutien à l'entreprise cinématographique se paraient des attributs typiques du clinquant combat anti-libéral défendant la diversité culturelle et son accessibilité à tous. Dans la même lettre on met en avant *"une certaine éducation du goût et de la réflexion."*, et l'importance culturelle locale du cinéma inquiétée par le jeu cynique du capitalisme libéral : *"Ce cinéma d'Art et d'Essai représente en effet un élément important dans la vie culturelle de l'agglomération orléanaise qui ne peut être laissée aux seules lois du marché."* (retenons le "seules") ; la *"programmation des Carmes favorise la diversité culturelle sur le plan cinématographique. Ce cinéma est un maillon de la chaîne de résistance à l'uniformisation de la culture. Une autre culture est possible."*²¹

¹⁹ Attac 45 Compte-Rendu de Conseil d'Administration du 3 juillet 2001 ; visible sur le site <http://sipnctait.free.fr/crca20010703.pdf>

²⁰ Franck Élie d'Attac 45, La lettre d'ATTAC n°10, 12 septembre 2001 ; visible sur le site <http://sipnctait.free.fr/lettre10.pdf>

²¹ Perle d'Attac45 : *"Ce cinéma est un maillon de la chaîne de résistance à l'uniformisation de la culture. Une autre culture est possible."* Eh bien oui ! Cette culture est possible maintenant ! C'est la culture d'entreprise ! Du moins à en juger la satisfaction des militants tobinistes aussi bien que leurs amis élus de gôche, envers ces structures de "résistance". Ainsi aux motifs des licenciements par leurs entreprises résistantes préférées, qui leur semblent apparemment révélateurs d'un cachet culturel original - grève *"injustifiée"* puis *"illicite et abusive"* à Orléans, *"déficit d'heures de travail d'un délégué du personnel"* et manque *"d'un minimum de conscience politique"* à Toulouse -, les militants réagissent ... À

Mais on va se rendre compte que cette *“autre culture est possible”*, c’est-à-dire restant de l’ordre de l’éventualité, du pas tout de suite ou alors pas pour tout le monde ; à moins que la culture préconisée soit celle de l’entreprise, du moins pour les salariés de ce cinéma cependant au service de la Culture !

MYSTIFICATION DE L’ENTREPRISE CULTURELLE

Mais jamais les salariés n’ont été pris en considération dans les étapes de cette mobilisation, pire se poser des questions sur les moyens utilisés pour cette mobilisation était considéré comme jouer contre son lieu de travail et au final, évidemment jouer contre le cinéma, contre la culture. On ne leur a jamais demandé comment ils vivaient les aléas de leur entreprise, ni ce qu’ils pouvaient penser de sa gestion, encore moins quelles étaient leurs conditions de travail ; tout se passait entre la direction et les associatifs. Une partie de ces salariés était tenu à l’écart aussi bien des informations sur le devenir du cinéma que sur son animation, ils acceptaient tant bien que mal des pratiques patronales paternalistes et individualisantes, et pourtant certains d’entre eux avaient à en redire sur la gestion de ce cinéma. On peut se demander alors ce qu’Attac45 et les AMD, qui prétendent intervenir sur le plan social et lutter contre le libéralisme économique, voulaient vraiment aider : un lieu ? la programmation du cinéma (avec des films qui dénoncent !) ? la disponibilité de salles ? la politique sociale de l’ancienne direction de l’entreprise ? La volonté de résistance culturelle affichée par ces émules locales du chevènementiste Bernard Cassen, mise en perspective avec leur indifférence sur la situation des salariés du même cinéma, relevait sûrement de la défense d’une image bien jolie, un Cinéma d’Art et d’Essai ne devant pas être à leurs yeux une société commerciale comme les autres... il s’agissait donc de demander des subventions publiques pour la société Eden Carmes. Mais quelle aurait été l’attitude de ces associatifs s’il s’était agi de renflouer (par le biais du fric des collectivités locales) une entreprise quelconque en délicatesse financière, ou du genre de la Fnac (qui diffuse elle aussi en faisant payer toute une série de produits contestataires) ? Gageons qu’ils auraient au moins exigé un suivi de la gestion de l’entreprise subventionnée. Mais là rien de tout cela (céderaient-ils au libéralisme ?) ; on oubliait qu’il s’agissait d’une SARL et que de ce fait sa vocation était ... lucrative. Il n’a donc jamais été question pour ces associations d’alternatives (hé oui !) concernant l’exploitation de ce cinéma, par des structures un peu plus dégagées de la rentabilité comme l’association ou un peu moins inégalitaires dans la prise de décision comme

Toulouse une disciple de Tobin couvre *“de louanges Utopia qu’elle a présenté comme un espace de liberté.”* ... À Orléans la gôche élue du conseil municipal dans *“L’opposition, par la voix de Hélène MOUCHARD-ZAY”* ... *“a tenu à rendre hommage au travail effectué par (l’ancien directeur du cinéma les carmes) pendant 5 ans”*.

la coopérative.²²

“ATTENTION DANGER TRAVAIL” OU DANGER PATRON (DE GÔCHE)

Passe encore cette faiblesse politique des citoyennistes heureux de pouvoir disposer d'un lieu de choix pour s'auto congratuler et faire leur autopromotion à partir de films militants²³, en l'absence de réaction des salariés de l'entreprise leur offrant ce service²⁴. Mais voilà que trois méchants travailleurs de la SARL Eden Carmes (PME de 10 salariés) ont commencé à ruer dans les brancards. Et en Juin 2004, dans un contexte où leurs conditions salariales n'allaient pas en s'améliorant (13ème mois versé en 4 fois, prime de panier jamais payée depuis l'ouverture du cinéma, heures travaillées déclarées en "prime de service", réduction permanente d'heures de présence des caissiers-agents d'accueil, distribution bénévole de programmes du cinéma en dehors des heures de travail ...), où la viabilité de leur entreprise exploitante était incertaine et ...donc leur emploi potentiellement menacé, ils assistaient en queue de train aux rebondissements incessants concernant le sauvetage du cinéma employeur, au nom duquel on leur intimait pourtant de faire des efforts et ...d'exécuter.

C'est pourquoi début juillet 2004, alors que le cinéma, par la signature d'une promesse de vente, semblait être livré-au-méchant-discounter-allemand-LIDL-où-rappliqueraient-les-pauvres-qui-regardent-TF1, ces trois salariés se manifestent par la diffusion d'un texte *Rappels aux spectateurs*²⁵, dans lequel ils exprimaient leur mécontentement sur la manière dont se déroulaient les événements : *“Nous apprenons les rebondissements de ce que nous vivons au quotidien par les médias ou par des spectateurs.”* Ils dénonçaient aussi une certaine séparation des tâches : *“D'un côté il y a ceux qui savent, qui négocient en secret et de l'autre il y a les*

²² Attac ne promeut l'autogestion ... qu'à l'écran : Bien que la gestion bien concrète de leurs entreprises partenaires locales ne portent pas les militants à cogiter leurs alternatives, l'université d'été d'Attac proposera le 28 août 2005 à ces militants - lassés par les discours de Jacques Nikonoff ? - une projection de “the Take” de Naomi Klein où des travailleurs argentins se réapproprient leur usine.

²³ (Auto)promotion filmique d'Attac45 : Pour la soirée avec Pierre Carles autour de son film “Attention Danger Travail”, le 23 novembre 2003 au cinéma Les Carmes, un membre d'Attac 45 demandera à un salarié d'apposer le logo “ATTAC” sur l'affiche du film annonçant le débat... Histoire de bien rappeler aux spectateurs (salariés) et aux salariés (du cinéma), qui leur offrait cette soirée de haute résistance.

²⁴ Aux AMD, la sincérité parle : Pour motiver le soutien à une campagne pour l'ouverture d'une 4e salle de cinéma aux Carmes, est invoqué dans leur réunion du 27 novembre 2003 le fait que les “3 salles ne permettent pas de répondre à toute la demande des associations”. Démonstration est faite que le cinéma fait bien office de prestataire de service aux associations locales !

²⁵ *Rappels aux spectateurs*, signé par 2 (puis 3) salarié-e-s du Cinéma Les Carmes

employés, juste bons à appliquer les directives des premiers, devenus des bénévoles d'une association... dont ils ne sont pas membres."²⁶ . Ils ont revendiqué le droit qui leur était régulièrement usurpé²⁷ de *"pouvoir s'investir et répondre en leur nom"*.

Et, rappelant leur propre désillusion - *"Si pour les spectateurs le cinéma Les Carmes est avant tout un lieu culturel, pour nous, il est devenu avant tout... une entreprise."* - ces salariés lancent un signal de vigilance aux militants qui s'enthousiasment pour ce cinéma : *"Le cinéma Les Carmes a aujourd'hui pris une autre dimension. Il a dépassé sa dénomination d'entreprise privée pour se hisser au rang de symbole de résistance culturelle qu'il faut sauver, à tout prix, pour montrer qu'un des bastions de l'anti-néo-libéralisme tient encore et contre tout. Mais au bout du compte, le spectateur orléanais ne défend qu'une image : il plaide pour des films différents (à petit budget, étrangers, en VO), et pense résister à l'uniformisation marchande de la culture. Le spectateur réagit ici en simple consommateur de films, il défend une idée généreuse et plaisante, pour certains gratifiante, (défendre David contre Goliath) sans s'interroger sur les conditions de sa réalisation."*

LUTTE DE CLASSE CONTRE LUTTE DE PLACES

Et là comment pensez-vous que les associations militantes ont réagi ? Se sont-elles réveillées et ont elles reconnu leur négligence ? Sont-elles allées rencontrer les salariés ? Les ont-elles soutenu ou du moins reconnu la légitimité de leur manifestation, de leur prise de parole ? ... Et bien non, rien de tout cela ! ... On a pu même ressentir de leur part une certaine gêne à ce que les salariés manifestent un point de vue dérangeant leur confort militant. Parce que ces salariés ont remis en cause finalement le sérieux de la démarche de ces associations que ces dernières n'ont nullement l'intention de changer²⁸. Il n'y a plus pour ces associations à ce

²⁶ Ces salariés renvoient ici notamment à leur mise à contribution bénévole dans le recueil de souscriptions et quelques mois plus tard dans le retour de ces dons aux souscripteurs, l'initiative venant de l'association Citizens Carmes dans l'intention au départ de créer une 4e salle. Cette campagne fut soutenue par les AMD (cf. leur C-R de réunion du 27/11/03), par contre ATTAC 45 cette fois s'est abstenue d'apporter son soutien

²⁷ En effet, outre le fait qu'ils n'aient pas voix au chapitre dans les pourparlers autour de leur entreprise, leur souveraineté quant à leur expression a été régulièrement détournée, que ce soit par la direction au travers de son assistante qui dans un article du quotidien local se permet de parler au nom des salariés pour plaindre le directeur, ou bien par l'association Citizens Carmes qui estime que les salariés devraient passer par eux pour exprimer leurs doléances : *"charge en principe des salariés membres du CA que de faire part de ces problèmes"* (compte-rendu de CA, 25 septembre 2004). http://citizenscarmes.orleanscity.com/deliberations/ca_0409.htm.

²⁸ Cf. le texte « Il y a compromission et compromission »

moment de “nécessité d’agir rapidement” ; un membre du bureau d’Attac 45 dira même textuellement à l’un de ces salariés - à défaut de réaction de son association ! - : “t’as qu’à être plus offensif avec ton patron”²⁹

A partir de la mi-juillet 2004, 2 salariés ont contesté un aménagement du travail des caissiers et projectionnistes ; mais la direction n’en tient nullement compte. Ces mêmes salariés se déclarent alors en grève le 28 juillet 2004³⁰ ; ils reprennent le travail le 30 juillet après avoir obtenu en partie satisfaction. Les salariés en grève avaient alors ressenti le besoin de se s’expliquer et d’ouvrir le débat sur le bien-fondé de leur action collective revendicative : “Nous regrettons” ... “qu’il y ait eu, pour sortir de ce conflit, un traitement individuel des problèmes soulevés” ... “Notre mouvement de grève a aussi souligné au bout de plus de 4 ans de présence au cinéma, un manque de dialogue avec la direction.” ... “Après les sacrifices accumulés et consentis par les salariés pour le bon fonctionnement de l’entreprise, l’organisation du travail proposé pour cet été” ... “aura été l’élément déclencheur de ce mouvement.” ; “On nous a reproché de sous-estimer les difficultés financières du cinéma, que ce n’était pas le bon moment” ... “On nous a aussi reproché de méconnaître voire d’ignorer la spécificité attendue de fonctionnement d’un cinéma d’art et d’essai” ... “faut-il tout accepter quand une entreprise a des difficultés ? ... “dans quelle mesure, et avec quelle limite ? faut-il enfin ne pas critiquer une organisation du travail interne parce que le projet final (montrer des films différents) serait plus décisif ?”³¹

Mais bien mal leur en a pris. **En l’absence de tout soutien extérieur officiel, les pratiques de la direction ont répliqué à ces offenses.** A la fin de l’été 2004, en même temps que s’organise la vente du cinéma - non pas à un méchant-supermarché-de-pauvres mais à une autre société cinématographique devenue exploitante le 13 octobre 2004 (tandis que les murs du cinéma étaient rachetés par la Mairie d’Orléans) -, un écrémage de l’équipe (“la Belle Équipe” comme titrait jusqu’alors illusoirement le programme du cinéma Eden Carmes) s’est fait en

²⁹ Petites crasses entre “amis” : Un membre du bureau d’Attac 45, avant que des salariés du cinéma orléanais ne regimbent, est parfaitement au courant depuis plusieurs mois déjà - comme d’autres membres tobiniens informés par des salariés de problèmes concernant les conditions de travail et de communication avec la direction - des tensions entre une partie des salariés et le directeur du cinéma. Il se sent donc, en bon militant, en droit de se permettre de donner quelque leçon d’alternative à l’un des salariés de son cinéma préféré et lui sort un “t’as qu’à être plus offensif avec ton patron”. Il est vrai que ce responsable d’Attac 45 avait sa manière à lui d’accompagner cette offensive... en négociant avec le patron des soirées débats ... offensive ou pas : entre militant compréhensif et directeur attentif, tout finit par s’arranger !

³⁰ Cf. le tract Revendicatif de Grève des deux salariés, 28 juillet 2004.

³¹ Cf. le texte « «Suite et fin de grève, 2 salariés du cinéma Les Carmes, 30 juillet 2004 »

catimini. Non, pas de licenciement économique pour préparer un effectif allégé à la future nouvelle direction. Mais comme par hasard, ce sont les 3 mêmes indignes employés qui ne travaillent plus dès l'automne 2004 dans ce cinéma ; ils ont disparus de l'équipe dans des conditions différentes mais quelque peu originales pour au moins deux d'entre eux : 1 licenciement pour faute grave le 30 août 2004 motivé par la grève³², 1 congé sans solde ... démissionné (démission fixée au 31 août 2004) sur un CDI transformé en CDD (fin de contrat fixée au 15 septembre 2004), 1 vraie démission datée du 22 septembre 2004.

Ces occurrences sont apparemment insignifiantes, comme en témoigne la déclaration sans gêne de Citizens Carmes au cours de son CA du 25 septembre 2004 : *“la Présidente a également reçu l'assurance que les salariés actuellement employés de la société Eden Carmes seraient maintenus dans leur emploi.”*³³ Comme si rien n'était arrivé ! Et de s'empresse, ainsi que la gôche locale, de rendre hommage mielleusement au directeur s'en allant (certains ont même proposé de dédier une salle du cinéma à son nom !15). Mais pourquoi cette association de spectateurs (de... 61 membres en 2005 !) s'offusquerait quand les associations dites militantes ne réagissent aucunement à cette répression patronale concrète ?

SILENCE ! PARTENARIAT MILITANT : ON ACHÈVE BIEN LES CHEVAUX

Pourtant Attac45 était au courant, l'un de ses membres du bureau ayant eu l'honneur d'être avisé personnellement³⁴ par le salarié incriminé depuis sa notification de licenciement fin août 2004. Attac 45 sait qu'un salarié est licencié pour avoir exercé son droit de grève ; que les pratiques patronales, notamment la gestion du personnel, sont peu reluisantes ; plus tard qu'un congé sans solde est maquillé en démission. Aucune réaction de la part d'ATTAC 45, histoire par exemple de revenir sur son soutien et son appel à subventions publiques (en 2001) à la société Eden Carmes, ou de se montrer un peu critique à l'égard de cette entreprise culturelle contestant notamment le droit de grève en 2004, avec laquelle ATTAC 45 a organisé de nombreux débats.

Ce partenariat se poursuit tranquillement avec la nouvelle société exploitante. Il est vrai qu'il serait dommage de revenir sur une collaboration qui risquerait de nuire au militantisme cinématographique-mondain actuel ; mieux vaut faire comme si de rien était, comme si la lutte de certains salariés n'avait jamais existé. D'autant qu'il y a un nouvel exploitant, que ces salariés récalcitrants ne sont plus là ; tout va donc pour le mieux, le monde culturel et militant peut exalter leurs grandes idées (sans

³² Une procédure a été engagée aux prud'hommes par le salarié licencié.

³³ Citizen Carmes, compte-rendu du conseil d'administration du 25 septembre 2004 ; visible sur http://citizenscarmes.orleanscity.com/deliberations/ca_0409.htm

³⁴ On croise, des fois, vraiment n'importe qui dans les cafés de la rue de Bourgogne.

qu'il y ait de "*nécessité d'agir rapidement*" pour cet autre monde "*possible*") sans être dérangés³⁵. On promet un article dans La lettre d'Attac ... par résidu de cohérence militante ? Par soupçon de culpabilité quand on leur rappelle leur contradiction ? Ou par lâcheté d'avouer son indifférence à la condition salariale des entreprises qui leur sont utiles ? En tous cas, ici non plus, pas de "*nécessité d'agir rapidement*" ; les mois passent, on demande quelques informations, on se montre tatillon, puis l'affaire s'oublie ... Attac45 prenait moins de précautions, et moins de temps à réagir quand il s'agissait d'écrire dans sa lettre qu'il fallait du fric public pour la SARL Eden Carmes. Quant aux AMD, leur soutien ayant été constant à l'ancien dirigeant de la société Eden Carmes, on ne s'étonnera pas de leur silence³⁶.

Les seules réactions publiques furent celles d'un petit groupe de spectateurs solidaires et du syndicat CNT [Vignoles] 45 et Spectacle Paris³⁷ dénonçant clairement la remise en cause du droit de grève, les conditions de travail et les pratiques patronales de ce genre d'entreprise, les illusions entretenues par le vernis culturel et l'indulgence des milieux militants. L'attitude d'indifférence et de non-positionnement des associations militantes locales n'est pas malheureusement une exception orléanaise. Cela rappelle notamment ce qui se passe autour des cinémas Utopia, de Toulouse particulièrement.

ICI OU LÀ : MOTIVÉS ! QU'ILS DISAIENT ... AUTRE CAS À UTOPIA-TOULOUSE

En effet, dans cette célèbre - ça c'est moins dit - SARL (plutôt prospère) de cinémas Art et Essai aussi on profite d'une image culturelle et de gôche pour exploiter allègrement les salariés (et bénévoles de plus en plus). C'est ainsi que le compte-rendu interne de la réunion d'équipe d'Utopia du 25 novembre 2004, révèle le licenciement en cours d'une salariée dont les motifs, tenez-vous bien, sont le "*déficit d'heures de travail d'un délégué du personnel*" et le manque "*d'un minimum de conscience politique*"³⁸. Cette information diffusée et dénoncée par le

³⁵ Les voix du partenariat sont inattaquables : Le 19 mai 2005, l'association "le Chiendent", à laquelle adhèrent ... les AMD et Attac45, inaugura un "*partenariat mensuel*" de soirée-débat avec la nouvelle entreprise gérant "le cinéma les Carmes". Le film projeté "la carotte et le bâton" avait pour "*ambition de donner à comprendre ce tournant de société à partir des voix qui s'élèvent dans la lutte*"(sic) ... Il y a des "voix" qui travaillaient pour leur ancien partenaire que nos zélés militants n'ont guère entendu.

³⁶ Il faut dire qu'en tant que membre du nouveau lieu-dit "associatif et autogéré" d'Orléans (Le Chiendent), les Amis du Monde Patronal avouent avoir comme objectif pour ce lieu (sans être suivi par les autres associations adhérentes, ni même par Attac...ouf !) la création d'un emploi salarié, sous-payé ... ils réinventent l'autogestion par le salariat, et on souhaite bien du courage en cas de conflit (de velléité de grève par exemple) à ce nouveau salarié face à ces patrons militants !

³⁷ Cf. le texte « Exploitation ... cinématographique »

³⁸ Information reprise notamment dans le tract Danger patrons de gôche, CNT-AIT Toulouse

syndicat CNT-AIT, est renchérie par d'anciens salariés d'Utopia réunis en Collectif évoquant le choc individuel de leur désillusion, et les conditions de travail difficilement supportables dans ces cinémas, contraignant au surinvestissement personnel et au bénévolat. Ces anciens salariés, avant de faire part de leurs témoignages personnels, établissent *“un simple constat : 25 départs en juin 2002 et octobre 2004. Départs protéiformes qui, exception faite de trois licenciements” ... “ont été pour beaucoup à l’initiative des employés eux-mêmes. En plus des démissions, des congés de formation, certains n’ont pas hésité à interrompre un CDD avant terme ou à déclinier une proposition de CDI, préférant ainsi l’incertitude du chômage à la sécurité de l’emploi.”*³⁹

Là aussi les associations militantes et de gôche restent impassibles face à cet affrontement de classe⁴⁰. Elles tentent d'ailleurs plutôt à étouffer l'affaire ; et une militante d'Attac (est-il besoin de préciser ce qui devient une évidence !), à la lecture d'un tract de la CNT-AIT sur cette affaire diffusé lors d'une projection-débat-qui-dénonce (autour du film “Haro sur le boulot”), de couvrir *“de louanges Utopia qu’elle a présenté comme un espace de liberté.”*⁴¹. La cinquantaine de militants, syndicalistes, citoyens venus à cette soirée ont, l'heure du débat venue, critiqué *“vertement les conditions de travail ... en Argentine, et non pas à Utopia Toulouse.”*. Un seul spectateur s'est alarmé publiquement sur ce qui était dénoncé par la CNT-AIT.

NEUTRALITÉ BIEN ORDONNÉE... DANS LE MARCHÉ DE LA MILITANCE POUR UNE MILITANCE LIBRE ET NON FAUSSÉE

Le syndicat anarcho-syndicaliste toulousain explique cette non réaction : *“Le cinéma Utopia est peu banal : c’est une salle militante qui défend haut et fort le cinéma indépendant contre les lois du marché. C’est aussi un lieu très engagé politiquement, qui soutient toutes les luttes progressistes. D’ailleurs, l’extrême majorité des organisations de gauche y a recours. Bref, c’est une véritable institution de la contestation toulousaine”, “incontournable”. “Si l’ensemble de ces militants altermondialistes et de ces pseudos syndicalistes radicaux continuent d’alter-fréquenter ces alter-patrons pourtant peu fréquentables, ce n’est pas sans raison. Utopia est en effet un véritable média pour ces organisations ; ils peuvent y laisser leur presse, y organiser des débats. Ce qui leur permet d’accéder à leur*

³⁹ Sauve qui peut Utopia ! Collectif d'anciens salariés d'Utopia, mise en ligne sur la toile le 19 avril 2005 ; sur <http://cnt-ait.info/>

⁴⁰] Note de la CNT-AIT, avec l'accord des révoltés du Bounty : les organisations qui ont été complices activement ou passivement avec Utopia Toulouse sont : ATTAC 31, le PCF 31, la CNT 31 [Vignoles] et le SCALP 31.

⁴¹ Quelle est la différence entre un patron de “gôche” et un patron, Pétula de la CNT-AIT, 9 avril 2005

clientèle et de tenir à distance les concurrents. Que le prix en soit de s'associer à leur adversaire de classe et de fermer les yeux sur le sort de ses salariés compte si peu à leurs yeux. L'intérêt de leur organisation prime sur celui de la cause qu'elle est censée défendre." "Quant au salarié d'Utopia, il sait qu'il a une pluralité de patrons : les patrons-militants d'Utopia et les militants-patrons de la quasi-totalité de la gauche toulousaine."

À Toulouse, à Orléans, comme ailleurs, c'est au même exercice que s'adonnent les organisations de gôche et alter-patronophiles, celui de l'art de la neutralité bien ordonnée : on demande l'intervention des pouvoirs publics pour aider une entreprise - avec la "nécessité d'agir rapidement" - tout en restant muet face aux pratiques patronales internes ... pour la culture et la résistance au libéralisme bien sûr. Reprenons le tract diffusé par des spectateurs orléanais solidaires des salariés du cinéma : "Nous regrettons aussi l'indifférence de certains membres d'associations sociales et culturelles ayant organisé des débats au cinéma Les Carmes, plus préoccupés de délivrer leur message, et soigner leur image que de s'interroger sur le fonctionnement interne de cette entreprise cinématographique que ces associatifs ont tacitement accepté."⁴². Un peu comme les rédacteurs du Monde Diplomatique qui s'invitent chez Daniel Mermet sur France-Inter pour vendre leur argumentaire dit alternatif, sans se soucier des pratiques (ubuesques) de leur hôte Mermet avec ses collaborateurs : "Ce 4 octobre, le rendez-vous mensuel avec le Diplo avait un petit air d'inachevé. Car il manquait un point à l'ordre du jour : la précarité. Non pas celle des caissières d'Auchan ou des working poors de Georges Bush, mais celle qui sévit au sein même de l'émission."⁴³.

SAUVE QUI PEUT ! ATTAC-AMD PARTOUT ! JUSTICE SOCIALE NULLE PART !

On peut alors rire franchement quand on lit les articles des membres d'Attac45 et de leurs collègues locaux des AMD. Ainsi un membre d'Attac de s'enflammer - ça ne mange pas de pain - cet été 2005 à la suite du référendum européen : "La victoire du Non aura un prolongement : celui de donner un nouvel élan à toutes les luttes sociales et citoyennes ainsi qu'aux alternatives déjà en marche."⁴⁴. Personnellement, on aurait plutôt aimé localement qu'elle ait eu un prologue par des soutiens ou des mises au points quand c'était concrètement nécessaire. Le meilleur est pour l'incontournable Christian Weber, désormais membre éminent des Amis du Monde Patronal local. Désormais parce que ce respectable associatif se

⁴² Cf. le texte Nous soutenons les grévistes dans les films ... et dans les cinémas, 2 octobre 2004 ; http://www.associations45.ras.eu.org/article.php3?id_article=319

⁴³ Là-bas si j'en sors d'Olivier Cyran, *CQFD* n°16, Octobre 2004 ; visible sur http://www.cequifautdetruire.org/article.php3%20?id_article=413

⁴⁴ "L'espoir" Gilles Ferté d'Attac 45, *La lettre d'Attac* n°31/32 ; visible sur <http://sipncntait.free.fr/lettre31.pdf>

trouvait être président d'Attac45 au moment de leur fameux soutien à la société Eden Carmes, et qui avait même accordé officiellement son soutien en 2001 au directeur de l'époque avant même que les membres de son association soient consultés !⁴⁵

On peut lire la prose de ce monsieur sur son site personnel⁴⁶, qui sert aussi de site du groupe pour les AMD - histoire de ne pas mélanger les genres et de ne pas trop personnifier les choses -. Dans un article intitulé *Depuis le 29 mai...*⁴⁷ (décidément ce référendum est une obsession, à moins qu'il n'y ait rien d'autre qui soit digne d'intérêt pour la gôche associative) tout devient plus lumineux : *"Le 29 mai au soir les temps ont changé."* On découvre dans ce texte pourquoi les associations citoyennistes ne pouvaient réagir lors du conflit du cinéma local : *"La mission d'éducation populaire d'Attac et d'autres associations (les Amis du Monde Diplomatique par exemple) doit impérativement se développer sur ce terrain aujourd'hui favorable."* Donc, d'une part, le terrain n'était pas favorable ; et de l'autre, l'éducation populaire se fout éperdument du droit des salariés, l'exploitation de l'homme par l'homme étant un bien nécessaire à l'humanité et à ses éducateurs.

Toujours dans ce texte, on tombe sur quelques belles surprises qui feraient penser que le militant multiscarte opère un transfert sur les dirigeants politiques de l'État Français : *"Les modifications du droit du travail qu'il"* (*"le nouveau gouvernement"*) *"entend imposer par ordonnances montrent clairement que le message n'a pas été entendu."* et ailleurs : *"L'alliance objective du PS et de l'UMP sur le texte constitutionnel"* ... *"a été un révélateur puissant sur l'ambiguïté - voire la duplicité - du social réformisme."* Ce militant omniprésent entend-il ainsi faire oublier sa propre surdité (et celle de ses associations) aux conflits sociaux locaux ? Quant à parler de duplicité, il devrait d'abord régler le problème dans son propre "social réformisme" alter machin. Pour le coup mais sans vraiment d'illusion quant à la solvabilité de ce militantisme de gôche, il y a *"nécessité d'agir rapidement"*.

⁴⁵ Un "autre monde possible" ou les déboires démocratiques selon Attac45 : *"Une certaine confusion est intervenue du fait que le directeur du cinéma, a affirmé dans une conférence de presse juste antérieure à la tenue du CA, avoir reçu le soutien d'ATTAC45 en la personne de son Président. Ne sachant comment interpréter cette affirmation, et en l'absence de Christian Weber pour rétablir la vérité, il a été procédé à un vote pour le soutien direct (pour=3 ; contre=2 ; abstention=4)".* Bel exemple de démocratie pour leur "autre monde possible".

⁴⁶ <http://perso.wanadoo.fr/chweber/Depuis29mai.htm>

⁴⁷ Article publié aussi dans *Bâbord* n°40, juin 2005 : journal local, rempli de commentaires creux plus que d'informations ou d'analyses, une vingtaine de pages mal photocopiées pour 3 euros et visant essentiellement à recomposer la gauche aux élections municipales...

EXPLOITATION... CINEMATOGRAPHIQUE ! (2005)

Tract de septembre 2005

Prochaine Assemblée générale des salariés de l'exploitation cinématographique le Lundi 25 octobre à 20h au 33 rue des Vignoles, Paris 20e, M°Avron / Buzenval.

A l'AG publique du 27 septembre, qui a réuni une trentaine de personnes, travaillant dans différents cinémas et groupes (MK2, UGC, Pathé, Action Christine, Max Linder, Cinéma Les Carmes à Orléans...etc.), les personnes présentes ont décidé de s'organiser et de créer un collectif intersyndical syndiqués et non syndiqués des salariés de l'exploitation cinématographique en région parisienne.

Le cinéma : des profits immenses.

L'industrie cinématographique brasse des sommes colossales. A l'exploitation en salle s'ajoutent les droits télé, les produits dérivés pour les films les plus commerciaux et les sorties DVD. Il est courant qu'un long métrage soit produit, distribué et diffusé par un même groupe industriel. UGC, Europalace (Gaumont-Pathé), amassent ainsi des bénéfices juteux.

Ces circuits tendent à imposer leur hégémonie par diverses méthodes : multiplication du nombre des copies monopolisant les écrans, créations insensées de multiplexes entraînant la fermeture de cinémas de proximité. On assiste à une uniformisation de la production et une baisse de qualité globale de la création. Le public ne s'y trompe pas. La fréquentation des salles est en baisse, compensée pour les exploitants par une hausse éhontée des tarifs, le cinéma devenant un luxe.

Cette logique de profits à outrance génère d'immenses fortunes.

En regard de celles-ci les employeurs de l'industrie cinématographique n'ont de cesse d'attaquer les droits des salariés, de rogner leurs salaires et leurs prestations sociales, en ayant le cynisme de stigmatiser des « professions privilégiées ». Dans ces pratiques iniques, certains « indépendants » comme MK2 ne sont pas en reste.

Dans nos cinémas : pertes de salaires et non droit.

La lutte des intermittents du spectacle, qui a occupé le devant de l'actualité sociale depuis un an, nous a montré le mépris du gouvernement aux ordres du Medef à l'encontre des professionnels de la production cinématographique.

En ce qui concerne l'exploitation cinématographique, nous dénonçons la dégradation des conditions de travail et les atteintes aux droits des salariés perpétrés par les patrons et leurs alliés syndicaux. Les 5 centrales dites représentatives ont signé l'accord catastrophique sur les 35h du 3 octobre 1997. Pour nombre de

salariés cet accord s'est traduit par une baisse de salaire effective (par le biais du gel et de la suppression de la prime d'ancienneté, gel des salaires, primes de paniers diminuées, suppression des séances de nuit, ...)

La réglementation concernant la modulation du temps de travail n'est pas respectée, loin s'en faut (modulation de 10 semaines maxi/an, servant uniquement en cas de surcharge de travail et non en remplacement de congés ou arrêts maladie).

Enfin aucun emploi créé d'où une surcharge de travail et des salariés de plus en plus polyvalents et corvéables à merci.

Les 35 h pour les employeurs : 7 ans de réduction de charges patronales, merci !

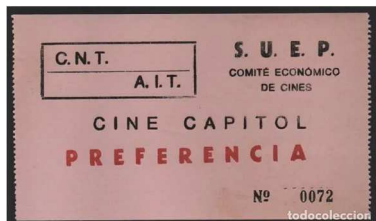
Nous dénonçons également : De nombreuses entorses à la convention collective de l'exploitation cinématographique (planning au bon vouloir de l'employeur, prime sur les ventes confiseries non perçues, temps de pause non respectés, etc....). La situation de quasi bénévolat dans certains cinémas art et essai ou associatifs, sous prétexte de difficultés financières et par « amour de l'art ». . Les pressions faites sur les salariés en caisse ou en vente confiserie pour qu'ils remboursent de leur poche d'éventuelles erreurs de caisse, ce qui est illégal. . Les mutations de complexe et les chantages au planning dans le cas d'horaires de travail individualisés, utilisés comme sanction envers les salariés récalcitrants. . Le recours systématique aux CDD (prévu dans la convention collective uniquement pour le cas du « remplacement d'un salarié temporairement absent ») et la « mac'donaldisation » du personnel d'accueil avec des salariés précarisés et sous-payés. . La carence quasi systématique des institutions représentatives du personnel par l'absence de délégués ou l'inféodation de ceux-ci à la direction.

Pour la défense de nos droits et de nos intérêts,

Contre l'arrogance patronale et l'apathie syndicale,

Organisons nous !

***Collectif intersyndical syndiqués et non syndiqués
des salariés de l'exploitation cinématographique en région parisienne.***



Ticket du cinéma Capitol, collectivisé par la CNT-AIT à Barcelone, 1936

LICENCIEMENT A L'ABC : J'Y TIENS PAS ... (2008)

*Tract diffusé aux spectateurs, février 2008
et paru dans Anarchosyndicalisme !, n°105*

Le cinéma ABC, c'est un de ces cinémas dits "d'art et d'essai" qui se sont faits une spécialité dans "la défense des valeurs", dans les films alternatifs... bref, une salle "très comme il faut" mais pas forcément pour ceux qui y travaillent. C'est ce qu'a révélé publiquement par un tract la CNT-AIT, largement diffusé dans les milieux du cinéma et repris dans la presse locale.

Retour sur image donc. L'an dernier, une large mobilisation du public, sous le label "L'ABC j'y tiens" avait permis de sauver cette salle par l'obtention des aides nécessaires à sa rénovation. Seulement, la campagne auprès du public était tronquée et dissimulait les pratiques des dirigeants de cette boîte et les licenciements qu'ils préparaient. Si bien qu'après avoir "sauvé l'ABC", il conviendrait maintenant de sauver ses salariés. Les pratiques de la direction ne datent pas d'hier.

Un salarié auquel l'ABC avait fait miroiter un poste intéressant démissionne de l'emploi stable qu'il avait dans une autre ville. Mais, le jour de la signature de son nouveau contrat, il découvre que ce n'est pas du tout le CDI qu'on lui avait promis mais un simple CDD. On lui explique que ce n'est qu'une simple formalité. Acculé, il accepte de signer. Un an plus tard, le CDD n'est pas renouvelé. Exit le salarié.

Un autre salarié, viré et en désaccord avec la direction sur de nombreux points de son contrat de travail saisit les prud'hommes. Puis il trouve du travail dans un autre cinéma. L'ayant appris incidemment, et avant qu'il ne signe son nouveau contrat, la direction de l'ABC contacte son nouvel employeur potentiel et "l'avertit" du procès en cours. Exit le nouveau contrat. Eh oui, on peut être un fan de la "culture", des "arts et essais", des "alternatives" et se comporter comme les maîtres de forge du XIXème siècle qui se passaient de main en main la liste noire des travailleurs qu'il fallait détruire économiquement en les privant de gagne-pain.

Voici quelques mois enfin, l'ABC a proposé aux salariés les moins payés de ... diminuer leur salaire. Il faut savoir que, dans cette entreprise, il y a cinq salariés de base et deux directeurs. Evidemment, rien à voir entre les salaires des cinq premiers (au niveau du SMIC) et des deux autres (plutôt confortables). C'est pourtant les cinq salaires les plus modestes que la direction se proposait d'amputer en réduisant leur temps de travail (et donc leur salaire) de 25 à 50 % suivant les cas ! Par un curieux hasard, cette proposition n'a pas été faite aux deux directeurs. Pourtant, une ponction sur ces deux salaires aurait largement suffi à colmater la brèche financière. Surtout qu'il ne faudrait pas oublier que c'est la direction (et pas les salariés de base) qui est responsable de la gestion du cinéma et des mauvais résultats financiers à

l'origine de ces mesures.

Mais ici comme ailleurs, c'est deux poids, deux mesures : les directeurs, malgré leur responsabilité, sont maintenus à leur poste alors que les employés, qui ont finalement refusé la réduction de leur salaire ont reçu leur lettre de licenciement.

Nos lecteurs se souviennent que, quelques mois en arrière, Utopia, cinéma supposé engagé, licenciait pour "manque de conscience politique" et encourageait le "travail bénévole" de ses salariés contre une éventuelle prime (!). Depuis, même les prud'hommes ont condamné les patrons d'Utopia. Maintenant, on découvre les pratiques des dirigeants de l'ABC.

Certains ont tendance à croire que la brutalité patronale est réservée à la tendance dure du MEDEF. En fait, elle est aussi fréquente dans les entreprises associatives ou "engagées". Elle est seulement moins connue, même si le voile commence à se lever. Quant au public, ainsi informé, il a le droit d'exiger des patrons de salles "Art & Essai", "Alternatives", "Associatives", "de gauche"...qu'elles mettent en application dans les faits les "valeurs" qu'elles affichent si hardiment dans leurs programmes.

Depuis plusieurs actions de solidarité ont été organisées ...

Affaire à suivre donc.

Marie - CNT AIT TOULOUSE



ABC : POLEMIQUE AUTOUR DES LICENCIEMENTS

Economiquement fragile, le cinéma d'Art & Essais réduit le personnel.

La Dépêche du midi, 6 février 2008

L'ABC, figure de proue du cinéma engagé, licencie. Trois salariés sur cinq. Des licenciements dénoncés dans un tract largement diffusé ces derniers jours par l'anarcho-syndicat CNT-AIT. Sur la base de difficultés économiques réelles, le conseil d'administration leur a bien proposé une alternative : réduire d'un quart leur temps de travail ; et leur salaire d'autant. Ce qui, sur un SMIC, ne fait pas lourd. Les trois ont donc refusé la proposition. Leur entretien de licenciement a eu lieu la semaine dernière, le même jour que l'entretien... d'embauche de CDD pour faire jusqu'au 1er avril, date de fermeture du cinéma pour un an de travaux.

« Fragilité économique ET Flexibilité »

Jean-Yves Fuvel, président de l'association ABC justifie ces licenciements par « *la fragilité économique* ». Pourquoi ne pas s'être séparé des plus gros salaires des deux directeurs ? « *Le directeur technique part à la retraite en septembre ; son poste ne sera pas remplacé. Et le poste de la directrice artistique n'est pas remplaçable* ».

Pour la CNT-AIT, ces licenciements relèvent de l'habitude, chez ABC. Le syndicat évoque deux précédents, confirmés par la direction du cinéma. Il y a quelques années, l'ABC recrute un salarié sur la promesse d'un contrat à durée indéterminée. À la signature du contrat, alors que cette personne a lâché son précédent emploi, il ne s'agit plus que d'un CDD au terme duquel le salarié se retrouve le bec dans l'eau.

Plus récemment, un autre salarié, en désaccord avec la direction, saisit les prud'hommes ; l'affaire sera jugée en février. Il trouve du travail dans un autre cinéma. Mais, juste avant de signer, l'ABC contacte son nouvel employeur et lui signale la procédure prud'homale : il n'obtiendra pas le poste.

Pratiques compatibles avec le discours et la posture engagés de l'ABC ? « *Il s'agit d'un « sacrifice douloureux* », commente Jean-Yves Fuvel : « *Cette flexibilité est utile à la reconstruction de l'ABC après sa réouverture. Pour sauver cet outil éducatif et culturel, ces valeurs auxquelles nous croyons... Pour la cause* ». La cause plus importante que les personnes ? Pas sûr que les principaux intéressés, coupés au montage, trouvent le scénario à leur goût.

Jean-Louis Dubois-Chabert

LA LUTTE DES TRAVAILLEURS DU CINEMA BABYLON DE BERLIN (2010)

Publié sur <http://sipncntait.free.fr>,
le 14 janvier 2010

En 2009 et 2010, un conflit de travail dans un petit cinéma berlinois, qui n'employait même pas trois douzaines de personnes, fit grand bruit dans le milieu culturel et la gauche allemande. Ce conflit a démontré que les luttes offensives et les alternatives organisationnelles dans les petites entreprises aux conditions précaires sont non seulement nécessaires, mais possibles. Elle a également révélé l'extraordinaire véhémence avec laquelle certains à gauche ont tenté d'empêcher cette lutte.

Le contexte de la lutte : similitudes avec Utopia, ABC ou les Carmes

Le Cinéma Babylon de Berlin est un cinéma "engagé", qui passe des films "concernés qui font réfléchir". Pour cela il touche des subventions de la Mairie de Berlin, gouvernée par une alliance SPD (Sociaux-démocrates, l'équivalent du PS en France) et Die Linke – (La Gauche, l'équivalence du Parti Communiste et de la France Insoumise ici). Mais cela n'empêche pas le patron du cinéma, lui-même lié à Die Link d'exploiter ses salariés comme la pire des crapules capitalistes (par exemples les salaires horaires sont entre 5 euros 50 et 8 euros brut ...)

Des salariés ont décidé de ne pas se laisser faire et d'entrer en lutte. Ils ont pris contact avec le groupe de Berlin de la FAU (qui à cette époque était la section en Allemagne de l'AIT⁴⁸), et de façon autonome ont commencé à entamer un processus de lutte pour ne plus se laisser faire.

Ils ont notamment organisé des campagnes de boycott du cinéma, qui n'ont pas été du goût de la direction. Celle-ci a utilisé tous les moyens contre les lutteurs : les pressions et intimidations en tout genre. Ils ont été jusqu'à organiser une réunion avec d'anciens militants syndicalistes révolutionnaires pour essayer de discréditer la lutte qui se menait alors dans le cinéma (ceux qui ont de la mémoire se souviendront que les ex-salariés en lutte du cinéma Utopia de Toulouse, avec l'appui de la CNT-AIT, avaient dû faire face aux mêmes manœuvres, la direction recevant l'appui tacite de groupuscules gauchistes venus organiser un débat politiques dans le cinéma, rompant ainsi le boycott auquel appelaient les ex salariés en lutte. Depuis, le patron d'Utopia a été condamné intégralement par les

⁴⁸ Depuis la FAU a quitté l'AIT, préférant s'éloigner des pratiques d'action directe de l'anarchosyndicalisme, pour adopter des pratiques plus conciliantes et d'intégration dans le système institutionnel, via notamment la participation aux élections professionnelles, ou les actions communes avec des organisations politiques de gauche.

prud'hommes, qui ont de fait reconnu la validité de la lutte menée).

Mais les manœuvres patronales n'ont pas entamé la détermination des lutteurs. La direction a donc porté l'affaire devant une cours Allemande, demandant l'interdiction de fait du syndicat. Ce qu'elle a obtenu facilement. Il faut dire que la FAU-AIT n'était pas informée de la procédure, que le jugement a donc eu lieu en son absence ! Bel exemple de "justice" expéditive ... dont le dernier exemple remontait en 1933, quand les nationaux socialistes arrivés au pouvoir interdisaient la FAU en Allemagne.

Pendant ce temps, les partis politiques et le syndicat institutionnel DGB / Ver.di ne sont pas restés inactifs : ils ont négociés et signés- en ce qui concerne Ver.di - un accord de compromis avec la direction et ce bien qu'aucun des salariés du cinéma ne soit syndiqué à Ver.di ! Il faut dire que Ver.di, syndicat intégré, voit d'un très mauvais œil toute velléité d'auto organisation des travailleurs en dehors de sa tutelle.

Au-delà de la FAU-AIT, c'est toute tentative d'organisation autonome des travailleurs, sur les bases qu'ils se donnent eux même librement, en totale indépendance, qui est de fait interdite. Cet arrêt ouvre la porte à la criminalisation d'éventuels mouvements sociaux qui pourraient survenir en cas de réaction populaire contre la crise. Suite à cette décision judiciaire, le patron lui-même peut non seulement choisir lui-même le syndicat dans son entreprise, mais aussi définir qui a le droit de se dire – ou pas – « syndicat » ! L'auto-organisation des travailleurs, dans le cinéma Babylon à Berlin ou ailleurs, est rendu illégale et l'institutionnalisation de la mise sous tutelle de la classe ouvrière progresse. Le syndicat DGB Ver.di et Die Linke portent une lourde responsabilité dans cet arrêt, avec leur intervention hostile, contraire à toute solidarité ouvrière. Hostilité volontaire, Ver.di ayant déjà déclaré par écrit qu'il considère la FAU Berlin comme une organisation concurrente contre laquelle on doit agir

Mais cette situation n'est spécifiquement allemande : ce qui arrive aujourd'hui à nos compagnons en Allemagne, c'est aussi ce qui se passe aujourd'hui ici en France, où toute volonté de dépassement de l'immobilisme syndical est systématiquement entravée par les directions syndicales, voire même cassée et criminalisée quand la résistance devient plus forte. Ainsi la lutte de nos compagnons nous concerne-t-elle au premier plan !

Situation judiciaire

L'appel interjeté par nos compagnons a été rejeté, et l'injonction contre la FAU lui interdisant de s'auto-designer comme syndicat a été confirmé le 6 janvier dernier. Du côté judiciaire les compagnons vont porter le cas devant la cour constitutionnelle fédérale, car il s'agit clairement d'une attaque contre une liberté de base, la liberté d'association de travailleurs pour s'organiser comme ils l'entendent, en pleine

autonomie, pour faire valoir leurs intérêts.

A noter qu'en Allemagne, la notion de justice de classe a une signification très concrète et pesante : non content d'interdire l'auto-organisation des travailleurs, les tribunaux allemands (cette fois ci la Cour fédérale du travail,) ont confirmé la validité des licenciements pour faits mineurs : en octobre 2009, une aide-soignante employée dans une maison de retraite renvoyée après qu'elle eut voulu emporter les restes du repas d'un patient ; en juillet, une secrétaire contrainte de quitter son poste après avoir mangé une boulette de viande lors d'une réception avec des clients. Enfin, en février, un tribunal avait confirmé le licenciement d'une caissière d'un supermarché berlinois après trente et un ans d'ancienneté, pour avoir encaissé à son profit deux bons de retour de consigne pour des bouteilles, d'une valeur de 1,30 euro...

Actions de solidarité

La campagne de mails et de courrier à la direction du syndicat et aux instances judiciaires allemande bat son plein. Vous trouverez sur le site de la FAU⁴⁹ un modèle de lettre en allemand que vous pouvez utiliser, mais vous pouvez bien sûr envoyer selon votre propre inspiration. Les contacts postaux, fax mails à qui les envoyer y sont également indiqués.

En Espagne, les compagnons de la CNT AIT ont organisé des rassemblements devant des institutions allemandes à Madrid, Vigo, Tenerife, et Saragosse (p.ex. <http://graficas.cnt.es/new249.html>). Les compagnons de la nouvelle section polonaise ZSP-AIT ont également organisé un rassemblement à Poznań. (<http://www.ozzip.pl/serwis-informacyjny/wielkopolskie/988-poznan-akcja-w-obronie-fau>)

A Paris, des compagnons du Syndicat Interco Paris-Nord CNT-AIT ont distribué le 10 janvier le tract ci-dessous aux participants du meeting de lancement des régionales du "front de gauche". En effet, le parti Die Linke est lié au Parti de gauche et autres composantes de ce conglomerat. Nous avons donc voulu nous adresser à leurs militants et sympathisants, au-delà des divergences politiques fondamentales qui nous caractérisent, de façon tout d'abord à les informer de la situation, et ensuite pour que ceux qui ne renient pas complètement la notions de lutte des classes interpelle Die Linke sur cette question politique lourde de conséquence.

Voici ce que nous ont écrit les compagnons de Berlin à propos de cette action :

"Chers compagnons,

Merci pour votre soutien ! Nous avons mis un petit compte rendu rapide sur notre

⁴⁹ <http://fau.zsp.net.pl/send-a-protest-to-kino-babylon/emailpage/>

site. Votre protestation peut avoir été utile pour une raison que ni vous ni nous ne savions avant : des compagnons ont distribué hier et avant-hier des tracts à la conférence annuelle Rosa Luxemburg.⁵⁰

Il s'agit d'une relativement grande conférence ouverte pour la gauche au sens large, mais organisée par la Fondation Rosa Luxemburg du Parti de Gauche Die Linke. Parmi les conférences, il y avait un débat sur "quel syndicalisme pour le 21ème siècle". L'une des intervenantes (elle travaille pour la fondation) a fait référence à notre tract et a déclaré qu'elle soutenait les travailleurs du cinéma Babylon, même si ce n'était pas au nom de la fondation, mais en son nom propre. Elle a reçu beaucoup d'applaudissement pour sa déclaration. Je pense que cela fera donc deux fois que les dirigeants du Parti de Gauche à Berlin seront dérangés par des protestations contre leur politique envers le conflit à Babylon :-)

Merci beaucoup !

Pour la FAU, R"

Avec les élections régionales qui s'annoncent en France, les militants de gauche vont de nouveau arpenter nos marchés et nos cages d'escaliers. Nous invitons tous ceux qui partagent le combat de nos compagnons de la FAU-AIT à les interpeller, par exemple avec le texte ci-dessous [« Lettre ouverte au Parti de Gauche »].

La solidarité continue ...

Des militants de la CNT AIT Paris Nord

EPILOGUE

En juin 2010, la FAU envoyait le message suivant à la CNT-AIT :

« Le 10 juin 2010, la Cours de cassation berlinoise a levé l'interdiction à la FAU Berlin de se nommer syndicat ou syndicat de base. Les juges ont souligné l'importance du droit fondamental de la liberté d'expression.

En plus ils ont constaté que le cinéma Babylon ne peut prouver que l'activité de la FAU en son sein ait nuit à l'entreprise. Le fait de ne pas posséder suffisamment

⁵⁰ Note du traducteur : En fait c'est une sorte de pèlerinage annuel de la gauche et l'extrême gauche allemande, lié à la commémoration de l'assassinat de Rosa Luxemburg par les socio-démocrates. C'est l'occasion d'une grande manif unitaire et aussi de débats et de conférences larges, un peu comme la fête de Lutte ouvrière si vous voulez mais encore plus grand et ouvert

d'éléments pour prouver sa « capacité de négocier » n'interdit pas au syndicat d'apparaître comme tel dans l'entreprise. Plus loin, l'entreprise ne saurait interdire à la FAU de se désigner « syndicat » en dehors de l'entreprise ceci relevant du domaine de la liberté d'expression. En outre, le juge a exclu d'aller plus loin dans les instances. Lors du procès ont été présent des observateurs internationaux de la CNT française, la ZSP-AIT polonaise et la CNT-AIT espagnole.

La FAU Berlin remercie tous les organisations et personnes qui à un moment ou à un autre ont envoyé messages de soutiens à la FAU et ont fait des actions de solidarité. »

Par ailleurs, la convention signée par Ver.di avec le patron, qui stipulait une augmentation des salaires mais sans néanmoins atteindre le salaire moyen au niveau régional entra en application, après que le Sénat local octroya en urgence une subvention de 30 000 euros au cinéma. Puis la direction organisa des élections professionnelles, auxquelles participa la FAU (c'est une des raisons de leur départ de l'organisation internationale anarchosyndicaliste, l'AIT, l'anarchosyndicalisme privilégiant l'action directe et refusant toute forme de médiation, à commencer par les élections professionnelles et les instances représentatives du personnel).

Les élections amenèrent la division : la quasi-totalité des travailleurs qui avaient été unis pendant la lutte, se rangea pour la majorité derrière le syndicat « raisonnable » Ver.di – alors qu'il n'y avait qu'un seul adhérent de ce syndicat dans Babylon avant le mouvement. Alors que pendant la grève la FAU regroupait la quasi-totalité des salariés du cinéma, après les élections la FAU devenait minoritaire, même si elle était maintenant représentée officiellement. Et Ver.di profita de sa situation de légitimité conférée par la représentativité pour amener les travailleurs à la passivité et à la compromission.

En 2015, les salaires n'ayant pas été revalorisés depuis 2010, une nouvelle grève est organisée, mais cette fois encadrée par Ver.di c'est-à-dire limitée dans le temps et surtout sans action directe (fini les appels au boycott, adieu les interruptions de séances ou de débat, absent le soutien des spectateurs). Les revendications ne portent plus sur les exigences salariales des travailleurs, mais sur la demande au patron d'entamer une négociation avec le syndicat. Les revendications des travailleurs passent au second plan après les questions institutionnelles syndicales : le fond des revendications passe après la forme sous laquelle elles doivent être prises en compte par le patron. On ne se bat plus pour que les travailleurs obtiennent justice, mais pour que le syndicat soit reconnu comme interlocuteur.

Parallèlement, après avoir réussi à affaiblir la FAU par le biais des élections

syndicales, le patron continue sa stratégie pour finir de faire disparaître la FAU de l'entreprise par la voie légale : Andréas H., seul élu de la FAU au Comité d'entreprise, est accusé d'avoir endommagé une affiche et il est immédiatement licencié, sans préavis, pour faute grave. Bien sûr, le représentant de la FAU conteste cette mesure devant les tribunaux. Mais on sait qu'en Allemagne comme en France, ils ne sont pas rapides, et cette affaire n'est pas leur priorité. Alors pendant ce temps le représentant de la FAU est interdit d'entrer dans l'entreprise, c'est-à-dire interdit de participer au mouvement des salariés, qu'il ne peut soutenir que de l'extérieur⁵¹ et donc sans aucune influence sur son déroulé ... Egalement, son appartement est perquisitionné par la police, histoire d'intimider les salariés qui seraient tentés de suivre son exemple ... L'esprit autonome, revendicatif de la grève de 2009-2010, qui avait réussi à faire pression sur le patron et à obtenir une victoire, a été perdu et la lutte avec ...



⁵¹ <http://peter-nowak-journalist.de/2015/07/09/wenn-die-leinwand-dunkel-bleibt/>

LETTRÉ OUVERTE AUX MILITANTS DU « PARTI DE GAUCHE » ET A TOUS CEUX POUR QUI LES NOTIONS DE LUTTE DE CLASSE ET DE SOLIDARITE OUVRIERE ONT ENCORE UN SENS ...

Tract distribué au meeting de lancement des élections régionales du Front de Gauche au Palais des Congrès, porte Maillot, 10 janvier 2010

Un syndicat ouvrier interdit en Allemagne une première depuis 1933 ... avec le soutien de DieLinke (« la Gauche ») en plus !

La FAU-AIT (*Freie Arbeiterinnen- und Arbeiter Union*, union libre des travailleuses et des travailleurs) est une petite organisation ouvrière allemande, la section outre Rhin de l'Association Internationale des Travailleurs (AIT). Elle essaie de promouvoir un mode d'organisation autonome des travailleurs, renouant ainsi avec le syndicalisme originel, sans permanent ni représentants élus. A l'intégration dans les organismes paritaires qu'elle refuse, elle privilégie l'organisation collective des travailleurs en assemblée générale, et l'action directe (c'est-à-dire sans intermédiaire) plutôt que le compromis de classe. En un mot, elle essaie de promouvoir et pratiquer l'anarchosyndicalisme.

Depuis le mois de juin 2009, un groupe de travailleurs affiliés à la FAU-AIT mène une lutte dans un cinéma de Berlin, le cinéma Babylon. Les revendications sont malheureusement des plus courantes dans le mode d'exploitation capitaliste : horaires en hausses, salaires en berne, relations de travail déplorables, précarité généralisée. Toutefois, trois éléments ont donné à cette lutte une originalité qui attire l'attention :

- d'une part l'employeur n'est pas un employeur ordinaire. Il s'agit de patrons qui se disent de Gauche, un des deux propriétaires est même lié au parti Die Linke, le Parti de gauche allemand. Ils se veulent engagés en diffusant des films politiques (ce qui ne les empêche pas de verser des salaires horaires de 5 euros 50 - bruts ! - à leurs employés !). Pour cela, ils touchent des subventions de la Mairie de Berlin, dirigée par une coalition SPD (sociale-démocrate) et Die Linke. Le cinéma Babylon fait partie du paysage de la bonne conscience de l'intelligentsia de gauche Berlinoise, à qui ce conflit social vient rappeler que la lutte de classes signifie qu'il y a un antagonisme irréconciliable entre les propriétaires des moyens de production (les patrons du cinéma ici en l'occurrence) et leurs salariés, qui n'ont que leur force de travail à vendre.

- d'autre part, le mode de fonctionnement autonome des travailleurs du cinéma, qui s'auto-organisent en dehors du sacro-saint syndicat unique DGB/Ver.Di. sonne comme un coup de tonnerre en ces temps de crise. En effet, pour les bureaucraties syndicales qui jouissent des avantages matériels de leur situation de monopole (subventions via la formation, permanents, etc. ...) il ne faudrait pas que les travailleurs s'avisent de s'organiser par eux même, en dehors du cadre établi de la concertation pacifiée patron-syndicat. Le syndicat Ver.Di, bien qu'il ne dispose d'aucun adhérent dans le cinéma s'est donc empressé de signer un accord avec la direction pour briser la lutte engagée, et ce avec la bienveillance de la municipalité et du parti Die Linke.
- enfin les modes d'action innovants de ce conflit social, s'appuyant sur un boycottage très efficace (car mené sur la durée) pour gagner sur des revendications amples et innovantes, avec une participation, inhabituelle pour le syndicalisme allemand, des salariés eux-mêmes : tout cela a impressionné largement le public. Voilà qui change des journées d'action sans lendemain, du corporatisme de métier et des trajets rituels pour épuiser les forces de la combativité des travailleurs.

Quand la pression a atteint un niveau tel que la direction ne pouvait plus éviter les négociations, ce ne sont plus seulement la municipalité SPD/Die Linke, mais aussi le syndicat Ver.di qui est intervenus. Bien que celui-ci ne dispose pas d'une base syndicale dans l'entreprise, Ver.di a entamé des négociations avec la direction sans y être mandaté par les travailleurs. Malgré son indignation, le personnel concerné n'a pas été impliqué. Il est clair qu'un marché entre le syndicat Ver.di, la municipalité et la direction est à l'origine de ces négociations afin de débarquer la FAU-AIT et de rétablir le calme dans la boîte.

Mais les salariés et la FAU ne s'étant pas résignés, il s'est suivi plusieurs « coups de matraque » judiciaires et une campagne de Ver.di contre la FAU-AIT. Ainsi, les modes d'actions de ce conflit social, comme le boycottage, ont été proscrits par un tribunal. Mais la FAU-AIT ne reculant toujours pas, cela a mené à un arrêt le 11 décembre dernier du tribunal des prudhommes de Berlin, qui interdit à la FAU-AIT de se désigner comme syndicat ou syndicat de base, et de fait lui interdit d'avoir toute activité syndicale. Cet arrêt, prononcé sans audience contradictoire et donc en l'absence de la FAU-AIT qui n'était même pas informée de l'action judiciaire lancée par les patrons, précise même que toute infraction par un de ses membres l'expose à une amende de 250 000 euros (deux cent cinquante mille euros), ou le cas échéant à l'emprisonnement du secrétaire, si elle poursuivait ses actions syndicales. La FAU-AIT peut être considérée comme un syndicat interdit à Berlin. C'est la seconde fois de son histoire, la précédente avait eu lieu en 1933, après l'accession par la voie légale des nationaux-socialistes au Pouvoir.

Ce conflit social est pourtant bien modeste. Qu'est ce qui justifie un tel empressement du Pouvoir et de ses alliés à chercher à l'étouffer dans l'œuf ? C'est qu'il montre pour la première fois en RFA qu'il existe une alternative ouvrière au paritarisme et au dialogue social de la DGB. Visiblement ceci ne peut pas être toléré par les syndicats établis et les partis politiques qui craignent évidemment la contagion de cet exemple.

Au-delà de la FAU-AIT, c'est toute organisation autonome des travailleurs, sur les bases qu'ils se donnent eux même librement, en totale indépendance, qui est de fait interdite. Cet arrêt ouvre la porte à la criminalisation d'éventuels mouvements sociaux qui pourraient survenir en cas de réaction populaire contre la crise. Suite à cette décision judiciaire, le patron lui-même peut non seulement choisir le syndicat dans son entreprise, mais aussi définir ce qu'est même un syndicat ! L'auto-organisation des travailleurs, dans le cinéma Babylon à Berlin ou ailleurs, est rendu illégale et l'institutionnalisation de la mise sous tutelle de la classe ouvrière progresse. Le syndicat DGB Ver.di porte une lourde responsabilité dans cet arrêt, avec son intervention hostile, contraire à toute solidarité ouvrière. Hostilité volontaire, Ver.di ayant déjà déclaré par écrit qu'il considère la FAU Berlin comme une organisation concurrente contre laquelle on doit agir !

Un appel à la solidarité de classe internationaliste !

C'est précisément au nom de cette solidarité, ouvrière et internationaliste, que nous adressons aujourd'hui à vous, militants et sympathisants du Parti de Gauche en France. Bien sûr, votre parti et les anarchosyndicalistes nous avons de nombreuses divergences politiques fondamentales, notamment sur la question du parlementarisme ou encore de l'État. Cependant nous voulons croire que pour un certain nombre d'entre vous, les notions de lutte de classe, et d'organisation indépendante des travailleurs ont encore une signification. Et que la liberté d'association et d'organisation des travailleurs est un droit fondamental à faire respecter par les patrons.

C'est pourquoi nous vous appelons à faire pression sur les propriétaires des cinémas Babylon pour exiger le rétablissement de la liberté d'association des travailleurs pour défendre leurs droits et leur dignité, selon le mode qu'ils auront décidé collectivement. Pour ce faire, vous pouvez envoyer un fax de protestation et de soutien des travailleurs à la direction du cinéma (fax : +49 - (0)30 - 24727-800) ainsi qu'à l'ambassadeur d'Allemagne à Paris (13/15, avenue Franklin D. Roosevelt, 75008 Paris.). Vous pouvez également consulter le site de solidarité (<http://www.fau.org/verbot/>) où vous trouverez des modèles de courrier en allemand, et les informations à jour.

Mais nous invitons également ceux d'entre vous qui considèrent que la lutte pour la liberté d'union ouvrière mérite d'être soutenue à intervenir auprès de vos homologues allemands de Die Linke pour protester contre leur choix d'appuyer les patrons et non les salariés dans le conflit au cinéma Babylon, et d'exiger que Die Link refuse l'attribution de subventions à une entreprise certes culturelle mais qui surtout use et abuse de la précarité des salariés.

L'union fait la force, la solidarité est notre arme !

« Celui qui se bat peut perdre, celui qui ne se bat pas à déjà tout perdu. »

Bertholt Brecht

Pour envoyer un message de protestation à Die Linke Berlin : Die Linke, Landesverband Berlin - Landesvorstand Kleine Alexanderstraße 28, 10178 Berlin
Téléphone : +49 30 24 00 93 01 ; Fax : +49 30 24 00 92 60 ; E-Mail : info@die-linke-berlin.de

CNT-AIT (section française de l'Association Internationale des Travailleurs)

contact@cnt-ait.info ; <http://cnt-ait.info>



***Et l'Ours d'Or pour le plus convaincant des super-méchants capitalistes va à ...
Kino Babylon !***

***Manifestation de solidarité pendant le festival de film de Berlin
de 2010 dont la récompense est un ours d'or.***

LA REVOLTE DES TRAVAILLEURS DES CINEMAS

Tract distribué en février 2010 à Paris et Toulouse

[Le 4 février 2010, Le Goethe-Institut de Paris et la télé ARTE présentaient en avant-première le film "La révolte des créateurs de cinéma" à l'occasion du 60e anniversaire de la Berlinale. Un groupe de militants de la CNT-AIT de Paris a profité de l'occasion pour informer le public de la lutte des travailleurs du cinéma Babylon Mitte et de l'interdiction de facto contre FAU Berlin. Compte-rendu sur le site de la FAU :

Nous voulions souligner le lien entre la Berlinale et Babylon Mitte, qui est l'un des cinémas du festival. Des tracts intitulés "La révolte des travailleurs du cinéma" ont été distribués au Goethe Institute, exposant le cas. Dans le tract, les spectateurs [essentiellement des cinéphiles et des professionnels du monde du cinéma] étaient invités à s'adresser aux organisateurs de la Berlinale pour leur demander de cesser d'utiliser le Babylon Mitte comme lieu jusqu'à ce que ses patrons mettent fin à leurs actions contre la FAU. Il y a eu de bonnes discussions avec le public, mais la Directrice du Goethe Institute était en rage. Les premiers mots qui sont sortis de sa bouche ont été "De quoi s'agit-il?", "Qu'est-ce que cela a à voir avec l'Institut Goëthe ? Nous sommes en France, vous devez vous limiter aux événements qui se passent en France et pas à ceux à l'étranger ..." Nous lui avons expliqué la signification des mots "Solidarité" et "Internationalisme". Entre-temps, elle a appelé le service de sécurité, qui est arrivé peu après. Après avoir continué à distribuer tous nos tracts, nous avons ensuite quitté l'institut aussi calmement que nous étions venus.]

Il est courant de parler de « la magie du 7ème art ». Pourtant, contrairement à ce qu'on pourrait croire, ce ne sont pas des petits lutins qui gentiment font tourner les bobines pour vous permettre de profiter de la dernière séance. Si vous pouvez voir des films c'est parce que dans les cabines de projection, derrière les caisses, dans les travées pour ramasser les papiers après la séance, il y a des femmes, des hommes ... des SALAIRES !

Et oui, au risque de casser le rêve, le cinéma est une industrie comme les autres. Et qui dit industrie dit argent, profit, bénéfices. Or ce n'est un secret pour personne : dans toute industrie, la meilleure façon de maximaliser les profits c'est encore de présurer les salariés. L'industrie du cinéma, de la réalisation à la projection, ne déroge pas à la règle : intermittents, pigistes ou CDD, c'est précarité à tous les étages ! Oh certes, certains vont répondre qu'il y a aussi un artisanat dans cette industrie, qui vit chichement, et essentiellement de subventions publiques. Justement ; on serait en droit d'attendre de ces entreprises qu'elles soient

exemplaires en matière sociale. Hélas c'est rarement le cas. On a déjà eu le cas des cinémas ABC, Carmes ou Utopia en France.

Prenez l'exemple du Cinéma Babylon de Berlin : voilà un cinéma d'art et d'essai tout ce qu'il y a de « branché et engagé ». Il est bien connu des berlinois et héberge d'ailleurs une section de la Berlinale. Son directeur est un homme au-dessus de tout soupçon : patron-citoyen, membre du parti De gauche (Die linke), qui projette des films « engagés et sociaux », et qui pour cela reçoit des subventions de gauche (de la mairie SPD-Die Linke). Sauf que c'est juste bon pour le décor ! Dans son entreprise, les salariés sont payés entre 5 euros50 et 8 euros bruts de l'heure, les heures sup ne sont pas payées, le travail le week-end n'est pas considéré, etc. ... Business über alles !

Kino Babylon-Berlin, ou le retour des révoltés du Bounty !



A l'été 2009, les travailleurs du cinéma Babylon, ont décidé de réécrire le scénario, mais cette fois sans suivre le script du patron-citoyen. De simples figurants, ils sont devenus acteurs de leur lutte en s'auto-organisant par et pour eux-mêmes. La parole étant redonnée à la créativité individuelle et collective, ils ont alors décidé d'utiliser des modes d'action innovants, s'appuyant sur un boycottage très efficace (car mené sur la durée) pour gagner sur des revendications amples. Le tout avec une participation des salariés eux-mêmes, chose inconnue au pays du syndicalisme institutionnel et paritaire. Tout cela a impressionné largement le public berlinois. Voilà qui change des journées d'action sans lendemain, du corporatisme de métier et des trajets rituels pour épuiser la combativité des travailleurs.

Bien sûr tout cela n'est pas du goût du patron-citoyen. Bénéficiant de l'appui du parti Die Linke et du syndicat monopolistique Ver.di, le patron a multiplié les tracasseries administrativo-juridique pour essayer - sans succès - de casser le mouvement de rébellion. Dernière en date : il vient d'obtenir d'un tribunal l'interdiction du petit syndicat FAU-AIT dans lequel se sont regroupés les travailleurs en lutte. Sous peine d'amende de 250 000 euros ou d'emprisonnement !!!

C'est la seconde fois dans son histoire que la FAU-AIT, née en 1920 dans les sursauts révolutionnaires, se fait interdire. La fois précédente c'était en 1933, après l'accession des nationaux-socialistes au pouvoir...

Pour la première fois depuis 1933, un syndicat ouvrier interdit en Allemagne et avec l'appui de la gauche en plus ! La liberté d'association en danger !

Ce conflit social est pourtant bien modeste. Au-delà de la FAU-AIT, c'est toute organisation autonome des travailleurs, sur les bases qu'ils se donnent eux même librement, en totale indépendance, qui est de fait interdite. Cet arrêt ouvre la porte à la criminalisation d'éventuels mouvements sociaux qui pourraient survenir en cas de réaction populaire contre la crise.

Pour nous ce qui fait sens dans le cinéma ce n'est pas seulement les images qui sont projetées, mais la façon dont elles le sont. L'organisation du travail d'une équipe dans le domaine du spectacle produit autant de sens que le spectacle lui-même.

Si pour vous cette attaque contre un droit aussi fondamental que celui de la liberté d'association fait sens, vous pouvez envoyer des lettres aux organisateurs de la Berlinale pour leur demander de ne plus projeter de film dans le cinéma Babylon, tant que patron maintiendra son attitude : Berlin International Film Festival Potsdamer Straße 5 10785 Berlin Allemagne TEL : +49 · 30 · 259 20 444 / info@berlinale.de

=====



Ce tract fut également distribué au Goethe Institut de Toulouse par les compagnons de la CNT AIT locale, profitant également d'un évènement culturel pour faire passer le message.

TRAVAILLEUR, CHOMEUR, ETUDIANT

Tu es décidé à te battre pour améliorer tes conditions de vie, Tu veux t'organiser sans te laisser récupérer par des politiciens, Tu es solidaire de ceux qui, comme toi :

- refusent de baisser les bras devant le patron,
- refusent de se résigner face à un système économique cruel et absurde,
- refusent de se laisser tromper par des professionnels de la politique, des syndicats et des associations,

Tu as l'espoir de construire un monde plus juste, où les richesses soient réparties suivant les besoins, dans un monde sans guerre ni frontière.

S'UNIR POUR VAINCRE

La CNT-AIT rassemble les femmes et les hommes qui luttent à la base contre l'exploitation, la misère et les mensonges des politiciens.

La CNT-AIT fédère (unit) au plan national des personnes regroupées selon les principes anarchosyndicalistes pour lutter dans les entreprises, les quartiers, les lieux d'apprentissage.

La CNT-AIT ne se présente à aucune élection (ni politique ni syndicale), ne demande pas de subventions. Elle est totalement indépendante des pouvoirs.

La CNT-AIT est une organisation de combat sur le terrain économique et social.

ASSEZ FORTS POUR ETRE INDEPENDANTS, ASSEZ INDEPENDANTS POUR ETRE UNIS

Tout individu, tout groupe qui a pour but de lutter contre le capitalisme et son complice l'Etat doit savoir que sa force réside d'abord en lui-même. Face à la puissance des patrons et des politiciens, l'indépendance n'est rien sans l'union et la solidarité. C'est pourquoi chacun a son mot à dire. La diversité, l'indépendance, la solidarité, la volonté, font partie des valeurs de base de l'anarchosyndicalisme à partir desquels nous luttons pour un autre futur. La CNT privilégie l'intercorporatisme car tous les salariés, en activité ou non, font face aux mêmes attaques. C'est tous ensembles que nous devons lutter.

NOTRE PATRIE, C'EST LE MONDE !

La C.N.T est une organisation anarcho-syndicaliste. Elle fédère donc sur le plan national des anarcosyndicats locaux regroupés en Unions régionales. Mais l'exploitation dépasse le cadre des frontières. C'est pourquoi la CNT est elle-même adhérente au sein de l'A.I.T. (Association Internationale des Travailleurs) avec les organisations anarchosyndicalistes du monde entier qui mènent la même lutte.

Syndicat Interco CNT - AIT de Toulouse (1993)

LA LUTTE C'EST PAS DU CINEMA

**UTOPIA, ABC, LES CARMES, BABYLON KINO, ETC.
DANS LES ENTREPRISES CULTURELLES,
DES PATRONS COMMES LES AUTRES ...**



Dans certaines entreprises de projection cinématographique, derrière les discours radicaux citoyennistes, altermondialistes voire anti-néo-libéraux, il y a parfois des pratiques plus conciliantes avec l'exploitation salariale La lutte déclarée au libéralisme économique et à l'uniformisation culturelle prend alors une tournure anti-lutte de classes ; et devant l'objectif ultime de la Culture et de sa promotion militante des patrons – avec l'assentiment de certains militants de gauche - s'arrangent finalement de l'exploitation salariale et ses extravagances. Mais la Résistance s'organise ... Récits de luttes dans différents cinémas en France et en Allemagne.

CNT-AIT

<http://cnt-ait.info>

contact@cnt-ait.info